

PARIS, THEATRE D'UNE ACTIVITE DIPLOMATIQUE SANS PRECEDENT

OTAN: division sur l'attitude à adopter envers le Kremlin

Il pourrait être chassé de la vie municipale pour cinq ans

L'ex-conseiller Vachon sera-t-il de nouveau traduit devant les tribunaux?

L'ex-conseiller municipal Valère Vachon, dont le siège fut déclaré vacant le 18 novembre dernier par le juge Gérard Trudel, pourrait bien être chassé de toute fonction municipale pour les cinq prochaines années.

Vachon, dont la disqualification avait permis une première tentative de M. Lucien Croteau pour forcer la porte du Conseil municipal de Montréal, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir été indirectement intéressé à un contrat avec la ville de Montréal.

Cette confession de jugement l'a non seulement privé de son siège, mais elle le rend passible des sanctions prévues par le chapitre 214 des Statuts refondus de la province de Québec, intitulé: "Loi concernant les manœuvres frauduleuses et la corruption dans les affaires municipales".

Il est question actuellement à Montréal qu'un contribuable traduisse Vachon devant les tribunaux et demande au juge de lui imposer la sanction prévue par le statut, l'incapacité à remplir quelque fonction municipale que ce soit pendant l'espace de cinq ans.

CONFESION DE JUGEMENT

Le 18 novembre Valère Vachon confessait jugement à l'accusation suivante: "L'intimé n'avait pas qualité pour être élu comme conseiller. Il est en effet intéressé dans un contrat survenu entre la Cité de Montréal et un nommé Boudreau ou Bonneau, pour la collecte et le transport de déchets et vidanges à Montréal, au prix de \$5.00 ou \$6.00 le tonne".

Vachon a reconnu sous sa signature que cet allégé, et les autres que contenait la déclaration, étaient vrais.

LA LOI

Or voici ce que déclare à ce sujet l'art. 3 du chapitre 214 des Statuts refondus: "Tout membre d'un conseil municipal qui, sciemment, pendant la durée de son mandat, a ou a eu directement ou indirectement, par lui-même ou son associé, quelque part ou intérêt dans un contrat ou un emploi avec, sous ou pour le conseil, ou qui, sciemment, pendant la durée de son mandat a, par lui-même ou par son associé, ou ses associés, quelque commission ou intérêt, directement ou indirectement, dans un contrat ou relativement à un contrat avec la corporation ou le conseil dont il fait partie, est, sur jugement obtenu contre lui en vertu des dispositions de la présente section, déclaré inhabile à remplir une charge dans le conseil ou sous le contrôle du conseil pendant l'espace de cinq ans".

Tout contribuable peut, au cours des cinq années qui suivent la disqualification de Vachon, prendre contre lui la poursuite dont il est question au paragraphe précédent. Ceux qui songent à le faire ont été déclarés qu'ils ne voient pas bien quelle défense pourrait faire Vachon, étant donné qu'il a confessé jugement à l'accusation d'avoir été intéressé dans un contrat intervenu avec la ville de Montréal.

La bataille pour la maîtrise de l'énergie de la bombe "H"

La Gde-Bretagne suit avec passion les progrès de ses savants mais aux E.-U., on fait montre d'un certain scepticisme

LONDRES — L'excitation croît sans cesse en Grande-Bretagne, ces temps-ci, au sujet de l'état des travaux scientifiques pour la maîtrise de l'énergie dégagée par la bombe "H" et des chances qu'ont les savants britanniques de gagner la course dans cette entreprise.

Tout comme l'énergie de la fusion de l'uranium a déjà été maîtrisée ainsi un jour viendra, dit-on, l'énergie, née de la fusion des atomes d'hydrogène lourd pourra servir à produire de l'électricité.

Le pays qui réussira le premier, dans cette recherche, sera le leader de l'âge atomique.

L'hydrogène lourd-duterium — peut facilement être extrait de l'eau de mer, là où les approvisionnements d'uranium dépendent d'exploitations minières coûteuses. De plus, l'énergie qui libère du duterium est proportionnellement aussi puissante que celle que l'on tire de l'uranium, faite.

Le duterium ne libère son énergie nucléaire que sous l'effet d'une formidable chaleur. Cette chaleur est produite dans une bombe à hydrogène par l'explosion d'une bombe atomique interne et l'énergie ainsi libérée est immédiate et énorme.

Mais si un mélange de gaz de duterium peut être porté à une température suffisamment élevée, l'énergie libérée pourrait être disponible pour des fins diverses.

C'est là l'arrière-plan scientifique des rapports actuels provenant de la station de recherches atomiques de Grande-Bretagne, à Harwell. Au cours des derniers mois, divers journaux britanniques ont publié des articles sur le succès des expériences de fusion du duterium, bien qu'aucune

déclaration officielle n'ait été faite.

Un indice?

Mais on a cru voir un signe avant-coureur du succès des expériences de Harwell — en cours depuis plusieurs mois — dans une remarque échappée des lèvres du premier ministre Macmillan, la semaine dernière.

Celui-ci a déclaré que des "résultats prometteurs" ont été obtenus à l'aide d'un gros appareil appelé "Zeta-Zero energy thermonuclear assembly".

"Zeta" est un gros appareil servant aux expériences visant à contrôler les réactions thermonucléaires. Son but est de produire des températures assez élevées pour provoquer la fusion du duterium.

(Suite à la page 5)

Washington et Londres partisans d'un rejet des offres russes mais les "Européens" veulent le dialogue

Désaccord semblable sur la création de bases de lancement de projectiles dans les divers pays européens — Une foule de conférences bilatérales ou multilatérales préludent à l'ouverture de la rencontre au plus haut échelon

PARIS. — C'est ce matin que s'ouvrira solennellement au Palais de Chaillot la conférence extraordinaire des chefs de gouvernement des pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. La plupart des observateurs s'accordent pour dire que, quels qu'en soient les résultats, cette rencontre marquera un tournant dans la politique internationale de l'après-guerre et est susceptible d'avoir des conséquences d'une portée immense.

En fait, c'est la conception même de l'Alliance qui doit être repensée et c'est tout le problème des relations entre membres de l'OTAN, sur les divers plans, et de l'attitude envers l'Union soviétique et le monde communiste, qui sera posé au cours des jours qui viennent. Dans la capitale française, qui a rarement été le théâtre d'une activité diplomatique aussi considérable, d'innombrables entretiens bilatéraux ou multilatéraux entre chefs de gouvernement et leurs ministres ont eu lieu depuis vendredi, préludant ainsi à la conférence elle-même.

A son arrivée, samedi, dans la capitale française, le président Eisenhower a été accueilli par le chef de l'Etat français, le président Coty, et par le premier ministre, M. Félix Gaillard. Une foule nombreuse s'était massée à partir de la Porte d'Orléans, à l'annonce du président Eisenhower, d'autant plus que celui-ci, très sportivement, a fait tout le trajet depuis cet endroit jusqu'à l'ambassade américaine, debout dans sa voiture découverte.

Etats-Unis - Grande-Bretagne: écarter l'offre soviétique

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis auraient convenu que les alliés occidentaux doivent écarter, du moins pour le moment, la proposition soviétique pour une nouvelle conférence entre l'Est et l'Ouest et l'interdiction des armes nucléaires en Europe centrale.

Des diplomates renseignés ont déclaré que certains petits pays de l'OTAN appuient l'attitude américaine. Ils ont cependant ajouté qu'un fort courant chez les plus importants membres européens de l'OTAN, surtout la France et l'Allemagne occidentale, favorise une étude attentive, et répondant de la main aux applaudissements et aux braves de la foule.

A quelques heures de l'ouverture de la conférence, on recueille de très nets indices sur les divergences qui se maintiennent entre alliés quant aux principes item inscrits à l'ordre du jour. Qu'il s'agisse de l'attitude à adopter face à la nouvelle offensive "de paix" des Russes, de l'installation éventuelle de rampes de lancement de téléprojectiles dans les pays européens ou de l'illustration de la solidarité entre membres de la communauté atlantique, on constate des points de vue opposés entre Grande-Bretagne et Etats-Unis, d'une part, France, Allemagne, Belgique et autres "européens" de l'autre.

(Suite de la 1ère page)



M. Paul Martin en lice pour la direction du parti libéral. — M. Paul Martin, ministre de la santé dans le dernier gouvernement libéral, est acclamé par ses partisans après qu'il leur eut annoncé, à Windsor, qu'il sera candidat à la direction du parti libéral. Le parti libéral tiendra une convention à Ottawa du 14 au 16 janvier prochain afin de se choisir un successeur à M. Louis Saint-Laurent, actuellement chef d'opposition. M. Lester B. Pearson a déjà annoncé sa candidature à la succession de M. Saint-Laurent. M. Martin, qui représente Essex East ou communes, a fait part de sa candidature au cours d'une assemblée de l'Association libérale d'Essex East.

ONU: la 12e session s'achève dans le pessimisme

L'Assemblée générale ajourne ses travaux sans avoir pu faire avancer la question du désarmement ni régler le problème hongrois

NATIONS-UNIES, N.-Y. — L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a terminé ses travaux de sa douzième session, sans avoir fait progresser le problème du désarmement ni avoir pu régler le conflit au sujet de la validité de l'actuel gouvernement de Hongrie. Ainsi, resté-on dans le climat d'une "co-existence craintive".

C'est l'expression utilisée par Sir Leslie Munro, de la Nouvelle-Zélande, président de l'Assemblée pour la session qui vient de se terminer, dans son discours de clôture, samedi soir. Il a déclaré aux délégués que les "progrès" sur la question du désarmement ont été bien en deca de ce que le monde attendait de notre organisme.

"Je crois qu'il est plus que jamais essentiel... que nous nous attaquions à cette menace des armements", a dit le président.

"Je crois que nous devons tenter de résoudre et sans délai de rompre l'impasse nucléaire, afin de mettre un terme à la coexistence craintive. Ce doit être notre ambition constante d'élargir la marge entre la sécurité et le péril mortel..."

Au cours de sa session de trois mois, l'Assemblée s'est prononcée, malgré les objections soviétiques, en faveur d'une nouvelle Commission de désarmement. Cet organisme, composé désormais de 25 Etats au lieu de 12, se réunira au début de janvier, mais la Russie et ses satellites membres de la nouvelle Commission, ont menacé de boycotter les activités de cette institution.

Les principaux membres de la délégation canadienne, qui ont joué un rôle actif en vue de dégager un compromis acceptable aux Russes, expriment encore l'espoir que le boycottage ne se matérialisera pas ou qu'une autre solution — peut-être des pourparlers directs entre les Etats-Unis et la Russie — sera trouvée afin que se poursuivent les négociations entre l'Est et l'Ouest.

Mais au moment où les délégués terminaient leur douzième session, qui avait commencé le 17 septembre, il n'y avait aucun indice que la Russie se faisait moins intransigente.

Le conflit quasi classique au sujet de la situation en Hongrie, a été ajourné.

(Suite à la page 5)

Etats-Unis et Canada intéressés au harnachement du Columbia

OTTAWA (PC) — La mise en Naughton, se tournent vers la valeur énergétique du réseau fluvial Columbia-Kootenay - Columbia-Fraser, la section canadienne du fleuve Columbia qui constitue pour eux la dernière grande source d'énergie hydraulique susceptible d'alimenter les centrales hydro-électriques du nord-ouest du Pacifique.

Le général a expliqué au comité que les Américains refusent actuellement de reconnaître au Canada le droit de détourner les eaux du Columbia vers le fleuve Fraser, droit que leur accorde le traité des eaux limitrophes internationales de 1909. Et pourtant, a-t-il ajouté, ce détournement des eaux n'est qu'un moyen de produire l'énergie électrique à bon compte pour répondre aux besoins futurs du sud-ouest de la Colombie-Britannique.

Voilà, en substance, le fond du problème. Quelles dispositions ont été prises en vue de le résoudre? Au sein de la Commission conjointe internationale, a dit le général McNaughton, les progrès accomplis sont minimes, sinon inexistant; il ne prévoit du reste aucun changement tant que les Américains resteront sur leurs positions à l'égard du détournement des eaux depuis le Columbia jusqu'au Fraser.

Les deux pays ont constitué un comité intergouvernemental pour étudier ce problème, particulièrement, mais on s'est refusé à commencer dans la capitale canadienne les pourparlers directs entre les Américains et les Russes. On doute que les parties se soient mises d'accord.

Le général McNaughton a notamment souligné que si les eaux de la rivière Kootenay sont détournées vers le fleuve Columbia, et si les eaux du fleuve Columbia sont détournées vers le fleuve Fraser, il deviendrait possible de produire l'énergie suffisante au ravitaillement de Vancouver pendant trois décennies, mais on s'est refusé à commencer dans la capitale canadienne les pourparlers directs entre les Américains et les Russes. On doute que les parties se soient mises d'accord.

(Suite à la page 5)

LETTRE D'OTTAWA

Le PSD replace l'affaire du pipe-line dans sa véritable perspective sociale

par Clément BROWN

Correspondant parlementaire du DEVOIR à Ottawa

OTTAWA. — Au milieu d'une série de débats qui, à cette session, se succèdent à rapide allure, le chef du PSD, M. Major James Coldwell, a soulevé le problème du régime juridique du pipe-line de gaz trans-canadien. C'était replacer la question du pipe-line dans sa véritable perspective: cette entreprise sera-t-elle propriété privée ou propriété d'Etat?

Le désormais fameux débat sur le pipe-line — fut un débat politique. Il a porté davantage sur les méthodes utilisées par les libéraux pour faire passer la loi du gazoduc que sur les mérites mêmes de cette législation. Et si le débat eût, sur le résultat des dernières élections, une influence décisive, on peut dire que ce fut surtout à cause du baillon imposé par le gouvernement libéral plutôt qu'à cause de la cession de l'entreprise à des intérêts privés. On connaît les réserves faites, à ce sujet, par les conservateurs. Elles se réduisent à une critique des moyens de financement de la Trans-Canada Pipe-Line. Si les conservateurs ont affirmé qu'ils préféreraient voir le pipe-line nationalisé plutôt qu'"américanisé", ils n'ont jamais soumis, en bonne et due forme, une proposition en ce sens au Parlement.

Le seul parti qui réclama franchement la nationalisation du pipe-line fut le PSD. A mon sens, il eût raison. Encore aujourd'hui, on ne voit pas pourquoi le gouvernement fédéral ne ferait pas une entreprise d'Etat d'une société à laquelle il avance 580 millions pour en aider l'organisation financière et à laquelle il loue le tronçon nord-oriental d'un réseau de distribution, tronçon dont il est propriétaire, conjointement avec le gouvernement ontarien.

Les conservateurs se retranchent derrière la Commission Bordet pour justifier leur retard à régler la question. Or, dans l'ensemble de l'enquête sur les sources d'énergie, le gouvernement fédéral ne ferait pas

(Suite à la page 5)

DON DES CHEVALIERS DE COLOMB A SAINTE-JUSTINE



Les membres du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province ont rendu visite, samedi dernier, à l'hôpital Sainte-Justine pour les enfants. Ils ont été reçus à déjeuner par la présidente du conseil d'administration, Mme L. de G. Beaubien et par les officiers de la campagne de souscription. Au nom du Conseil d'Etat, l'hon. juge T.-A. Fontaine, député d'Etat, a remis à Mme Beaubien un chèque de \$2,500. "Cette souscription, a-t-il dit, est un geste symbolique. Nous voulons donner l'exemple aux 215 conseils de nos 55 districts de la province afin de les inciter à contribuer de leurs deniers à cette oeuvre essentielle, oeuvre qui bénéficie aux enfants de toutes les régions de la province". On voit sur notre photo, première rangée: Me Paul Roy, C.R., de Québec, avocat d'Etat, Me Marcelle Locoste, secrétaire du conseil d'administration de l'hôpital, M. René Quessnel, secrétaire d'Etat, Mme L. de G. Beaubien, M. le juge T.-A. Fontaine, Mm. O. Castonguay, trésorier, Me Fabio Monnet, C.R., trésorier d'Etat, le Dr Charles-A. Massicotte, de Trois-Rivières, cérémoniaire d'Etat. Après le lunch, les membres du conseil exécutif des C. de C. ont fait une visite rapide du nouvel hôpital Ste-Justine et se sont déclarés émerveillés de ce qu'ils ont vu.

Venezuela: le plébiscite qui maintiendra probablement Jimenez au pouvoir

CARACAS. — Un plébiscite était tenu hier parmi la population du Venezuela pour qu'elle décide si le régime dictatorial du président Marcos Perez Jimenez doit être maintenu pour cinq autres années. Il ne fait pas de doute aux yeux des observateurs que le verdict sera affirmatif, vu la nature même du plébiscite. On s'attend à ce que la moitié des 6,000,000 de votants se rendent aux urnes pour déposer soit la carte bleue, indiquant leur approbation du régime, soit la carte rouge, signifiant "non" au dictateur. Après avoir décimé toute opposition, le régime a mis en branle une campagne de presse dans les journaux qu'il contrôle: on a notamment publié les noms de deux millions de citoyens favorables à Jimenez. De plus, plusieurs ouvriers ont reçu le conseil de conserver la carte de vote qu'ils n'auront pas utilisée, afin que l'on puisse contrôler leur vote. Il n'y a aucune liste électorale et les votants peuvent déposer leur bulletin dans n'importe quel des 7,000 points du pays. On s'attend à ce que le gouvernement révèle demain ou mercredi que le plébiscite a été un témoignage de confiance à 90 pour cent. Les votants éliront en même temps un parlement de 130 membres.

Algérie: le rapport de la commission d'enquête confirme que des sévices ont été commis contre les rebelles

PARIS. — Le gouvernement français a rendu public vendredi soir le rapport de synthèse de la Commission de sauvegarde des droits et des libertés individuelles. Cette commission avait été créée en avril 1957 à la suite de rapports persistants sur la commission

(Suite à la page 5)

Les étudiants de Montréal soutiennent que... l'autonomie provinciale est nécessaire ... et les étudiants de Toronto sont d'accord

par JOHN GRAY

N.D.L.R. — LE DEVOIR a déjà publié un reportage sur la rencontre qui eut lieu, au cours de la fin de semaine du 7 décembre, entre les étudiants de l'Université de Montréal et ceux de l'Université de Toronto. Voici une traduction du compte rendu de cette rencontre tel que publié dans l'édition de mardi dernier du VARSITY, journal des étudiants de l'Université de Toronto.

U. of M. carabins argue... Provincial Autonomy OK ... and U of T carabins agree.

L'autonomie provinciale a reçu un fort appui de la part des étudiants de Toronto au cours de la fin de semaine alors que 42 étudiants de Toronto se sont attaqués à l'épineux problème des droits provinciaux avec des étudiants de l'Université de Montréal.

Reunis pour leur rencontre annuelle, les étudiants ont répondu par un énergique "oui" au sujet central de discussion: "Les droits provinciaux sont-ils nécessaires à la survie culturelle des Canadiens français?"

L'appui de Toronto et son approbation à ce propos est en fait une contradiction avec l'attitude traditionnelle du Canada anglais à l'égard du Québec. Handicapé par l'ignorance et la méfiance, le Canada anglais, dans le passé, a pris ombrage de la position privilégiée qu'occupe la minorité canadienne-française — minorité qui comprend maintenant le tiers de la population du pays.

La position du Québec sur la question de l'éducation a été tout particulièrement intransigeante, mais, à leur corps défendant, les étudiants de Toronto sont tombés d'accord avec ceux de Montréal pour dire qu'on devrait laisser à la province de Québec le pouvoir de financer et de diriger elle-même son système d'éducation, si différent de celui des Anglo-Canadiens et si dérivant pour eux.

Reconnaissant le bien-fondé des craintes et des appréhensions de la plupart des Canadiens français à l'égard du contrôle fédéral sur le financement de l'éducation, les étudiants de l'Université de Toronto ont endossé le refus du premier ministre Maurice Duplessis d'accepter les octrois fédéraux pour les universités du Québec — "celui qui tient les cordons de la bourse essaiera d'exercer un certain contrôle sur ce pour quoi l'argent est dépensé, et nous croyons que le contrôle de notre propre système d'éducation est nécessaire pour notre survie", a expliqué un étudiant de Montréal.

La culture canadienne-française est la seule culture importante et cohérente en existence actuellement au Canada, et cette existence a été louée et enviable par la plupart des étudiants de Toronto. C'est seulement par le respect des droits provinciaux et par des efforts de compréhension que sera conservée cette culture distincte — l'un des rares attributs propres au Canada et qui le distingue des puissants Etats-Unis à l'influence envahissante.

Le problème des investissements américains et de la vaste influence des Etats-Unis dans le pays a préoccupé les étudiants des deux universités. Le front commun qu'ils ont présenté dans leur désir de résister à l'influence d'outre-mer a été l'un des plus solides fondements de l'unité des Canadiens français et des Canadiens anglais pour l'avenir. Les deux groupes ont d'énormes rapports économiques et culturels avec les Etats-Unis et tous deux sont d'une égale

Pas de recherche sans bibliothèques

L'Association canadienne des bibliothécaires de langue française a organisé une réunion de ses membres, hier, à la bibliothèque du Collège Sainte-Marie.

On y avait invité M. Jacques Parizeau, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, à venir présenter, à titre d'usager, quelques remarques sur les bibliothèques dont il a utilisé les services au Canada et en Europe.

M. Parizeau a insisté sur les difficultés que présente pour le chercheur le trop petit nombre des ouvrages disponibles dans plusieurs bibliothèques canadiennes. Il a discuté, en outre, des avantages que sont pour le client les accès directs aux livres, les services de documentation et de bibliographies, les services de documents publics et certaines conditions de travail qu'on a parfois tendance à sacrifier à des critères architecturaux.

URSS : pour des motifs d'efficacité et d'économie

Moscou supprime quatre ministères travaillant à des fins de défense et en fait des commissions d'Etat

MOSCOU — La Russie a annoncé samedi soir la suppression des quatre principaux ministères des armements, dans le cadre d'un vaste programme de réorganisation pour fins d'économie et de coordination et afin d'accélérer la production.

Les ministères concernés sont ceux de l'industrie aéronautique, de la production pour la défense.

Les devins prévoient:

Des échecs pour Moscou, des chances pour la paix, en '58

ROME — Les devins d'Italie sont entrés dans leurs trances annuelles samedi et ont fait ensuite les prédictions suivantes pour 1958:

Une mauvaise année pour la Russie soviétique et... ceux qui souffrent de rhumatisme.

Une année de paix chancelante.

Une année d'inondations, de séismes et de troubles atmosphériques.

Une année au cours de laquelle les Etats-Unis surpasseront la Russie dans la conquête de l'espace.

Des ennuis pour la reine Elisabeth.

Un nouvel assaut de la grippe asiatique.

Une année au cours de laquelle la planète Jupiter, influencée par la Balance, portera les hommes d'Etat vers des accords internationaux et "une certaine continuité de la paix".

Une année au cours de laquelle Ingrid Bergman et Roberto Rossellini, actuellement séparés mais projetant de passer la Noël ensemble, se réconcilieront.

On doit cependant ajouter que dans le passé, les devins ont "râté" plusieurs de leurs prophéties. Quelques-unes se sont réalisées, cependant.

Le Romain Lelio Alberto Fabiani, qui se donne le titre de "sorcier de Rome" et qui avait prédit, il y a un an, que sir Anthony Eden disparaîtrait de la scène politique, a déclaré qu'une paix chancelante se maintiendrait au cours de 1958.

Un autre devin de Rome, le professeur Franz Waldner, prédit que les Russes et les Américains en viendront à un nouvel accord vers la fin de l'année.

Evénements sensationnels? "Mais, dit-il, ce sera précédé d'événements imprévus et sensationnels qui, au cours du mois d'août, changeront la situation interne de la Russie et de ses satellites".

Waldner, Fabiani et le devin Savelli ont tous deux prédit la mort d'une personnalité mondiale, dont la disparition mettra définitivement en selle une jeune personnalité "politique". Ils n'ont mentionné aucun nom.

Eugenio Mastrometro, alias "Genie", prédit la réconciliation de Rossellini et d'Ingrid Bergman. Madame Mobile prédit que la vie de la reine Elisabeth sera menacée par des troubles de grossesse.

Presque tous les devins prédisent que l'homme fera de grands progrès au cours de 1958 dans la conquête de l'espace. Aucun d'eux n'avait cependant prédit l'apparition du "spoutnik", il y a un an.

des techniques radiophoniques et de la construction maritime.

Ce sont ces ministères qui ont assuré la production d'armes comme les projectiles intercontinentaux, les avions atomiques, les sous-marins et les fusées.

En vertu de la réorganisation, les quatre ministères sont transformés en Commissions d'Etat, rattachées au conseil soviétique des ministères — le cabinet soviétique.

La nomination de l'ancien directeur industriel de la défense, Dmitri Ustinov, au poste de vice-président du conseil des ministres, laisse entendre qu'il est maintenant le "chef suprême" de la production de défense des industries de caractère militaire.

L'abolition des quatre ministères ne laisse subsister que vingt ministères en URSS — il y a quelques années il y en avait 50 — et libère des milliers de fonctionnaires pour d'autres emplois.

La déclaration de samedi soir, faite par le président du Soviet Suprême, est conforme à la politique de décentralisation industrielle entreprise par le chef du parti communiste soviétique, Nikita Khrouchtchev.

Bien qu'on ne laisse pas entendre que l'industrie soviétique des armements soit en retard sur celle d'autres pays, la réorganisation a pour but d'accélérer et d'améliorer la production de défense de la Russie.

Malte : le malaise économique ouvre une crise politique

Le 1er ministre, Mintoff, démissionne et mei Londres en garde contre les effets de la fermeture des chantiers

L'AVALEITE, Malte — Dom Mintoff, qui était le plus jeune premier ministre du Commonwealth lorsqu'il a occupé son poste en février 1955, s'est vigoureusement élevé contre les projets britanniques de réduire le budget consacré à la grande base de l'aviation. Il a réclamé l'adoption par Londres de mesures qui assureraient d'autres emplois aux ouvriers qui seront congédiés.

La Grande-Bretagne a adopté une nouvelle politique dans le domaine maritime, au cours des dernières années, afin de réduire considérablement les dépenses pour fins militaires et de

Le chef du parti gouvernemental socialiste, âgé de 41 ans, abandonne ses fonctions devant la situation créée dans l'île par la décision de Londres de réduire les activités des grands chantiers maritimes. Ceux-ci forment le principal élément de l'activité économique de l'île et assurent du travail à quelque 7,000 personnes.

Mintoff a demandé au gouverneur, le major-général Sir Robert E. Laycock, de nommer Elni Mercer, ministre socialiste des Travaux publics, comme nouveau premier ministre.

Le bureau d'information du gouvernement a déclaré que Mintoff démissionnait à cause du grave manque de confiance dont il est l'objet de la part des ouvriers des chantiers maritimes.



Ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas dans nos arènes politiques

par Pierre LAPORTE

La loi créant une nouvelle cour de révision sera sanctionnée, avant l'ajournement de la session pour les Fêtes. On dit à Québec que ce sera la "cadeau de M. Duplessis" aux avocats de son parti.

Il est fortement question de Me Antonio Talbot, ministre de la voirie, comme juge en chef de cette nouvelle Cour.

On mentionne plusieurs noms comme candidats possibles pour le parti conservateur dans le comté de Québec-Est, actuellement représenté à Ottawa par M. Louis Saint-Laurent.

Me Noël Dorion, procureur sénior de la Couronne à Québec, et Me Emile Simard, sont au nombre des personnes qu'on mentionne.

Des amis de M. René Bélanger, président de la Fédération des employés municipaux et de corporations scolaires, voudraient mousser sa candidature, mais celui-ci ne veut pas en entendre parler.

Trois témoignages qui me sont parvenus à Québec cette semaine:

1 — Un député de l'Union nationale a avoué à un ami qu'il lisait le "Devoir" chaque jour, mais qu'il préférait que la chose ne se sache pas.

2 — Un avocat, ami connu de l'Union nationale, a déclaré que le "Devoir" avait sa place dans la province de Québec. "Il nous botte le derrière et cela nous fait du bien", a-t-il dit.

3 — A un fonctionnaire provincial qui était en train d'acheter le "Devoir" j'ai dit: "C'est dangereux ce que vous faites là". Il a répondu: "Peu importe c'est à peu près tout ce qui reste d'intéressant au Parlement".

C'est une heureuse coïncidence que ces trois témoignages arrivent en pleine campagne d'abonnement.

Les vacances des Fêtes commenceront jeudi soir prochain pour les Chambres provinciales. On prévoit que ce congé se terminera dans la deuxième semaine de janvier.

Deux députés parmi les plus aimables ont organisé des réceptions pour les journalistes à l'occasion des Fêtes. Celle de M. Hormidas Langlais, député des Îles-de-la-Madeleine, aura lieu mercredi soir, et celle de M. Paul Sauvé, ministre du bien-être social et de la jeunesse, jeudi soir. M. Langlais profite toujours de l'occasion pour faire déguster des produits de son comté.

Si M. Talbot est nommé juge, M. Duplessis annoncera probablement un remaniement ministériel. Depuis 1944, soit depuis plus de 13 ans, les seuls ministres qui soient disparus sont: M. Omer Côté, revenu juge, MM. Marc Trudel et Patrice Tardif, battus aux élections de 1952; et MM. Jonathan Robinson, J.P. French et Bona Dussault, décédés.

Aucun des portefeuilles importants, finances, travail, bien-être social et jeunesse, industrie et commerce, santé, voirie n'a changé de titulaires depuis 1944.

On affirme que Me Louis-René Beaudin, ancien président de la Chambre des communes, se désintéresse de plus en plus de la politique fédérale. Au point de songer à ne pas briguer de nouveau les suffrages aux élections de 1958.

Le Globe and Mail, de Toronto, publiera d'ici quelques jours un article sur les journaux jaunes de la province de Québec. Le représentant québécois de ce journal, M. Langlois Côté, a collectionné, pour les fins de son article, une

organiser ses forces selon les exigences de l'ère atomique.

Il y a trois semaines, Mintoff a déclaré à la Législature de Malte, qu'il avait clairement laissé entendre au gouvernement britannique, lors des négociations constitutionnelles et financières, sans végétation et sans ressources minérales connues, que la décision de fermer le chantier rendra "intenable" la

position britannique dans la colonie.

Malte, base navale et fortifiée britannique depuis que la Grande-Bretagne a enlevé l'île à la France en 1800, est une terre pauvre. C'est un pays rocheux, sans végétation et sans ressources minérales connues.

Malte, l'île voisine de Gozo et

quantité impressionnante de journaux nauséabonds. C'est effarant qu'on tolère pareille littérature dans une province qui se dit catholique!

M. Valère Vachon, qui a mis fin à sa carrière politique de la manière que l'on sait, n'est peut-être pas au bout de ses peines. Un jugement de cour lui apprendra peut-être avant bien longtemps qu'il est chassé de la politique pour cinq années.

Il a confessé jugement à des accusations qui pourraient, selon certains observateurs, donner lieu à des poursuites contre lui.

Sa manœuvre a d'ailleurs échoué puisque l'homme qui devait le remplacer, M. Lucien Croteau, a été battu.

M. Frank Hanley, député et conseiller municipal, a déclaré à Québec, en présence d'au moins trois journalistes, qu'il avait eu raison de voter contre Lucien Croteau et qu'il le ferait encore. Il aura l'occasion avant longtemps de faire ses preuves!

De plus en plus c'est à Québec que se règlent les problèmes municipaux de Montréal. Depuis quelques semaines c'est une procession ininterrompue de conseillers municipaux et de membres du comité exécutif qui sollicitent des entrevues avec le premier ministre, avec des ministres ou avec des députés de l'Union nationale.

Un des personnages les plus actifs dans les contacts entre conseillers municipaux et députés québécois semble être M. Dave Rochon, qui est entré au Conseil municipal après une éclipse de trois années.

L'Union des électeurs de la province annonce qu'elle commence la publication d'un journal en langue anglaise, qui fera écho aux campagnes de Vers Demain. Il s'intitulera: "The Union of Electors".

Certains maires paraissent faire peu de cas de leur autorité. Celui de Magog, par exemple, a non seulement permis que des créditistes s'emparent de deux réunions consécutives du Conseil municipal, mais il a accepté de se retirer pendant que les créditistes enguirlandaient les échevins... pour ne pas les influencer!

Le journal étudiant de l'Université de Sherbrooke se nomme le "Campus estrien". Tout le monde n'a pas accepté apparemment que l'on assume M. Duplessis de compliments lors de sa récente visite à Sherbrooke. Dans ce journal un étudiant écrit:

"Le 'cheuf' se rendit sur le Campus, bénit l'Ecole, se fit photographier et prononça un discours (électoral, il va sans dire). Entre autre, il s'écria que 'la réputation de la province de Québec est bien au-dessus de certaines déclarations dont il ne faut pas tenir compte mais qu'il faut souligner discrètement'. Au dire de La Tribune, on a cru comprendre qu'il parlait des abbés Dion et O'Neill. Comme on voit, le 'cheuf' profite de toutes les occasions pour baver sur ceux qui lui grattent le nez."

"En définitive, que penser de cette visite des honorables membres de l'Union Nationale? Que ces messieurs suivent avec une logique implacable leur politique qui fut toujours: 'Jvous donne d'argent, donnez-moi des votes'. Ils cherchent à se gagner le monde universitaire; peine perdue: sauf quelques individus, bien plus veules qu'aveugles, on peut dire que l'Union Nationale s'est depuis longtemps suicidée dans nos universités."

quelques îlots, ont une superficie totale de quelque 122 milles carrés et une population de quelque 317,000 habitants — soit 2,600 personnes par mille carré.

Un tiers de ses ressources provient de l'activité du gouvernement britannique. Le quart de sa population est employé dans des

travaux de défense dans les arsenaux et dans les chantiers maritimes.

Lisez et
faites lire
"Le Devoir"

Incomparables
Deux nobles liqueurs.

La Grande Liqueur Française
Benedictine
La liqueur d'après-dîner
fabriquée depuis plus de 400 ans
à Fecamp, France

B et B
BRANDY
Une liqueur au goût
plus sec
La saveur exquise
de la Benedictine
marquée au superbe
bouquet du Cognac

PRESTO OIL BURNER REG'D
spécialistes en:
SYSTEMES DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES
SERVICE REGULIER 24 HEURES PAR JOUR
HUILE A CHAUFFAGE (CONTRATS)

ATTENTION

30 ans d'expérience dans le chauffage
Nous avons des hommes compétents qui assurent
le service sur les systèmes munis d'un appareil

GAZOGÈNE
appelez JOUR et NUIT : DU. 1-1855
(Voir page 5)

BRUNET
DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE
DANS LA CREATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUEBEC

J. BRUNET Liée
Fondée en 1877

GRAND ACHAT

EATON

POUR TOUTE LA COMPAGNIE

Edredons "Electropuff"
A contrôle automatique, remplis Dacron® léger!

Une offre étonnante chez EATON, à temps pour les cadeaux des Fêtes! Les Edredons "Electropuff" seront non seulement douillets l'hiver, mais ils forment de confortables couvertures d'été! Notez tous les avantages de ces edredons électriques et profitez de ce bas prix chez EATON mardi!

- Remplis de Dacron® léger, non allergène, antimites, et imputrescible.
- Leur couverture en crêpe acétate de même que le rembourrage Dacron® sont lavables à la machine et séchent rapidement.
- Contrôle automatique pour régler à la température désirée; une lampe-témoin vous aide à repérer le contrôle dans l'obscurité.
- Très grand tablier pour permettre de bien border le lit.
- En rose, vert menthe, bleu ou jaune avec un côté réversible à motifs de fleurs.
- Environ lit simple: 68" x 84", lit double environ 80" x 84".

19.95

Pour lits simple ou double

Soutenez-vous de l'immuable garantie EATON:

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS."

T. EATON CO. LIMITEE
OF MONTREAL

COMPOSEZ PL 9211 — Demandez le Service des Commandes
Appareils électriques et couvre-lits (Rayons 277 et 436), au cinquième et deuxième étages.

Accusé de tentative de meurtre, Callahan est arrêté en flagrant délit de vol par effraction

L'agresseur du Dr Ruben Lévesque était en possession d'un revolver volé quelques jours plus tôt. — Plus aucune protection n'était accordée au président de la LAC depuis que Callahan était de retour à Montréal.

Edward Callahan, sur qui pèse déjà une accusation de tentative de meurtre à la suite de la sauvage agression dont avait été victime le Dr Ruben Lévesque le 28 juin dernier, a été arrêté samedi matin de bonne heure, dans un magasin de la rue St-Laurent et accusé de vol par effraction, de possession illégale d'une arme à feu et de recel de cette arme. Callahan est possible d'une peine de 14 ans de pénitencier.

Au moment de son arrestation, ce bandid américain qui a établi ses pénates à Montréal depuis plusieurs années, était en liberté provisoire, après avoir fourni un cautionnement de \$10,000, en attendant son procès pour tentative de meurtre, aux prochaines Assises criminelles, en février.

C'est vers les six heures du matin, samedi, que Callahan a été appréhendé, à l'intérieur d'un magasin de vêtements situé au 4091, rue Saint-Laurent, en flagrant délit de cambriolage. Au moment de son arrestation, il était en possession d'un revolver de fort calibre volé quelques jours plus tôt dans une automobile. Il n'a offert aucune résistance aux deux policiers qui ont pénétré après lui dans le magasin.

Un des complices qui attendait à l'extérieur a réussi à prendre la fuite avant que la police ne songe à faire des recherches dans les parages.

A la suite de l'agression dont avait été victime le président de

la LAC, le président de l'élection fédérale, M. Castonguay, avait demandé une protection sérieuse pour le Dr Lévesque.

Aussi longtemps que Callahan se trouvait aux États-Unis, où il faisait face aux procédures d'extradition, la police de Montréal accorda en fait une protection très rigoureuse et un policier montait la garde 24 heures sur 24 devant la demeure du Dr Lévesque.

Après la défaite du maire Jean Drapeau et la victoire du sénateur Fournier, Callahan accepta subitement de revenir au Canada, avait alors que l'accusation d'assaut grave avait été changée pour celle de tentative de meurtre. Or quel-

Accusation de tentative de meurtre

A la suite de certaines difficultés d'ordre diplomatique, la première accusation portée par la police de Montréal contre Callahan, réfugié à Albany, avait été changée pour celle de tentative de meurtre. Au cours de l'enquête préliminaire, le juge Omer Lévesque, le 7 novembre dernier, avait estimé suffisantes les preuves de l'accusation de tentative de meurtre. Il refusa par ailleurs tout cautionnement. Cependant quelques jours plus tard, à la suite de démarches du procureur de Callahan, Me Raymond Daoust, le juge Wilfrid Lazure accepta finalement d'accorder un cautionnement de \$10,000.

Pendant ce temps, le ministère de l'Immigration émettait un ordre de déportation à l'endroit de Callahan. Cette cause est en appel mais Callahan dut fournir un nouveau cautionnement de \$500.

Il réussit cependant à fournir très rapidement le montant réclamé par le tribunal et depuis près d'un mois il circulait librement en ville, alors que la police n'accordait plus aucune protection au président de la Ligue d'action civique. Il est vrai que l'administration était changée et que le chef Langlois pouvait maintenant agir plus librement.

Arrêté samedi matin, Callahan comparaitra aujourd'hui sous l'accusation de vol par effraction, recel et possession illégale d'arme à feu. Il est possible d'une peine de 14 ans de pénitencier et de la peine du fouet. Il ne fait aucun doute qu'il ne bénéficiera pas de la clémence du tribunal.

C'est en février qu'il subira par ailleurs son procès sous l'accusation de tentative de meurtre. Une autre accusation pesait d'ailleurs contre lui, celle d'assaut avec intention de nuire.

Cette accusation est actuellement en suspens et si la première accusation est rejetée, cette deuxième sera reprise et une peine de 14 ans de prison pourra alors être infligée à Callahan.



Cadeau au maire d'Angers. — Cette photo fait voir le superbe original sculpté que le maire Ernest Crépeault de Ville d'Anjou vient de faire parvenir à son collègue de la Ville d'Angers, M. Victor Chatanay. "En offrant cette sculpture représentant un des plus beaux spécimens de la faune canadienne, a déclaré le maire Crépeault, nous avons voulu témoigner d'une manière tangible des sentiments d'amitié qui unissent nos deux pays." Cette pièce qui est l'oeuvre du sculpteur animalier bien connu Albert Demers, ornera une salle de l'hôtel de ville d'Angers. On se rappelle que le député-maire d'Angers a présenté il y a quelque temps au maire Crépeault une médaille frappée à l'effigie du célèbre château d'Angers et gravée à son chiffre.

Selon le rapport de la Fondation industrielle sur l'éducation

Le Canada consacre, per capita, trois fois moins d'argent que les Etats-Unis aux recherches

Il est impossible de bâtir une puissance industrielle de première grandeur en comptant uniquement sur des informations scientifiques puisées en seconde main et sur des progrès technologiques copiés de l'étranger.

C'est là l'une des principales constatations contenues dans le volumineux rapport préparé par la Fondation industrielle sur l'éducation au regard de l'aide financière accordée par les sociétés commerciales à l'enseignement supérieur.

Selon la formule per capita, souligne le rapport, les dépenses totales affectées à la poursuite des recherches au Canada ne représentent qu'un tiers de celles consenties par les Etats-Unis à cette fin et trois cinquièmes de celles du Royaume-Uni.

Le rapport souligne par ailleurs que le Canada fait face à une situation toute particulière dans le domaine des recherches, comme dans tous les autres secteurs de l'éducation, en raison du rythme rapide de son évolution industrielle dans des temps spécialement difficiles.

Changement radical

"En tant qu'ancienne puissance agricole, ajoute-t-il, la nécessité de consacrer notre énergie à la poursuite de recherches de base et de progrès technologiques s'était fait très peu sentir. Cette situation a subi un changement radical."

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport donne par contre des chiffres qui semblent avoir principalement trait aux recherches fondamentales. Ils comprennent quelques sommes d'argent affectées aux recherches appliquées — ou l'application des connaissances acquises à la mise au point d'un produit spécifique — mais ils ne représentent vraisemblablement qu'une faible partie de ces dépenses.

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et établit la comparaison avec le montant de \$130,000,000 versé pour l'achat de produits de beauté. Cette somme

Le rapport indique qu'une somme totale de \$115,500,000 a été dépensée à des fins de recherches en 1956 et

LE DEVOIR, MONTRÉAL, LUNDI, 16 DECEMBRE 1957

Pendant que nous dormons sur nos retards

Aujourd'hui, environ 73,000 jeunes Canadiens fréquentent l'université. Dans huit ans, on prévoit qu'il y en aura 130,000, soit presque le double. Nous ne pourrions en recevoir davantage. Or on estime que durant ces huit années, 700,000 autres jeunes gens seront aptes à poursuivre des études universitaires. C'est notre manque d'équipement qui les en écarte. Telles sont les conclusions d'une étude sur le financement des institutions de haut savoir, que vient de rendre publique l'Industrial Foundation on Education.

Il s'agit ici de l'ensemble du Canada, où déjà l'université serait moins accessible qu'aux États-Unis. Si l'on songe que ceux-ci se regardent actuellement comme devancés par la Russie, en matière de formation scientifique; si l'on se souvient en outre que plusieurs pays d'Europe, pourtant moins riches et aussi libres, possèdent un système d'enseignement gratuit qui prend l'enfant à l'école primaire et ne l'abandonne, s'il est doué, qu'à la fin des études universitaires; alors il faut conclure au retard de notre pays.

Mais ce n'est pas tout.

Le taux de la scolarité québécoise est inférieur à la moyenne canadienne: nos enfants quittent l'école primaire plus tôt que l'adolescent de plusieurs autres provinces. Ceci est un phénomène général. Il a des causes complexes. L'une d'elles, c'est la vétusté de notre système et son peu d'accessibilité.

Néanmoins le système lui-même traverse une crise financière à chacun de ses trois stades.

Les commissions scolaires sont aux abois. La loi pour aider l'éducation a permis d'absorber leurs dettes anciennes; comme l'avaient prévu les critiques d'alors, elle ne les a pas empêchées de creuser un nouveau gouffre. L'école primaire est sous-alimentée: elle parvient à vivre en mangeant ses ressources à venir et, dans plusieurs secteurs, en payant mal ses maîtres. L'école normale ne suffit pas d'ailleurs à former les compétences qui seraient nécessaires. Malgré des constructions accélérées, presque partout les locaux sont insuffisants; cela, d'après nos propres standards, pourtant inférieurs à la moyenne canadienne, elle-même en retard sur la moyenne américaine.

L'enseignement secondaire n'est pas mieux partagé. Là aussi les immeubles ne suffisent pas, il faut recourir de plus en plus à un personnel laïque — mal payé et dans l'ensemble peu préparé parce qu'on n'a rien prévu —, et de la sorte obérer davantage des budgets déjà en déséquilibre. Déjà entrent à l'école primaire des filles et des garçons bien doués qu'on sait qu'on ne pourra pas recevoir au collège, faute de locaux et de maîtres, quand leur formation élémentaire sera parachevée.

Les universités, d'année en année, évitent la catastrophe grâce à des moyens de fortune, ce qui est une expression bien mal ajustée au réel: le dernier palliatif a consisté à relever les frais de scolarité, c'est-à-dire à écarter davantage de l'université les jeunes des familles moins aisées ou moins convaincues de consentir les sacrifices nécessaires.

Bref, nous sommes en état de crise aiguë. Et nous ratissons nos jardins comme si de rien était.

Prenons garde pourtant que cette situation ne porte contre notre régime un jugement sans appel: demain nos enfants, privés d'une instruction que le monde moderne exige, l'entendront avec rage et se demanderont comment nous avons pu dormir sur nos responsabilités.

Car d'une part le gouvernement provincial ne veut pas admettre qu'il y ait crise. Il endort l'opinion. Il empêche de son mieux que le public ne se fasse de la réalité une représentation dramatique. Quand l'Etat fédéral, heureux de s'avan-

cer dans un domaine qui lui était jusqu'ici fermé, offre de maigres cadeaux, Québec lui ferme la porte au nez; en quoi il a raison; mais a-t-il raison d'être satisfait de lui-même? A-t-il raison de dormir et de nous endormir?

Et nous avons tort de nous laisser rassurer aussi aisément. Nous avons tort de ronfler sur nos retards. Ils vont handicaper l'individu, affaiblir le groupe. Nous avons tort de ne pas jouer notre rôle d'opinion au sein d'un régime d'opinion. Si la public se soulevait, pense-t-on que le gouvernement oserait se glorifier de maigres réalisations quand nous accumulons déficits sur déficits, quand la scolarité est péniblement basse, quand ni l'école primaire, ni l'enseignement secondaire, ni l'université ne répondent aux besoins d'un peuple civilisé? Quand des facultés doivent refuser des élèves et quand des masses d'enfants doués ne songent même pas à s'y présenter? Quand des provinces en avance sur nous et des pays en avance sur les plus évoluées de nos provinces s'estiment dépassées par des peuples hier quasi primitifs?

Car nous ne jetterons pas la pierre seulement sur l'Etat. L'Etat, c'est nous. Il est à notre image. Il a tort de nous abrutir; mais nous nous laissons faire avec vraiment trop de complaisance. Il est trop facile de nous avoir.

Parmi nos lecteurs il se trouve certainement des parents dont les enfants souffrent, dans dix ans, dans cinq ans, de la pénurie que nous laissons s'établir. S'arrêtent-ils à y penser? Font-ils de leur mieux pour communiquer à l'entourage un sentiment d'urgence qui, de proche en proche, finirait bien par empoigner la collectivité entière?

Une école, un collège, une aile d'université: cela se construit assez vite. Mais ce qu'on n'improvise pas, c'est le maître et c'est plus encore le maître du futur maître. Au moment où une véritable impulsion serait donnée, on serait à quatre ans, peut-être à huit, de la première relève. Il faut dix ans pour former certains professeurs d'université. Et ce qui se crée moins vite encore c'est une tradition de culture: un lieu où se transmettent des attitudes humaines aussi bien que des techniques.

La fièvre suscitée par le spoutnik russe nous saisira peut-être; l'enseignement scientifique en profitera. Mais les études plus désintéressées, les recherches sur l'homme et le milieu, quand comprendrons-nous leur importance?

Il y a une bataille de l'éducation à mener dans le Québec. Et c'est l'opinion d'abord qu'il faut gagner. Trop d'hommes qu'on appelle instruits regardent l'enseignement qu'on leur a donné comme un fromage qu'on déguste à part soi sans inviter les autres, sans faire en sorte que les autres en profitent. En d'autres termes: il y a partout, et il y a chez nous des profiteurs de l'instruction. Ce sont les premiers coupables. Il y a aussi la léthargie d'un peuple que l'histoire n'a pas gâté et qui mesure mal l'importance d'un système vivant d'éducation.

Il y a enfin la conscience de notre pauvreté relative: les millions engouffrés dans cette entreprise ne serviraient pas ailleurs. Mais existe-t-il un placement plus efficace? Se serrer la ceinture pour que ses enfants connaissent un meilleur sort, n'est-ce pas le réflexe normal du père de famille? Dans la vie privée, chacun s'y résoudra sans se prendre pour un héros. Croit-on que dans l'ordre public les choses changent d'essence et que les générations présentes n'ont aucun devoir à l'endroit de celles qui s'en viennent? Croit-on qu'un groupe d'ignorants, et d'ignorants volontaires, multiplie les chances de vie des Canadiens français?

André LAURENDEAU

L'ACTUALITÉ

Claire Lévesque

J'ai toujours eu de l'inquiétude pour les noms communs qui prennent une s au singulier, et à l'unité; ça complique la syntaxe et la tranquillité. Particulièrement, le mot poulx est le plus remarquable; davantage remarqué depuis que Claire Lévesque en a fait le titre — le poulx de ma vie — des battements de cœur qu'elle ne parvient quand même pas à assourdir entre les pages d'une plaquette qui en remue!

Il ne s'agit pas de littérature, de genre, de lettres. Les ma-

niques du classement, raids dans leur corset trop baléiné, restent à leur manie, et refusent le chant qui tient à son rythme. La vie, c'est la vie. Collons à chacun de ces mots qui toquent sous le doigt posé à l'écoute...

un appel sûr et plein de force un sourire, tel un accueil pour qui je puisse être seuil, Amour.

Chut! Il faut faire le silence, qui se peuple soudain et grouille d'un bruit qui fend le cœur comme le cri d'une naissance:

si je scrute tes yeux je sens bouger les masques et c'est enfin, accrochant et liant, ce cœur qui va bondir en eau claire, en route vers les aubes spirituelles des éclatantes montées.

Que ce petit livre est lourd de l'âme cachée qui scande tous ces mots! Tumultueux, dur comme la douleur dont chacun s'invente une sorte — on ne parle pas des endormis, des enroulés, des farouches, des empallés, des agités, des tortillants, cloués et

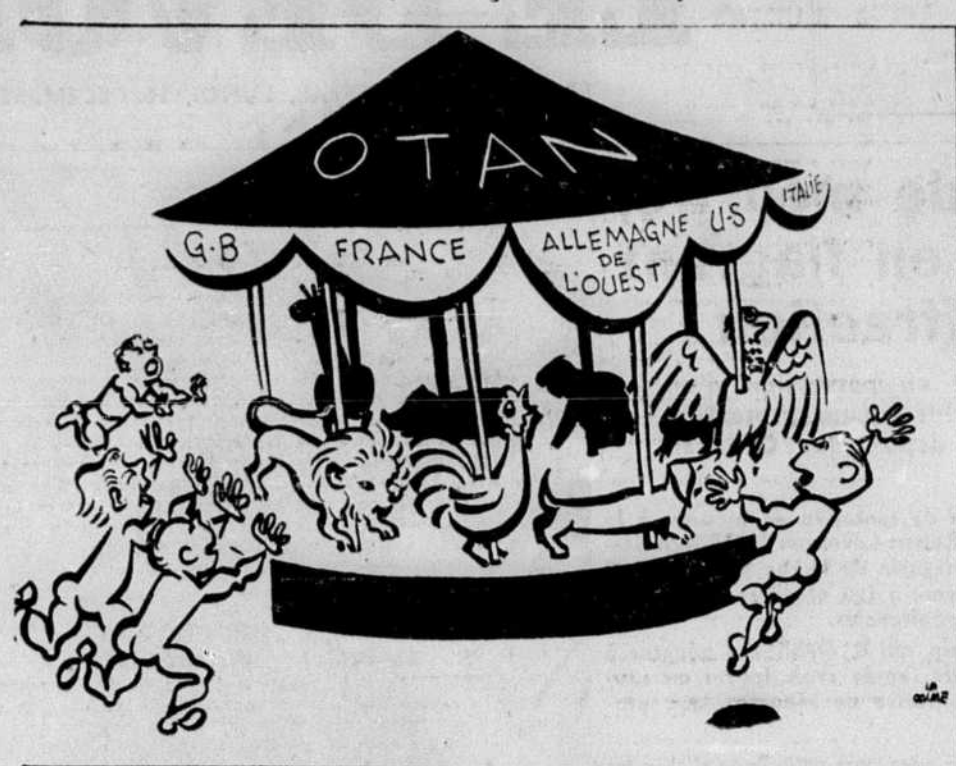
compagnie — et s'en va faire reconnaître l'exigence tendresse qui recommence le monde, depuis qu'il cherche à être ciel par le don plutôt qu'enfer dans le calcul, à l'heure du libre choix tant que l'acharnement de nos cœurs butés mange nos derniers refus que dure sa faim! dure son espoir!

Pathétique comme une hémorragie.

Françoise GAUDET-SMET

(1) LE POULX DE MA VIE, édition Albert Lévesque.

Ca marche, mais ça n'a nulle part



"Vite, reprenons nos places pour une autre cir... conférence"

Blocs-Notes

La promotion du général Allard

Le général de brigade Jean-Victor Allard vient d'être promu au rang de major-général. Il se trouve à être le deuxième officier canadien-français élevé à ce grade dans la période d'après-guerre. Le premier a été le général J.-P.-E. Bernatchez qui a obtenu sa promotion il y a déjà deux ou trois ans. Le général Dollard Ménard, qui a attendu pendant plus de dix ans sa promotion de colonel à général de brigade, devrait finir par avoir son tour.

Le grade de major-général, qui correspond à celui de général divisionnaire dans l'armée française, semblait jusqu'à ces derniers temps interdit aux officiers canadiens-français. Les choses se passaient comme si une règle non écrite avait fixé pour eux un plafond qui était celui du commandement d'une brigade. Les rares exceptions à cette règle n'avaient été consenties qu'à des officiers arrivés à l'heure de la retraite et

non susceptibles d'exercer une influence dans l'armée canadienne.

Il faut donc se réjouir de la promotion du général Allard qui, survenant après celle du général Bernatchez, semblerait indiquer une évolution heureuse dans nos milieux militaires. Le grade de major-général n'est pas une distinction honorifique: il assure au contraire à son titulaire le commandement d'un corps de l'ordre d'une division ou une fonction d'une importance équivalente.

En fait, le général Allard devient chef adjoint de l'état-major de l'armée canadienne. On dit même qu'il aurait des chances de devenir éventuellement chef d'état-major. Ce serait évidemment quelque chose d'extraordinaire.

Le général Allard doit se féliciter aujourd'hui de la décision qu'il a prise il y a pas si longtemps de demeurer dans l'armée au lieu de se lancer dans la politique active comme on l'invitait à le faire. Nous ne comptons pas assez d'officiers qui ont du prestige pour en sacrifier un seul et le général Allard était généralement reconnu comme notre meilleur soldat. Il devrait rendre de grands services à ses compatriotes au cours des prochaines années.

Ce n'est qu'un commencement

La promotion du général Allard et son affectation à l'état-major de l'armée ne constitue ce-

pendant qu'un commencement. Il reste énormément à faire avant que notre représentation devienne un tant soit peu satisfaisante.

Il faut que le ministère de la défense nationale et le haut commandement accordent leur sympathie et leur encouragement aux officiers canadiens-français. Il faut que ces officiers eux-mêmes travaillent encore plus que les autres pour affirmer leur compétence. Il faut enfin que le Collège militaire de Saint-Jean recrute des cadets de choix et nous fournisse chaque année une promotion de jeunes officiers d'une valeur exceptionnelle.

Notre représentation actuelle dans l'armée est bien insuffisante, même si nous y comptons un certain nombre d'officiers dont quelques-uns viennent d'être promus à l'échelon supérieur. Notre représentation est presque inexistante dans la marine et dans l'aviation. Nous ne comptons pas un seul officier supérieur dans l'une ou dans l'autre et les jeunes officiers susceptibles d'être promus au cours des prochaines années sont fort peu nombreux. Il faudra que le ministère de la défense nationale se préoccupe de cette anomalie et qu'il prenne des mesures extraordinaires pour la corriger.

Il est juste de reconnaître que l'ancien chef du parti conservateur, M. George Drew, s'était prononcé publiquement en faveur d'un collège militaire français et qu'il avait sans doute ainsi contribué indirectement à la fondation du Collège de Saint-Jean. Il faut espérer que l'actuel ministre de la défense nationale, le général George Pearkes, partage pleinement les vues de son chef. Il est de bon augure que le général Allard soit ainsi promu et affecté à l'état-major général quelques mois après son entrée en fonction.

P. V.

LETRE DE LONDRES

Les troupes britanniques en Allemagne

par Jean WETZ
(Tous droits réservés pour Le Monde et Le Devoir).

LONDRES, 6 décembre. — Les conversations anglo-allemandes ont pris fin sur une note assez curieuse. M. von Brentano a cru bon d'afficher un optimisme inhabituel. Il a été jusqu'à dire que les rapports entre les deux pays n'avaient pas été aussi bons "depuis des siècles". Du côté anglais on manifeste plus de réserve.

Cela s'explique. Le voyage de M. von Brentano n'a pas permis de trancher la querelle sur les 50 millions de livres que le gouvernement de Londres réclame pour l'entretien de ses troupes en Allemagne. Lors de la conférence de presse qu'il a donnée dernièrement M. von Brentano s'est même trouvé dans un certain embarras. Les journalistes anglais ont en effet attiré son attention sur une déclaration faite à Bonn selon laquelle l'Allemagne ne pourrait pas "subventionner plus longtemps les prétentions de la Grande-Bretagne à être une grande puissance". Après avoir mis en doute l'exactitude de cette déclaration, le ministre a fini cependant par démentir de façon catégorique que son gouvernement envisage le problème sous l'angle du prestige.

Les conversations ont fourni au Foreign Office l'occasion de préciser que si le Conseil atlantique a été saisi de ce différend les autorités de Bonn avaient été informées à l'avance de la démarche britannique et qu'elles lui avaient donné leur accord. M. von Brentano ne se serait donc pas trouvé, à Londres, devant un fait accompli. Ainsi s'explique que le problème de la contribution allemande n'ait

presque pas été abordé au cours des entretiens. Encore est-il possible que de nouveaux échanges anglo-allemands aient lieu sur ce sujet une fois que l'affaire aura été examinée par les experts de l'O.T.A.N.

Vues communes sur la zone de libre-échange

Les vues des deux gouvernements sont beaucoup plus proches lorsqu'il s'agit de stimuler la coopération européenne — à long terme — par une coopération économique occidentale, que pour "compléter" le Marché commun. Enfin on a remarqué à Londres que M. Maundling — le membre du cabinet chargé des négociations européennes — a longuement participé aux conversations avec M. von Brentano. Aussi les Anglais ont-ils l'impression qu'ils peuvent compter sur le gouvernement de Bonn pour jouer le rôle d'arbitre dans des pourparlers qui ne paraissent provoquer en France qu'un minimum d'enthousiasme.

Le monde où il nous faut vivre

Quinze Premiers à Paris: craintes et espoirs

Par Jules NOCH

délégué de la France au sous-comité du désarmement de l'O.N.U.

A la projection d'une chienne hors de l'atmosphère, les Occidentaux répondent par un geste inédit: la réunion du Conseil de l'O.T.A.N. non au niveau hebdomadaire des ambassadeurs, ni à celui, moins fréquent, des affaires étrangères, mais à l'échelon sans précédent des chefs de gouvernement. L'idée vient de M. Spak, qui n'en manque pas: à l'appel du secrétaire général de l'O.T.A.N., Eisenhower, Macmillan, Adenauer, Gaillard et onze autres présidents vont s'assembler à Paris. Les mânes de Laika en tressaillent.

J'avoue mon peu d'enthousiasme, mes craintes. Surchargés de besognes multiples, ces hommes peuvent consacrer peu d'heures à un tel colloque. Qu'on les prie d'autoriser un accord déjà conclu entre leurs ministres des affaires étrangères après discussions entre experts ou par voie diplomatique, ils s'acquiescent à merveille de cette mission simple et solennelle. Mais si les questions demeurent pendantes, ils n'auront pas le temps de progresser vers leur solution et masqueront leur insuccès en un communiqué magnifiant leur communauté de vues sans la préciser, et pour cause. Insuffisamment préparée, leur réunion ajoutera du flou au vague préexistant. C'est, après l'affaire des armes tunisiennes et les controverses sur la détention d'engins nucléaires, à espérer de la conférence de Paris.

Mais on peut redouter plus. A Genève, où se tint en 1955 la dernière conférence au sommet, les deux camps étaient présents. Témoins de ces journées, j'ai constaté l'absence, faute d'accord préalable, de tout résultat concret, mais aussi l'utilité de ces contacts personnels qui, par-dessus le rideau de fer, endrènt de vifs espoirs et un esprit neuf, hélas! très évanouissable.

A Paris, naturellement, pas de Soviétiques. Ceux-ci interpréteront tout ce qui s'y dira sous le signe de la guerre froide. Au lieu de diminuer la tension croissante, plus sans doute que leurs échecs aux scrutins de l'O.N.U., cette appréhension explique l'actuel boycottage de la commission de désarmement par Moscou. Le pire pour tous, serait que demain s'accentuent encore ces antagonismes que depuis tant d'années certains s'efforcent inlassablement d'atténuer; que se renforce le complexe soviétique né d'un long isolement, ou celui d'Occidentaux qui voient rouge en songeant à l'U.R.S.S.

Force internationale

Le délai d'étude serait d'autant plus long qu'une telle révision supposerait l'acceptation, à la leur de l'égalité stratégique, de certains concepts constamment et énergiquement repoussés quand l'O.T.A.N. faisait figure de secteur principal; ainsi des diverses formules de délimitation partielle du centre de l'Europe par limitation des effectifs globaux, par replis convengus, ou par élimination de certains armements, qui, toutes, contribueraient à transformer une zone critique en trait d'union. Conception s'associe aisément à la nécessaire présence des Anglo-Saxons sur le continent, à titre de symboles d'unité, et ne se confondant nullement avec la délimitation totale ni avec la neutralisation politique, contre lesquelles convergent des arguments variés, valables ou contestables.

Redoutant le "vide", certains se refusent à admettre tout projet de "zone de moindre armement". Voici, à leur intention une variante de la même idée: pourquoi ne pas prendre l'initiative de proposer l'extension aux frontières sensibles de cette "force internationale" qui fit ses preuves au Sinai? Pourquoi au lieu de deux armées, occidentale et soviétique, face à face le long de la ligne de démarcation, n'en pas suggérer une, plus symbolique que puissante, à cheval sur cette ligne, formée de contingents juxtaposés des membres de l'O.T.A.N. et de ceux du pacte de Varsovie, placés sous commandement neutre unique, qui parerait l'une de l'autre les armées des deux blocs? Vieille conception française, naguère défendue par des hommes allant d'André Tardieu à Paul Boncour, qui conserve toute sa valeur.

Si les Quinze ont l'audace imaginative de lancer de telles suggestions au monde, du bien pourra naître de la conférence de Paris. Si, au contraire, ils persistent à vouloir les pourparlers, leur réunion risque d'engendrer une recrudescence de fièvre.

Comment, dans ce second cas, répliqueront les Soviétiques? Par un geste supplémentaire de guerre froide? Par un redoublement de propagande en faveur de la colombe de la paix? Par l'envoi d'une nacelle fusée parachutant délicatement sur un coin d'Amérique des tonnes de voeux de Noël lestés de cette incertitude? Les trois solutions sont également concevables.

Parlera-t-on de la fin de la guerre froide? Souhaitons-le. Dans ce cas le colloque des Premiers sera nuisible, inutile ou fécond, selon sa tonalité.

Il sera nuisible et décevra les espoirs en Occident autant qu'en Orient si les chefs de gouvernement demeurent muets sur le problème du désarmement. Car (à suivre)

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

Lettre au "DEVOIR"

Les Frontiersmen

Monsieur le directeur,

Je suis assuré que "Le Devoir", qui s'applique à servir les bonnes causes, sera intéressé à publier dans ses pages une petite constatation que j'ai faite voici quelque temps. Voici... Ce dimanche-là, il y avait dans une paroisse de la Baie des Ha-Ha! l'acte de Chicomilti, un congrès de "Frontiersmen". Costumes admirables, tenue magnifique, personnes aimables... mais deux ombres au tableau: d'abord, car les "Frontiersmen" sont trop bien mis pour cela. Alors pourquoi?

Tandis que nos frères des autres provinces du Canada tentent pour nos belles langues française, tchèques, des les appuyer par notre façon de nous comporter. La langue française est très belle quand elle est employée à bon escient, mais elle perd tout son charme quand on s'en sert sans discernement.

Je suis, monsieur le directeur, un ami du "Devoir", et un admirateur du proverbe: "Chaque chose à sa place..."

Aurélien PROULX

OTAN: division sur l'attitude...

(Suite de la 1ère page)

Le débat sur la proposition soviétique et l'opposition à celle-ci, l'Alliance comme telle, accablée les dernières suggestions russes, par une simple fin de non-recevoir. Les suggestions de la Russie ont été faites la semaine dernière dans une série de lettres, signées par le premier ministre Boulganine et envoyées aux chefs de l'OTAN et aux divers gouvernements mondiaux. Des informations ont déjà été discutées et analysées par les membres du Conseil permanent de l'OTAN et seront de nouveau étudiées à la conférence au sommet, qui s'ouvre aujourd'hui.

On peut prévoir que le premier ministre Macmillan et le président Eisenhower affirmeront dans leurs déclarations politiques que la priorité doit être accordée au renforcement de l'unité et de la stratégie occidentale. En pratique, cela signifie que les alliés doivent d'abord régler leurs problèmes avant de tenter de s'entendre avec la Russie. Agir autrement, selon l'opinion américaine et britannique, serait courir le risque de négocier à partir d'une position d'infériorité, maintenant que la Russie possède le projectile intercontinental.

Divergence accentuée

L'attitude anglo-américaine est apparue au grand jour après que les principaux pays de l'OTAN eurent tenu une série de consultations privées, sous forme de réunions distinctes, incluant le secrétaire d'Etat américain, John Foster Dulles, M. Macmillan, le chancelier Konrad Adenauer et le premier ministre français, Félix Gaillard.

Boulganine a suggéré que les armes nucléaires de toutes sortes soient interdites sur le territoire de l'Allemagne, des deux côtés du Rideau de fer, ainsi qu'en Pologne et en Tchécoslovaquie. Si une telle entente s'avère fructueuse, comme le croient évidemment les leaders soviétiques, elle pourrait être étendue à d'autres parties du continent.

Officiellement, peu des délégations qui assistent à la conférence de l'OTAN ont commenté les propositions de Boulganine. Mais dans les coulisses il semble ne faire aucun doute que des pays comme la Norvège, le Danemark, la Belgique et l'Italie, réclameraient vraisemblablement que les propositions soient sérieusement étudiées.

Cycle d'entretiens

Eisenhower s'est entretenu avec le premier ministre Félix Gaillard afin d'obtenir que la France accepte l'établissement de bases de projectiles sur son territoire. Plus tard, M. Gaillard a discuté avec le chancelier Konrad Adenauer, de l'Allemagne occidentale. Ce dernier a rencontré le premier ministre Macmillan de Grande-Bretagne. M. Eisenhower projette de s'entretenir avec Macmillan avant la séance d'ouverture de la conférence.

M. Diefenbaker a rencontré M. Macmillan hier soir, en compagnie du ministre canadien des affaires extérieures, M. Sidney Smith. Le secrétaire au Foreign Office, MM. Selwyn Lloyd, a aussi participé aux entretiens, à l'ambassade britannique.

Ce fut une journée fructueuse en entretiens diplomatiques, à la veille de l'ouverture de la conférence.

ence des 15 Etats de l'OTAN au Palais de Chaillot.

Les pourparlers peuvent être considérés sans exagération, et dans un tel état de tension, comme les plus importants de notre génération.

Les questions sont graves et de plus grande complexité; on s'attend à la conférence au sommet amorcée au moins des solutions à ces problèmes.

La présence de quatre ministres canadiens, dirigés par le premier ministre Diefenbaker, démontre l'importance que le gouvernement canadien attache à ces discussions.

Washington et Paris

Des milieux très bien renseignés ont déclaré que les entretiens d'une heure entre Eisenhower et le dynamisme premier ministre de France, n'ont pas résolu le plus épineux problème qui confronte la réunion de l'OTAN: à savoir si la France changera d'attitude au sujet de l'établissement de bases de projectiles sur son territoire sans une promesse des Etats-Unis qu'ils appuieront la politique française en Algérie.

Ces milieux ont rapporté que M. Eisenhower a déclaré à Gaillard que les Etats-Unis sont d'opinion que la France doit continuer à jouer un rôle prédominant en Afrique du Nord.

Accord franco-allemand

M. Eisenhower a envoyé un câblégramme au premier ministre Nehru, de l'Inde, l'assurant que les Etats-Unis n'emploieront jamais leurs forces armées sauf en cas de légitime défense. Mais en même temps, le président a rejeté la proposition de Nehru d'interdire les essais d'armes nucléaires.

D'autre part, M. Gaillard s'est rendu à l'hôtel de M. Adenauer, qui se remet d'une attaque de grippe. Des milieux très bien renseignés ont déclaré que les deux leaders, au cours d'un entretien qui a duré deux heures et demie, ont convenu qu'il ne faut pas permettre aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne de dominer l'OTAN. De plus, disent ces milieux, ils ont convenu que le danger qui menace l'Ouest n'est plus à la frontière qui sépare l'Allemagne occidentale des pays satellites russes.

Les deux leaders seraient d'accord que l'Union soviétique a débordé l'Europe en pénétrant au Moyen-Orient et en Afrique.

Adenauer a répété à Gaillard et à Macmillan ce qu'il avait déclaré au secrétaire d'Etat Dulles, samedi: qu'il ne croit pas que ce soit le moment propice de discuter de l'établissement de bases pour projectiles en Allemagne occidentale.

La porte-parole officielle du chancelier a déclaré que la Turquie et l'Italie ont demandé aux Etats-Unis d'établir de telles bases sur leurs territoires. La Grande-Bretagne a déjà accepté.

Attitude envers l'Est

Adenauer, dans ses entretiens avec les Britanniques et les Français, aurait soulevé la question de la dernière lettre du premier ministre Boulganine suggérant des entretiens entre l'Est et l'Ouest.

Dans les milieux diplomatiques on s'est avisé que tous les pays de l'OTAN veulent que la porte reste ouverte à de tels pourparlers, mais que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, en particulier, ne croient pas que le moment de tels entretiens soit venu tant que l'équilibre militaire n'aura pas été rétabli entre les blocs occidental et soviétique.

Ce sujet serait discuté dans les entretiens privés entre Eisenhower et Macmillan, ce matin.

Eisenhower a passé la majeure partie de la journée de dimanche à mettre la dernière main au discours qu'il prononcera aujourd'hui.

Lettre d'Ottawa...

(Suite de la 1ère page)

ces d'énergie au Canada, le pipeline de gaz est un chapitre bien limité. La Commission Borden, à son sujet a reçu mandat d'enquêter sur les circonstances qui ont entouré l'octroi d'un contrat à la Trans-Canada Pipe Lines et sur le régime juridique de cette entreprise. Enfin, ces jours derniers, le premier ministre a précisé que la commission devra aussi s'occuper de fixer les taux chargés aux consommateurs de gaz naturel, en accord avec la Commission des transports.

Il y a plus, le PSD accuse le gouvernement d'avoir nommé, à la présidence de la Commission sur l'énergie, M. Henry Borden, président de la Brazilian Traction, et réputé défenseur de l'entreprise privée. M. Goldwell accuse nommément M. Borden d'être prévenu sur ce problème, même s'il ne met pas spécifiquement en doute son intégrité et sa probité. Et, d'ajouter M. Goldwell, l'un des membres de la commission, M. J.-Louis Lévesque, est le courtier chargé de vendre des actions de la Québec Natural Gas Company. Comment, dans ces circonstances, et en étudiant la composition de la commission, demande M. Goldwell, pouvons-nous penser qu'elle songera même à recommander la nationalisation du gazoduc?

La question est pertinente. Mais il faut faire remarquer ici que la commission compte un ouvrier, M. Gordon Cushing, vice-président du Congrès du travail du Canada, organisme bien connu pour la sympathie de plusieurs de ses membres à l'endroit du P.S.D., bien que rien n'indique de quelles thèses sociales se nourrit M. Cushing.

Enfin, il faut dire aussi que le gouvernement n'est pas lié par les recommandations d'une commission royale. Il peut les repousser aussi bien que les adopter. Rien ne dispense le gouvernement, à partir des témoignages rendus et des documents déposés devant une commission, de déclarer la politique qui lui semble la plus favorable aux intérêts des Canadiens.

D'autre part, il y a présomption qu'en nommant une commission royale, le gouvernement désigne pour en faire partie, des gens qui ne sont pas aux antipodes de ses idées sur le problème dont il leur confie l'étude. De ce point de vue, les appréhensions de M. Goldwell peuvent être justifiées.

Il est assez symptomatique, d'autre part, que les libéraux, lors du vote sur le projet de loi, aient applaudi le chef conservateur quand il se leva pour voter contre elle. Bien que les ministères aient refusé de faire valoir leur point de vue, en alléguant qu'une commission royale était saisie de la question, on peut penser que les conservateurs ne se résoudront qu'en dernière instance à nationaliser le pipeline. S'ils avaient eu un autre dessein, ils auraient pu nationaliser l'entreprise par un projet de loi, quitte à laisser la Commission Borden enquêter sur les circonstances entourant la concession de la Trans-Canada Pipe Lines.

Il appartient donc maintenant aux Canadiens de faire à la Commission Borden les recommandations qu'ils jugent opportunes sur ce problème extrêmement important du régime juridique du gazoduc. Les syndicats ouvriers, entre autres, devraient insister pour que le pipeline devienne propriété d'Etat. Le monopole qu'exercera sur l'économie canadienne le gazoduc trans-canadien ne doit pas servir à nous forger d'autres chaînes mais à libérer notre régime économique d'un autre empire qu'on est à constituer. Et d'ailleurs, l'exemple du tronçon nord-oriental du pipeline, nationalisé celui-là, n'est-il pas la preuve que la totalité du gazoduc peut, elle aussi, devenir la propriété collective du peuple canadien?

Les électeurs du Yukon vont aux urnes

WHITEHORSE (PC) — Pour la deuxième fois en six mois, les électeurs du territoire du Yukon se présenteront aux urnes aujourd'hui afin de choisir leur représentant à Ottawa.

Près de 5,200 votants sont disséminés sur ce territoire, d'une superficie de 200,000 milles carrés. Dans cette élection complémentaire, nécessaire par une décision de la Cour annulant les résultats de l'élection du 10 juin, ils auront à faire le choix entre le

candidat libéral, M. Aubrey Simons, et son opposant conservateur, M. Erik Nielsen.

Au cours de la fin de semaine, le mercure s'est maintenu entre cinq et dix degrés sous zéro, mais cette température est normale à cette période de l'année et il semble qu'elle aura très peu d'effet sur la fréquence de la votation. Les bureaux de votation seront ouverts de huit heures du matin à six heures du soir, heure du Yukon, soit une heure en arrière de l'heure normale du Pacifique.

Aux... QUATRE COINS du monde...

(Suite de la 1ère page)

d'actes de torture sur la personne de rebelles ou d'Européens soupçonnés de les aider, par certains éléments des forces de l'ordre. La Commission reconnaît que des tortures et sévices ont été pratiqués en dépit des consignes formelles des autorités. On cite notamment des cas de 87 rebelles détenus dans des locaux exiguës et malsains, où ils furent abandonnés et périrent asphyxiés. Plusieurs dizaines de cas de torture sont également enregistrés. Mais la Commission démontre que les autorités politiques et militaires ont multiplié les mises en garde à ce sujet et que des sanctions ont été prises contre quelque 200 responsables, simples soldats ou policiers, généralement. Tenant compte de la présence de près de 400,000 hommes en Algérie, la Commission remarque que les faits de torture ont été essentiellement des actes isolés et rend, pour l'ensemble, hommage à l'armée et à l'administration dont la conduite est restée irréprochable.

Etats-Unis: quand un président est-il incapable de remplir son mandat?

WASHINGTON. — Le sénateur démocrate du Tennessee, Estes Kefauver, a révélé hier qu'il préparait la rédaction d'un amendement à la constitution américaine qui aura pour effet de permettre à une commission spéciale d'établir quand un président n'est plus capable de remplir son mandat. La constitution, telle que rédigée actuellement, prévoit que le vice-président remplacera le président si celui-ci meurt, ou n'est plus capable de conserver son poste. Mais rien ne prévoit comment on établira que le président est maintenant "incapable". Il ne fait pas de doute que cet amendement à la constitution est inspiré par la récente maladie d'Eisenhower, la troisième depuis la réélection de ce dernier. Eisenhower a déjà lui-même proposé un amendement en ce sens, mais la déclaration d'incapacité devait venir du président lui-même, et c'est encore lui qui devait établir qu'il est de nouveau capable de remplir son mandat s'il voulait être réinstallé à son poste.

Iran: le tremblement de terre aurait fait 1,300 victimes

TEHERAN. — Pendant que l'Iran ne publie officiellement que le nombre de cadavres retirés des ruines, les dépêches révèlent que près de 1,300 personnes ont été victimes, vendredi, d'un violent tremblement de terre qui a secoué l'Ouest de l'Iran. L'épicentre du séisme était tout près d'un petit village de 1,100 habitants qui furent tous engloutis. Farsan est ainsi devenu une immense tombe dont on a retiré 205 cadavres. Les autres habitants du village sont considérés comme "morts et déjà enterrés". Les autorités se refusent à tout estimé du total des victimes, mais un porte-parole du ministre de l'Intérieur a déclaré qu'on croyait qu'au moins 100,000 personnes ont été touchées, de près ou de loin, par le désastre. Plusieurs familles sans abri erraient au hasard. Des mesures gouvernementales ont été prises pour leur fournir nourriture, vêtements et un logement temporaire.

Une loi marocaine porte un dur coup à la polygamie

RABAT. — Le Maroc a adopté un nouveau code matrimonial susceptible de décourager la pratique traditionnelle de la polygamie. Ce code, sans condamner la polygamie, stipule que, dans tout contrat de mariage soit insérée une promesse de l'époux de ne pas prendre plus d'une femme. Le ministre marocain de la Justice, Abdelkrim Benjelloun, a précisé que ce nouveau code respecte l'esprit du Coran qui autorise le mari à prendre jusqu'à quatre femmes, pourvu qu'il lui soit possible de leur assurer une subsistance. "Forcément", dans les conditions actuelles de vie, il est virtuellement impossible de fournir à plusieurs femmes un traitement égal". Le Maroc est le second pays de l'Afrique du Nord à reprouver la polygamie: la Tunisie a, l'an dernier, déclaré illégal le mariage avec plusieurs femmes. La nouvelle loi marocaine fixe, de plus, l'âge minimum du mariage à 15 ans pour les femmes et à 18, pour les hommes. Dans certaines régions rurales du Maroc, les cas ne sont pas rares où des mariages sont contractés par des enfants de 10 et 11 ans.

Nasser se réserve un domaine sur la planète Mars

TOKYO. — Le président Nasser d'Egypte s'intéresse à la planète Mars. Un porte-parole de la Société astronomique du Japon a déclaré que le président Nasser s'est enquis de la possibilité de se procurer un domaine sur la planète. Il aurait fait sa demande par l'entremise du bureau de l'organisation japonaise au Caire, Toraji Kishida, dont la société vend des domaines sur la planète Mars, a précisé qu'on a soumis au chef d'Etat égyptien le plan d'un territoire de quelque 80 acres, sur Mars.

Indonésie: grave menace pour l'économie du pays

De nombreux ingénieurs et techniciens hollandais veulent partir, malgré les pressions et les menaces de Djakarta

DJAKARTA. — Plusieurs centaines d'administrateurs, d'ingénieurs et de techniciens hollandais qui dirigent des industries vitales pour l'économie indonésienne, demandent de quitter le pays, a annoncé hier la mission diplomatique hollandaise. Le gouvernement indonésien voudrait par contre que cette catégorie de spécialistes demeurent à leurs postes.

On sait que dans le cadre de la campagne anti-hollandaise déclenchée par le gouvernement de Djakarta dans le but d'obtenir la cession de la Nieu-Guinée occidentale, on a ordonné l'expulsion de la plupart des ressortissants hollandais. Le gouvernement a spécifié qu'il ne voulait pas que les techniciens ou les employés essentiels à l'économie du pays, s'en aillent. Ce groupe tient pour une bonne part dans ses mains la clé de l'activité économique indonésienne, notamment de la navigation inter-insulaire et des industries exportatrices.

Mais la mission diplomatique a annoncé que des demandes de visas de sortie ont été faites par plusieurs de ces techniciens et spécialistes.

Les milieux d'affaires disent qu'un exode en masse des ressortissants hollandais frapperait durement l'économie indonésienne. Des Hollandais sont aussi à l'emploi de maisons américaines, belges, britanniques et françaises.

La vie de l'Indonésie dépend surtout des exportations. Mais la navigation entre les 3,000 îles de la République est paralysée depuis la campagne antihollandaise, entreprise il y a deux semaines, et les cargaisons de riz s'amoncellent sur les quais, ainsi que d'autres approvisionnements.

La saisie des compagnies maritimes, par des syndicats dominés par les communistes, a provoqué la mise à pied de 30,000 débardeurs.

Ces ouvriers dépendent des Hollandais pour leur riz et leurs salaires. La navigation inter-insulaire est dirigée par des Hollandais qui veulent maintenant quitter le pays. Les Indonésiens n'ont personne pour les remplacer.

Des compagnies japonaises, britanniques et belges auraient offert de s'occuper de la navigation mais il est peu probable que la substitution soit efficace avant au moins trois mois.

Les industries du caoutchouc, du thé, du café, du tabac et de l'étain sont en majeure partie dirigées par des Hollandais. Un exode de ces employés nuirait considérablement au commerce extérieur.

Les Indonésiens ne pourront jamais obtenir que d'autres personnes travaillent à la place des Hollandais, a déclaré un homme d'affaires hollandais.

CARILLON ANGÉLUS

C'est la PUISSANCE et la BEAUTÉ des cloches anciennes mises à la portée de TOUTES les BOURSES. Les cloches ÉLECTRONIQUES Electro-Vox exécutent toutes les SONNERIES LITURGIQUES désirées: cloches sonnant à toute volée, tintements, Bourdon, etc., tout est réalisé le plus aisément du monde. L'ANGÉLUS est donné AUTOMATIQUEMENT grâce à un mécanisme d'horloge.



TÉLÉPHONÉZ aujourd'hui même pour de plus amples informations

ELECTRO-VOX INTERCOM INC.

Québec 2-8606 Montréal 9-1581 Ottawa 6-1935 Toronto 3-3766 St. Catharines 4-4440

L'industrie chimique

Un cinquième syndicat reste fidèle à la CTCC

Un cinquième syndicat de l'industrie chimique a affirmé par un vote écrasant sa fidélité à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et a refusé de s'affilier à l'Union internationale des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC). Le vote a été pris par suite de la décision de la Fédération de l'industrie chimique de rompre son affiliation à la CTCC pour s'unir à un syndicat du CTC.

Il s'agit cette fois du syndicat des employés de l'usine du C.I.L. de Masterville. Ce syndicat, qui groupe 750 travailleurs, a adopté par un vote de 89,2 pour cent, une résolution par laquelle il:

1— désapprouve la décision prise dimanche le 3 décembre courant par le congrès spécial de la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Industrie Chimique;

2— se désaffilie, par la présente résolution de ladite Fédération Nationale des Travailleurs de l'Industrie Chimique, cette désaffiliation prenant effet immédiatement;

3— ne versera plus aucun argent pour quelque raison que ce soit à ladite Fédération;

4— réaffirme son adhésion à la C.T.C.C. et autorise le Comité Exécutif du Syndicat à convenir une entente avec la C.T.C.C. en vue de s'assurer les services techniques nécessaires;

5— rescinde toute résolution ou décision antérieures non conformes à la présente résolution.

Une simple addition démontre que le mouvement de la Fédération n'est vraiment pas appuyé par les travailleurs. Au cours des 6 votes pris dans les syndicats sur la question, 82 syndicats seulement ont voté en faveur de la désaffiliation de la CTCC. L'ensemble de ces syndicats représente 2,500 membres.

Le plus fort vote fut de 36, à la Canadian Industries Limited, de Shawinigan. C'est le seul syndicat qui ait accepté la proposition de la Fédération, mais 35 des ouvriers présents votèrent contre, c'est-à-dire qu'ils voulaient rester dans la CTCC.

Voici le nombre de voix enregistrées en faveur de la Fédération dans les cinq autres syndicats consultés: Carborundum, de Shawinigan; 13; Canadian Resins, de Shawinigan; 15; Dominion Oilcloth, de Montréal; 5; A Farnham; 0; C.I.L. de Shawinigan; 36. Ce qui fait un total de 82 jusqu'à maintenant.

La Grande-Bretagne...

(Suite de la 1ère page)

Les savants, sous la direction du physicien australien, Peter Thoneman, ont réussi à produire une température de plus de 5,000,000 de degrés centigrades à l'intérieur de "Zeta". A ce point, des neutrons ont été émis, indiquant ainsi qu'une fusion atomique se produisait à un taux accentué.

Mais les chercheurs de Harwell ont souligné qu'on ignore encore si les neutrons produits par "Zeta" sont thermonucléaires. S'ils sont, cela démontrera que l'énergie de l'hydrogène peut être maîtrisée.

Scepticisme américain

WASHINGTON. — Le directeur de l'organisme scientifique américain, qui se consacre aux travaux sur la maîtrise de l'énergie dégagée par la bombe à hydrogène, a déclaré hier qu'on est encore loin du succès dans ce domaine.

Cela s'applique à tous les pays qui travaillent sur ce problème, a déclaré le Dr Arthur E. Ruark, de la Commission de l'énergie atomique.

Le Dr Ruark commentait alors des rapports selon lesquels des savants britanniques ont réussi à créer une température de 5,000,000 de degrés centigrades en chauffant de l'hydrogène.

Il a salué cette réussite comme "un pas dans la bonne voie".

Le Dr Ruark est revenu lundi dernier de Grande-Bretagne, où il a visité les laboratoires de recherches dans le domaine de la maîtrise des réactions thermonucléaires.

Il a en même temps nié que les Etats-Unis empêchent la Grande-Bretagne d'annoncer ses progrès en ce domaine.

Lorsqu'on lui a demandé si la Grande-Bretagne était en avance sur les Etats-Unis dans les recherches sur la maîtrise de l'énergie thermonucléaire, le Dr Ruark a répondu:

"La situation variera de mois en mois à cause des travaux qui se poursuivent dans les laboratoires américains et britanniques".

Il a dit que l'échange de renseignements concernant les recherches respectives dans ce domaine "a été libre et ouvert" et il a ajouté:

"Je ne crois pas que nous leur ayons posé une question à laquelle ils n'aient pas répondu, et j'espère qu'il en est de même de notre part".

L'Assemblée...

(suite de la première page)

rebondi peu avant l'ajournement. M. Henry Cabot Lodge, des Etats-Unis, a déclaré que sa délégation réclamerait une autre session spéciale sur la Hongrie "si la situation l'exige".

La Russie et la Hongrie ont immédiatement soulevé des objections, répétant leurs prétentions que la crise hongroise, d'octobre-novembre 1956, est une question domestique. La 11e Assemblée générale s'était réunie en session spéciale, en septembre dernier, mais aucun résultat concret n'avait été obtenu. La session spéciale avait décidé de désigner le prince Wan, de Thaïlande, pour une enquête sur les lieux, mais celui-ci n'a pas obtenu la permission des autorités hongroises de visiter le pays. Ainsi les chances de succès d'une autre session spéciale semblent plutôt minces.

Chypre: rejet de la résolution

Un autre geste important de l'Assemblée, peu avant son ajournement, fut de rejeter une résolution de la Commission politique sur la question de Chypre. Cette résolution (en faveur de laquelle une faible majorité s'était dégaie, à la Commission) aurait exprimé l'espoir de l'Assemblée que le peuple de la colonie insulaire britannique ait le droit de décider de son avenir politique.

Le vote fut de 31 contre 25 et 24 abstentions. C'est dire que la Grèce a obtenu beaucoup moins que les deux tiers nécessaires à l'adoption de sa résolution. Le Canada a voté avec la Grande-Bretagne contre la résolution.

Lisez et faites lire "Le Devoir"

CINZANO

VERMOUTH ITALIEN

Importé

... De renommée mondiale par sa saveur depuis 1816...

CINZANO

.. rouge

et sucré...

Un apéritif

parfait

CINZANO

Délicieux

"on the rocks"

frappé ..

ou

chambrière

CINZANO

... marqué

à un prix

qui vous plaira

CINZANO

SHEARER LUMBER CO. LTD.

2571 COTE DE LIESSE - MTL

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE

PORTES EXTERIEURES

DE MARQUE UNIK

GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE

RECENT 7-6575

QU'EST-CE QUE LE **GAZOGENE?**

C'EST UN APPAREIL PERMETTANT D'ECONOMISER DE 15% A 30% SUR L'HUILE A CHAUFFAGE!

- Accepté par Ottawa (Brevet No 500590)
- Vu et approuvé par des compagnies d'assurance
- Conforme aux règlements du département des incendies
- Satisfaction garantie ou argent remis
- Référence de clients satisfaits

GARANTIE

Si, lors de l'installation, les instruments de précision "BACHARACH" ne démontrent pas 20% d'économie, nous l'enlèverons sans frais.

NU-MATIC FUEL SAVING CO

LA PLUS GRANDE MAISON DU GENRE AU CANADA

pour plus d'informations, appelez:

CR. 7-8608 — CR. 7-8696 — CR. 7-8697 — CR. 7-8719

SHERBROOKE et les Cantons de l'Est Pour informations appelez Sherbrooke

LO. 7-4748

Certains territoires sont encore ouverts pour distribution

QUEBEC et la banlieue Pour informations appelez Québec

LA. 3-2736

A L'OCCASION DES FETES:

CONCRETISEZ VOS VOEUX DE BONHEUR, SANTE ET PROSPERITE...

EN OFFRANT A VOS PARENTS ET AMIS, UNE BOITE DE

APISERUM

Solution pure de Gelée Royale stabilisée qui apporte à l'organisme une nourriture riche, un aliment hygiénique naturel.

IMPORTÉ DE FRANCE Mélangé de produits à base de Gelée Royale NON stabilisée...

Exiger la marque APISERUM et la signature DE BELVEFER

VOUS POUVEZ OFFRIR EGLEMENT AUX DAMES

Le Traitement de Beauté à la

GELÉE ROYALE APISERUM

Ce traitement diminue ou fait disparaître les rides, rend l'épiderme net, clair, et donne un teint éclatant.

OFFREZ AUSSI AUX PERSONNES GRASSES LE NOUVEAU PRODUIT NATUREL

ALIMENT MAIGRE SANTALGUES

DE BELVEFER

qui leur permettra d'obtenir ou de conserver "la ligne"

SI VOTRE PHARMACIEN NE PEUT VOUS LES PROCURER Téléphonez à

AV. 8-2375 le soir LA. 5-7380 OU ECRIVEZ A

APISERUM

170-180 est rue Dorchester, MONTREAL, Q.



Grande occasion. — Sous les guirlandes des Fêtes, ce taffetas d'Arnel d'un vert jade brillant, froitrouté comme la soie. Le drapé généreux de la taille est noué en un large ceinturon. De petites manches courtes enjolivent le corsage à encolure carrée. Le jupe tombe en plis généreux. Le secret de la beauté de ce merveilleux tissu est la fibre d'Arnel qui anime les couleurs, ne se froisse pas et ajoute un charme nouveau à ce tissu préféré de toutes, le taffetas.

Les étoiles

Pareilles dans le ciel aux lampes d'un ami
C'est nous qui rassurons l'univers endormi.
Chacune de nous garde une ville auprès d'elle.
Nous guidons les vaisseaux sur la mer infidèle
Et dans nos sphères d'or, fraîches, jusqu'au matin,
Nous écoutons le bruit d'un aboiement lointain.
Nous voyons, à travers l'écluse des nuées,
Sur les fronts des dormeurs leurs âmes avouées.
Le monde se confie à notre tribunal.
Et plus haut que le vent qui tourmente un fanal,
Plus haut que les foyers morts que la cendre encombre,
Nous siégeons clairement sur notre trône d'ombre.
Corrigant les sentiers et leurs blêmes écarts,
Calmes, nous présidons aux carrefours hagards.
Nous perçons l'épaisseur des arbres, et les branches
Fourmillent, dans la nuit, de nos piqûres blanches.
Les hommes sont en proie au songe amer et doux.
Et la route s'éclaircit à nos lueurs, et nous.
Tendis que la fatigue immense cède au rêve,
Nous attendons en paix que l'aube nous relève.
Et lorsqu'au chant des coqs le jour reprend le ciel,
Nous baignons nos fronts d'or dans l'air universel.
Tout rentre; le sentier reconnaît la cheumière;
Rien ne peut nous éteindre, excepté la lumière.

Abel BONNARD

GAZOGÈNE?

économie!

(voir page 5)

LA SANTE PAR LE YOGOURT NORMANDIE!

La Ferme Normande de St-Hubert vous en offre aux meilleures conditions de prix et de qualité... grâce aux éléments qu'il contient:—

- 1° PROTEINES complètement assimilables
- 2° BACTERIES Bulgares
- 3° VITAMINES en grande quantité

LE YOGOURT NORMANDIE EST GARANTI PUR ET CONTRÔLÉ PAR LE DÉPARTEMENT de Santé de Montréal

TELEPHONEZ POUR ÉCHANTILLONS GRATUITS

Le YOGOURT NORMANDIE est fait exclusivement avec le lait des vaches de la Ferme NORMANDIE, et bénéficie du contrôle constant et méticuleux du Département de la Santé de la Ville de Montréal. Lorsque vous servez le YOGOURT NORMANDIE, vous pouvez être sûr qu'il est absolument frais, la date portée sur le contenant en témoigne.

Yogourt naturel — Framboises
Dégraissé spécial pour régimes

CHEMIN CHAMBLY - ST-HUBERT, QUE.

Nous livrons par toute la ville et sur la rive Sud

La Femme au FOYER et dans le MONDE

Propos sensés d'Ellen Fairclough au "Ladies day" à l'Empire club

(PC) — Mme Ellen Fairclough, qui a été nommée secrétaire d'Etat en juin dernier, s'est dit d'avis que le sexe n'a rien à voir dans la façon d'envisager les problèmes d'ordre économique ou politique.

Mme Fairclough a fait cette déclaration, aujourd'hui, à Toronto, alors qu'elle était la conférencière invitée à un dîner de l'Empire Club, à l'occasion d'un "Ladies Day". On lui aurait alors demandé d'expliquer le point de vue d'une femme dans les affaires gouvernementales.

Evolution

Mais Mme Fairclough a prédit par ailleurs que les dix prochaines années verront de grands changements dans l'acceptation des femmes à des postes responsables. Elle a fait remarquer qu'à l'heure actuelle, le principe "à travail égal, salaire égal" a été accepté par la législation ouvrière. Toutefois, ce serait les chances d'avancement qui seraient compromises du côté féminin.

Mme Fairclough ne jette pourtant pas tout le blâme sur les hommes ou les vieux préjugés.

"C'est mon opinion, dit-elle, que les femmes elles-mêmes devraient faire preuve de leur volonté d'accepter plus de responsabilités qu'elles ne l'ont voulu dans le passé."

Elle a aussi expliqué que plusieurs femmes hésitent encore à accepter la candidature provinciale ou fédérale, à cause de la distance parfois considérable qu'il leur faudrait parcourir pour remplir leurs obligations. Cependant, environ 1,200 Canadiennes participent maintenant aux affaires municipales de leurs localités respectives, soit comme maires, échevins ou conseillers. Et il s'en trouve davantage à des postes non électifs ou bénévoles de certains organismes à l'échelle locale, nationale et internationale.

Mme Fairclough, qui est une ménagère de Hamilton, en plus d'être comptable, est une des deux femmes qui siègent présentement aux Communes. Elle a dit aussi que la réticence des femmes se manifeste encore dans le commerce et l'industrie.

En effet, en dépit du nombre considérable de la main-d'œuvre féminine embauchée par les entreprises industrielles, il s'en trouve deux seulement qui tiennent des postes de commande dans les unions alors que très peu sont des directeurs de compagnies canadiennes.

Nouvelles dirigeantes à la Ligue ouvrière

(CCC) — Les membres du Conseil national de la L.O.C. ont approuvé la nomination de deux nouvelles dirigeantes nationales: Mlle R. Lavoie, de Chicoutimi, devient secrétaire nationale, Mlle C. Dion, de Montréal, propagandiste nationale. Le Comité national de la L.O.C.F. se compose maintenant ainsi: Mme A. Nicolas, présidente; Mlle M. Cloutier, trésorière; Mme C. Dion, Mlle T. Vigant, responsable des services; Mmes B. Bélanger, responsable du S.O.E. et R. Comt, responsable des nouveaux de formation. A la L.O.C. le Comité national est composé de MM. D. Bossel, président et responsable des nouveaux de formation; J. Blais, secrétaire et propagandiste; R. Aubé, trésorier et R. Bélanger, responsable du Service d'Orientation des Foyers.

Sous la présidence active de M. D. Bossel, les délégués ont étudié les projets préliminaires pour l'enquête sociale et le programme religieux qui seront adoptés définitivement en mars. Le programme religieux sera vraisemblablement centré sur la Sainte Vierge. Par ce choix, la L.O.C. entend souligner d'une façon particulière le centenaire des apparitions de la Vierge à Lourdes. Elle désire également apporter son active collaboration à l'affermissement de la dévotion mariale chez les adultes du milieu ouvrier.

Pendant cette réunion de deux jours, Son Exc. Mgr Laurent Morin, secrétaire de la Commission épiscopale d'Action catholique, a rencontré les délégués.

Maxime

NETTOYAGE
ENTREPOSAGE
Service de 3 heures
BE. 1158 — BE. 7151

Maux de Tête

Vite soulagés par
ANTALGINE
L'essayer c'est l'adopter
ANTALGINE

Parmi les principales raisons évoquées pour interdire l'accès de certains postes aux femmes, le ministre mentionne les deux prétextes suivants: ou bien les femmes croient que leurs confrères emploient des termes trop compliqués, ou bien ces derniers prétendent que les femmes veulent toujours monopoliser la conversation. A cela, Mme Fairclough a répondu que 12 années d'expérience à des postes où elle était parfois la seule femme ne lui ont jamais appris de nouveaux mots. Quant à la seconde alléguation, elle répondit: "Pas de commentaires".

De plus en plus, les femmes constituent un actif important dans la main-d'œuvre au pays, y compris les femmes mariées et les personnes plus âgées. En 1933, les salaires féminins ont été près de \$150,000,000 en taxes fédérales. "Dici dix ans", a dit Mme Fairclough, la moitié des Canadiennes qui auront passé l'âge scolaire seront au travail. Pour ce qui est du travail à temps partiel, elle ne considère pas ce principe comme une solution parfaite. Dans la plupart des cas, il ajoute aux frais domestiques, comme lorsqu'il s'agit de faire garder les enfants ou de s'attacher les services d'une aide. Et il y a aussi la perspective de perdre son emploi plus facilement.

Aux anciennes de la Présentation de Marie

On nous prie de reproduire: Une Amicale vient de se fonder au sein de la Présentation de Marie. C'est ce que, par la voie des journaux, le nouveau comité vient d'annoncer, faisant ainsi appel à toutes "les Présentes résidant à Montréal, à quelque pensionnat où elles aient fait leurs études", et les priant de se réunir, le 1er décembre, à la nouvelle Maison provinciale, située au 9,300 boul. St-Michel.

La nouvelle aura surpris nombre d'anciennes, et pour cause! Et plus d'une se sera posée les questions: 1. Pourquoi donc a-t-on fondé une amicale chez la Présentation de Marie, puisque celle-ci existait déjà, bien que sans appellation officielle, dans chacune de ses maisons? 2. Pourquoi l'a-t-on fondée à Montréal, puisque la communauté n'a pas de maison d'enseignement dans la métropole, sauf l'Ecole St-Emile et quelques couvents dans la banlieue? 3. Pourquoi l'a-t-on établie dans ce cadre si nouveau auquel nul souvenir ne se rattache?

Que l'on ne permette d'exprimer ici franchement son avis, en m'adressant à toutes mes sœurs présentes qui ont reçu l'invitation. Il est vrai que de nos jours on assiste à une foule d'innovations dans tous les domaines, mais celle d'une amicale qui réunit toutes les anciennes résidant à Montréal, et qui atteignent le millier et qui ont passé dans les divers couvents de la Présentation de Marie, m'a semblé pour le moins singulière. Pour ma part, il ne s'agit plus d'une amicale, mais d'une fédération quelconque, et j'ai nettement l'impression que l'inverse de cette organisation détruit de chères et vieilles conceptions dans nos esprits d'anciennes selon lesquelles l'on voulait et tenait à tout prix revoir nos chères maîtresses et compagnes dans le décor où nous avions vécu.

La caractéristique de l'amicale n'est-elle pas surtout de s'attacher aux lieux qui, un jour, ont été une certaine ambiance et aux personnes qui ont formé une certaine famille, qui s'est agrandie avec le temps et a compté maintes générations, famille qui a vécu dans le même esprit, selon la

La couleur même la ronde de la mode pour Noël par la renaissance audacieuse des tons de pierres précieuses. Les dessinateurs se sont inspirés des couleurs modernes, animant de traits lumineux de rouge Noël, vert émeraude et bleu royal, chaque robe de cocktail ou de réception.

La formule magique pour Noël est un mariage de couleurs, broderie et tissus. Les créateurs de tissus utilisent la couleur généralement et l'enjolivent de broderies d'or ou d'argent, de pierres du Rhin et de boutons scintillants. Ils ajoutent ensuite des fils tenus de fibres de beauté, l'Arnel et l'acétate Chemcell dont jaillit une zébrure étincelante de taffetas, crêpes et tissus de fantaisie.

Les dessinateurs canadiens dans leurs collections spéciales pour les Fêtes, affirment les tendances importantes de la mode d'automne et laissent entrevoir les innovations du printemps '58. Les ourlets et les décolletés des robes du soir sont soulignés à l'arrière. Contrairement aux silhouettes tubulaires favorisées le jour, les robes de cocktail sont à corsages ajustés et jupes amples. Quelques modèles ont des drapés harmonisés, à jupe cloche, sont soulignés de larges ceinturons terminés par des boucles et des noeuds énormes sur le côté.

L'oeuvre et la vie de Marie Noël

L'oeuvre poétique complète de Marie Noël a été éditée par la Librairie Stock, Delamain et Boutelleau de Paris. Ce volume comprend les cahiers suivants: LES CHANSONS ET LES HEURES — CHANTS ET PSAUMES D'AUTOMNE — LES CHANTS DE LA MERCI — LE ROSAIRE DES JOIES.

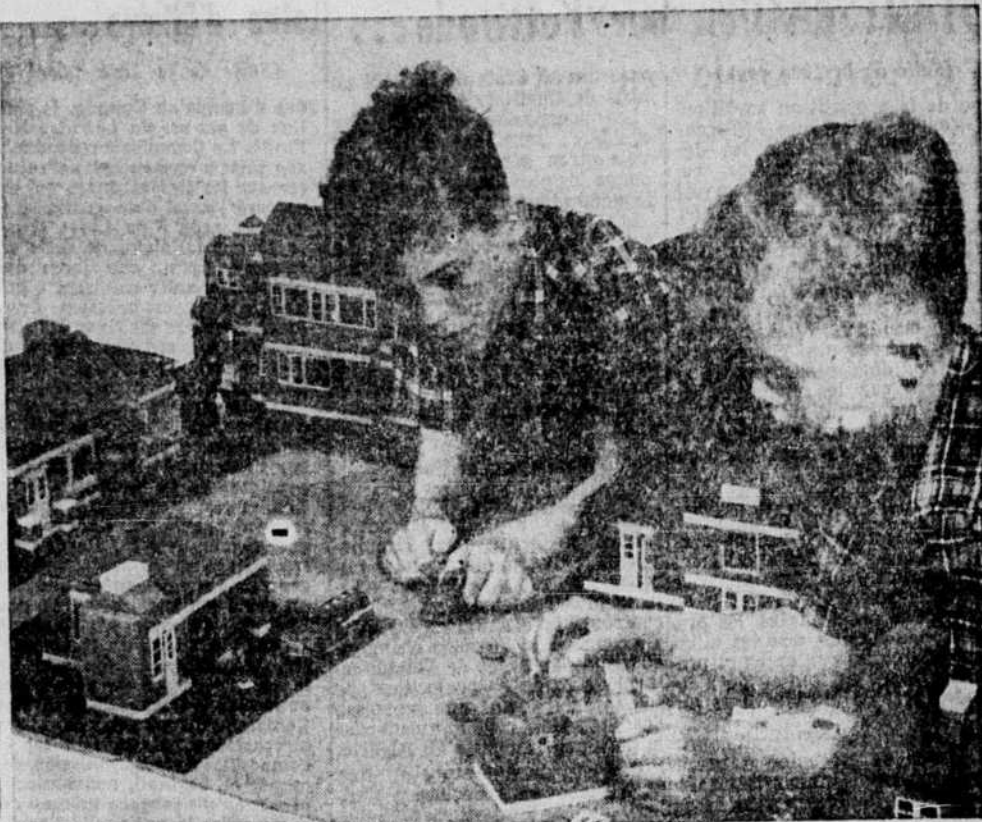
Très beau volume à couverture cartonnée gris et bleu, de près de 500 pages mais imprimé sur velin supérieur qui en fait un livre de format bibliothèque et de pesanteur ordinaire.

Ses oeuvres en prose sont: CONTES — PETIT JOUR — L'AME EN PEINE.

Sa pièce de théâtre: LE JUGEMENT DE DON JUAN. En préparation: CHANTS D'ARRIERE SAISON.

LA NEIGE QUI BRULE est une étude-biographie de Marie Noël, très bien conduite et très agréable à lire même si l'on ne partage pas complètement toutes les notes critiques sur certains poèmes. Brochure de plus de 400 pages, de la Librairie Arthème Fayard.

Ces ouvrages sont en vente dans les librairies ou peuvent être commandés chez les éditeurs.



Des briques incassables en polythène stimulent l'imagination de ces architectes en herbe. Maintenant offertes dans les rayons des jouets d'un grand nombre de magasins, ces briques miniature se fixent les unes aux autres, pour former de solides structures. Les jeux comprennent un assortiment de briques de divers formats, avec toits, portes et chassis. Des plans sont aussi fournis pour bâtir, au choix, des écoles, des gratte-ciel, des maisons modernes. Ces nouvelles briques de polythène ont été mises en vedette lors d'une exposition des fabricants de jouets canadiens, avant la saison des Fêtes.

Conférence pour les jeunes sur leur rôle dans la société

Une conférence pour jeunes filles aura lieu au Local du Centre Social du Bon-Conseil, 1389 rue Maisonneuve, mercredi soir, le 16 décembre, à 8 h. Sujet: "VOTRE RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ" présentée par Mlle Madeleine Grenier, éducatrice sociale.

Retraite à Béthanie

A Béthanie, 80 est, rue Laurier, il y aura une retraite du soir aux dates suivantes: 20, 21, 22 décembre pour jeunes dames. Renseignements: CRéscant 2-5793

LA COUTURE CHEZ SOI



9329
No 9329

Trois dans un! Robe-casaque (jumper), une petite blouse qui peut varier de couleurs et une courte jaquette et un modèle protecteur et d'exprimer mon désir de mouvement qui peut se permettre de confectionner avec succès.

Le patron No 9329 est offert pour les âges de 2, 4, 6, 8 et 10 ans. La grande robe 6, blouse, requiert 7 huitièmes de verge d'un tissu de 35 pouces de largeur; robe et jaquette: 2 verges et 7 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 sous au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de

VINS PRESTIGIEUX DE FRANCE

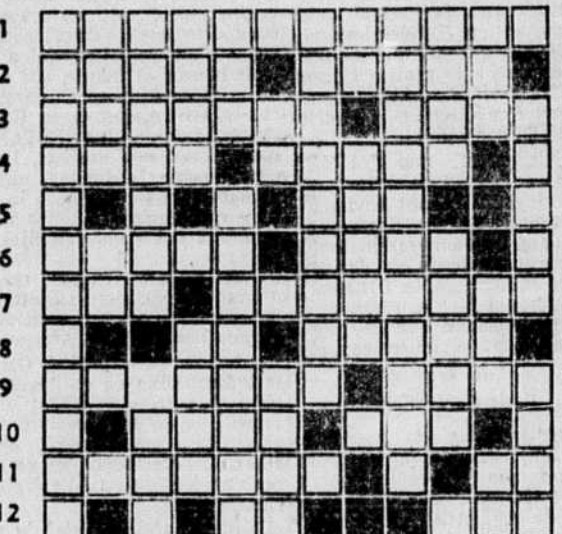
DOMAINES CORDIER

BORDEAUX ROUGES ET BLANCS

CHATEAU GRAUD-LAROSE — CHATEAU LAFAURIE-PEYRAGUEY
Aussi Chateau Tanusso, Chateau Meyney
et Imperial Rose à prix moindres
OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES LIMITEE - MONTREAL

Les mots croisés du "Devoir"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1—Elle a ses bals et ses soirées
- 2—Pas lourd — Groupe
- 3—Pas courant — Prénom d'une star d'Hollywood
- 4—Crédule — Haut plateau d'Asie
- 5—Ferme de Provence
- 6—Parler pour les vendanges ou le Père Noël — Sans que personne ne sache
- 7—Colère — Protégé du froid
- 8—Démonstratif — Prénom d'une idole des adolescentes actuelles
- 9—Relief — Article
- 10—Ses piqûres sont mauvaises — Saison
- 11—Sous le toit — Article
- 12—Se suivent — Possèdent

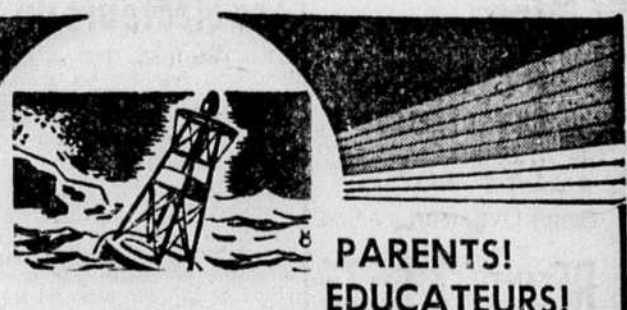
VERTICALEMENT

- 1—Il fait disparaître les tâches
- 2—En Allemagne — Métal
- 3—Qui ne pense qu'à soi — Article
- 4—Transmet les sensations — Parti
- 5—En ferme — Gros peigne
- 6—Phonétiquement: activer — Prénom espagnol
- 7—Sans borne
- 8—Note — Sans originalité
- 9—Elle pousse à l'attaque
- 10—Plus longue en hiver — Chiffre de base
- 11—Démonstratif — Sur la rose des vents — Période
- 12—Au ciel — Jus fermenté

Solution de samedi

Horizontalement:—
CARBURATEURS; ECARTÉMENT; LAVE — MENT — IL; IDEM — INDRE; BILE — NI — EPEE; AE — VITALITE; AL — SEPARÉ; APRE — CERE; IM-MOLER — NI; EN — NASSAU; ETE — OCRE — MES; SU — NUDES — IRE.

Verticalement:—
CELIBATAIRES; ACADIE — PM — TU; RAVEL — ARMEE; BREME — LEON; UT — OU; RE-MINISCENCE; AMBENT — RA-RE; TEND — AP — SES; ENTRE-LACES; UT — EPIRE — AMI; ETERNUER; SALUEE — FI — SE.



PARENTS! EDUCATEURS!

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- I. — La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 p. \$2.50
- II. — La Névrose: cette grande misère humaine, 278 p. \$2.50
- III. — La Névrose: rempart de la maladie, 280 p. \$2.50
- IV. — Névrose, Conscience, Religion, 278 p. \$2.50
- V. — Névrose et Obsessions, 289 p. \$2.50
- VI. — Fautes à éviter en Education, 175 p. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal.
Membre des Sociétés de Psychologie de Crée, d'Angleterre et d'Allemagne.
Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51).
Ex-Boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ **GRATIS** ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages.

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

Corporation de Valeurs Trans-Canada montre un profit accru cette année

POTINS FINANCIERS

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, Paris et New York étaient fermées comme de coutume, samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg.

Comme toutes les moyennes furent à la hausse durant la dernière semaine sur nos Bourses Canadiennes et de Montréal, sauf celle de Toronto, les valeurs mobilières canadiennes pourraient bien être encore soutenues au début de cette semaine, d'autant plus que l'on notait une plus grande participation du public sur le marché de New-York durant la dernière semaine sur le moindre ralliement.

Comme M. Walter Maynard, de Shearson, Hamill & Co., membres de la Bourse de N.Y., n'a pas hésité à dire, ces jours-ci, devant les membres de The Montreal Institute of Investment Analysts, que "les tendances économiques devraient continuer d'être à la baisse pendant quelques temps et que les dividendes s'en ressentiront vu la contraction des profits", il ne faudrait donc pas trop espérer du marché en ce moment, d'autant plus qu'il n'a pas osé se prononcer quant à savoir si la hausse avait touché son plus creux comme les obligations l'ont fait récemment.

Les expéditions de tissus synthétiques par les moulins canadiens en octobre ont atteint 6,825,000 verges, au regard de 6,849,000 verges durant le même mois l'an dernier, selon le rapport de Silk and Rayon Institute.

Le fractionnement proposé des actions des classes A et B de l'Imperial Investment Corporation Ltd a été approuvé et il y aura maintenant en circulation 549,762 actions de la classe "A" et 2,003,500 actions de la classe "B". Les actions de la classe B en circulation atteindront les 15,880 et qu'il y en aura 16,000 d'autorisées. Cette dernière catégorie de valeurs d'investissement est détenue entièrement par la Power Corporation of Canada Ltd, soit un record.

La semaine dernière a été fort irrégulière sur les Bourses Canadiennes et de Montréal. En effet, sur 349 titres qui y furent traités, 56 furent à la hausse, 180 à la baisse et 113 demeurent stationnaires, au regard de 116, 124 et de 119 respectivement durant la semaine précédente. Cette allure erratique fut accompagnée d'un virement accru. En effet, 1,905,120 actions industrielles, minières et pétrolières changèrent de mains au cours de la semaine écoulée, comparativement à 1,655,803 durant le cours de la semaine précédente; ce qui porte donc le total des transactions depuis le début de l'année à ce jour à 144,566,836 actions, comparativement à 269,724,802 actions transigées durant la même période de l'an dernier. Un coup d'oeil sur les tableaux ci-contre permettra à quiconque de constater que bien des valeurs mobilières furent passablement achalandées et que, sur 6 catégories de titres transigés, aucune ne fut à la hausse et 6 à la baisse.

Les ventes au pays des fabricants de radios se sont élevées, en octobre, à 77,015, contre 76,618 un an plus tôt, tandis que les ventes de tourne-disques n'ont atteint que 27,026 contre 30,122, et celles des téléviseurs 67,519 contre 83,837. Les ventes de radios en janvier-octobre ont avancé à 563,795 unités en 1957 au regard de 533,119 en 1956, et celles de tourne-disques à 175,057 au regard de 130,786; par contre les ventes de téléviseurs ont reculé à 355,675 unités contre 487,236. Les expéditions de lampes de radio et de téléviseur ont baissé pendant le mois (1,288,874 contre 1,527,459), mais, pendant les dix mois, elles ont augmenté (12,144,972 contre 11,826,147).

Lovely Bessière Co., of Canada Ltd vient de compléter l'achat de Kops Bros. Ltd., établi au pays en 1917.

The Black & Decker Mfg Co., a vu son volume de ventes atteindre les 52,398,544 durant l'exercice clos le 30 septembre 1957, Power Corporation of Canada Ltd, soit un record.

Au Crédit Interprovincial



PAUL ROCHON, B.A., L.S.C.

M. J.-Louis Lévesque, président de Crédit Interprovincial, limitée, annonce la nomination de M. Paul Rochon, B.A., L.S.C. comme représentant de la compagnie. M. Rochon sera attaché au service des ventes de la succursale de Québec dont M. Roger Paquet, directeur de cette compagnie, est le gérant.

On s'en prend à la Banque du Canada

Elle paralysierait l'économie du pays

Québec (P.C.). — M. Roger Vézina, directeur général de la Chambre de commerce de Québec, a déclaré jeudi que la politique actuelle de la Banque du Canada contribue à paralyser l'économie du pays. Parlant à une réunion de la Chambre de commerce des jeunes, M. Vézina a souligné que durant la guerre, le taux d'intérêt bancaire n'était que de trois pour cent alors qu'il est de six pour cent aujourd'hui. Le Canada ajoute 100,000 membres à sa force ouvrière chaque année et il faut une économie dynamique pour les absorber. Les taux bancaires trop élevés tendent à stabiliser les prix, mais il faut sacrifier une certaine stabilité pour permettre le plus d'occasions d'emploi possible, dit M. Vézina.

A noter...

Hugh Mackay & Co., vient de publier une intéressante étude sur Dominion Glass — ses actions ordinaires se vendent aux environs de 59, d'où un rendement de 4.6 p.c. environ et l'on notera, ici, que l'entreprise n'a cessé de payer des dividendes depuis 40 ans.

Moss Lawson & Co., recommande les actions privilégiées de A.V. Roe d'une valeur au pair de \$100 et comportant un dividende cumulé de 5 1/2 %.

Alba Explorations affiche un actif réalisable de seulement \$2,453 contre un passif exigible de \$70,061.

Les cargaisons acheminées par les canaux canadiens ont diminué de 8.5 p. 100 en octobre (4,683, 557 tonnes) au regard d'un an plus tôt (5,118,784 tonnes). Le trafic a diminué sur le canal Welland, et les canaux du Saint-Laurent et trois petits canaux. La baisse des expéditions de charbon bitumineux et de minerai de fer sur le canal Welland, et celle de blé, d'orge, de charbon bitumineux, de minerai de fer, de pétrole brut et de mazout sur les canaux du Saint-Laurent ont été les principaux facteurs de la diminution signalée en octobre.

On lit dans le dernier bulletin de McCuig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal que le dollar E.-U. étant au niveau le plus élevé depuis plus d'un an par rapport au dollar canadien, les producteurs d'or au Canada reçoivent un prix plus élevé pour l'or qu'ils vendent à l'Hôtel de la Monnaie. La semaine dernière, l'Hôtel de la Monnaie a payé un nouveau record pour l'or nouvellement exploité; c'est une augmentation de 13 cents l'once par rapport au prix payé la semaine précédente et environ 88 cents l'once par rapport à la semaine du 10 août. Le prix que paye l'Hôtel de la Monnaie est basé sur \$35.00 E.-U. l'once et il fluctue selon la hausse ou la baisse du change du dollar.

Le Paper Trade Journal (E.-U.) commente: "En novembre, les moulins à papier ont travaillé au rythme de 91% de leur capacité et les moulins à carton à 94%, ce qui se compare à 97.6% et 92% respectivement pour novembre 1956. Vu l'augmentation considérable de la capacité de production du papier carton, la production en novembre a quand même augmenté de 40% par rapport à novembre 1956."

Les expéditions d'amiante en octobre, ont décliné de 2.1%, à 88,991 tonnes, contre 90,120 tonnes l'année précédente; celles du Québec ont baissé de 86,843 à 85,652 tonnes. En septembre, les exportations avaient augmenté de 80,592 à 99,209 tonnes, et de janvier à septembre de 707,227 à 751,592 tonnes.

Vendredi, le prix du cuivre à Londres, a clôturé à 179 la tonne, soit 22.38 cents la livre, ce qui représente une augmentation d'à peu près un demi-cent par rapport à la clôture de 21.93 cents, mercredi. Néanmoins, c'est une baisse de 14 pour la semaine.

\$132,370 vs \$89,982 en 1956

Son Conseil d'administration se compose de MM.: Gilbert Ayers, président, Ayers Limited; J.-A. Boivin, notaire; Marc Bourgeois, président, Urgel Bourgeois Limitée; Aubert Brillant, directeur général adjoint, L'Industrielle Cie d'assurance sur la vie; Charles Champagne, courtier; André Charron, vice-président exécutif, Crédit Interprovincial Limitée; Maurice Cusseau, gérant général adjoint, Le Palais du Commerce, Inc.; Gérard Favreau, président, Fashion-Craft Limitée; Vianney Favreau, trésorier, Crédit Interprovincial Limitée; Lucien Lachapelle, industriel; Eme Lacroix, C.R. avocat; J.-Louis Lévesque, président, Crédit Interprovincial Limitée; Adrien Miron, vice-président, Miron et Frères Limitée; Gérard Miron, vice-président, Miron et Frères Limitée; Wilfrid Morin, gérant général, Le Palais du Commerce, Inc.; Arthur Styles, courtier; Joseph Vachon, président, J.-A. Vachon & Fils Limitée.

Ses officiers sont MM.: J.-Louis Lévesque, président; Gérard Favreau, vice-président exécutif; André Charron, secrétaire; Vianney Favreau, trésorier.

Corporation de Valeurs Trans-Canada vient de faire parvenir à ses actionnaires son 3e rapport annuel, couvrant l'exercice financier clos le 30 septembre 1957. Dans son message aux actionnaires transmis en même temps que le bilan, son président, M. Jean-Louis Lévesque, y déclare en partie ce qui suit:

Le bilan démontre notamment: — une légère augmentation au poste des placements; — le remboursement à leur échéance, le 1er août 1957, de \$100,000 d'obligations; — la réalisation de \$200,000 d'obligations de la série "B", 6% (celle-ci est maintenant entièrement vendue), et de \$140,000 d'actions privilégiées; — l'augmentation de \$741,542 à \$526,002 des bénéfices retenus et investis dans l'entreprise.

Tous les placements sont indiqués au bilan à leur coûtant, alors que leur valeur réalisable est beaucoup plus considérable.

La dépréciation sur la bâtisse du Palais du Commerce a été portée aux livres à un chiffre adéquat, quoique, pour des fins d'impôt, la pleine dépréciation permise ait été prise.

Les profits nets de l'exercice, déduction faite de \$15,852 d'impôts, ont été de \$132,370 contre \$89,982 l'an dernier. Après paiement des dividendes sur les actions privilégiées et amortissement du coût des emprunts, les profits nets de l'année sont équivalents à 36c. par action ordinaire.

Au cours de l'année, la direction de votre compagnie a reçu et examiné plusieurs propositions entrant dans le cadre de ses opérations, lesquelles offres n'ont pas cependant été trouvées suffisamment avantageuses, et elle continue ses efforts de ce côté.

L'actif global s'établissait, le 30 septembre 1957, à \$5,596,865.72. Le revenu global fut de \$396,843.95 et les dépenses de \$248,935.90.

Corporation de Valeurs Trans-Canada avait comme placements au 30 septembre 1957 les valeurs suivantes:

Nom. d'actions	Pourcentage détenu du capital émis	Coûtant	Pourcent. des placements
23,249 com.	41.59%		
The Central Trust Company of Canada		\$ 348,988.92	6.45%
29,464 com.	58.92%		
La Prévoyance Compagnie d'Assurances		2,352,800.00	43.38%
6,500 com.	100.00%		
Palais du Commerce Incorporé		850,000.00	15.68%
112,190 classe "B"	37.40%		
Dupuis Frères Limitée		20,042.15	0.36%
20,042 classe "A"	64.40%		
Librairie Beauchemin Limitée		43,228.28	.80%
20,076 classe "B"	94.40%		
Librairie Beauchemin Limitée			

Immeubles "Palais du Commerce", terrain et bâtisse

1,827,197.25 33.69%

\$5,422,983.45 100.00%

Les obligations et leurs perspectives

Ces valeurs devraient continuer de monter selon Savard & Hart

Les mesures prises jusqu'ici en vue d'apporter une aisance relative dans la disponibilité de l'argent et du crédit indiquent la reconnaissance officielle que, avec le recul des tendances inflationnistes le reajustement économique a atteint un niveau où une action positive devient nécessaire en vue de poser les bases d'un retournement de l'orientation déclinante des affaires, évidente, depuis mi-1947. Le changement initial dans la politique monétaire, ne peut pas, bien sûr, aboutir à un arrêt immédiat dans le resserrement général des possibilités de gain. En fait, il est fort probable que, dans les mois à venir, d'autres étapes dans le sens d'un relâchement du crédit seront nécessaires avant que l'allure des affaires soit raffermie et prête pour de nouveaux progrès. Il y a peu de doute, cependant, que les changements de politique aient modérément amélioré la confiance en affaires.

Pour qui place son argent en titres, ceci a une réelle signification. Les actions, manifestement, ne vont pas être les principales bénéficiaires de ce changement de situation, pour le moment du moins. Le marché des obligations de sociétés, toutefois, a fait montre récemment d'une fermeté appréciable, et devrait continuer à monter ces quelques prochains mois. C'est ce que la situation en cours suggère, et elle suggère aussi une confiance que nous considérons bien placée. Nous proposons par conséquent à la réflexion des épargnants les émissions suivantes, attractives à leurs cours actuels:

EMISSION	Prix cour. de rembour.	Cours act. approx.	Rendement
Bell Telephone Co.			
4 1/2% 1ère Hypot. échéance 1967	(a)	97	4.87%
B. C. Electric			
4 1/2% 1ère Hypot. échéance 1981	104.	89	5.06
Canada Cement Co.			
3 3/4% Obl. amort. échéance 1975	103.75	87	4.84
Canadian Breweries			
4 1/2% Obl. amort. échéance 1981	102.50	90	4.97
Canadian Oil Companies			
4% Obl. amort. échéance 1976	103.75	89 1/2	4.87
Dominion Stores			
4 1/2% Obl. amort. échéance 1975	108.60	90 1/2	5.05
Great Lakes Power			
4 1/2% Obl. amort. échéance 1975	103.60	89 1/2	5.12
Industrial Acceptance			
4 1/2% Obl. amort. échéance 1974	103.	93 1/2	5.07
Loblaws Groceries			
4% Obl. amort. échéance 1975	103.60	89	4.92

(a) Non remboursable avant le 1 janvier 1960; alors à 102.50, au début.

Les funérailles de M. P. L. O. Gagnon

Ont eu lieu en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens

Un bel hommage a été rendu mardi le 11 décembre 1957, en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens à Québec à la mémoire de M. P.-L. O. Gagnon, époux de Mme Marguerite Lavergne, décédé le 7 décembre 1957, à l'âge de 67 ans.

La cérémonie religieuse fut très imposante. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gervais. Le service fut chanté par M. l'abbé Bélanger, assisté de M. l'abbé Couture, et M. l'abbé Guay, comme diacre et sous-diacre. A la suite d'un landeau chargé de tributs floraux, le deuil était conduit par les membres de la famille en deuil: ses frères, MM. Joseph, Jean-Baptiste, François, Alexandre et Louis-Philippe, ses beaux-frères, docteur Antonio Paré, Dr Paul-Lavergne, Marcel Clément, Dr Klarnar, Robert Valentine, Jacques Valentine, S. Eugène Amyot.

On remarqua également, les docteurs Lavergne Paradis, Lauzier, MM. G.H. Reinhardt, Francis Verge, Gérard Blouin, Paul Brûlé, E. Fiset, R. Bastien, L. Pouliot, J.-A. Cloutier, Pierre Levesque, A.-E. Gouin, Paul Blouin, J. Bastien, E. Roy, André Moncelle, L.-A. Bélisle, Sarto Tardif, B. Préfontaine, A. Magnan, G.-T. Caron, J.-B. Huot, W. Picard, A. Lemieux, F.-X. Lachance, J.-A. metière Belmont.

Bref historique de la Massey-Harris-Ferguson

Une entreprise en activités depuis 110 ans

La longue histoire de la Compagnie, qui s'étend sur une période de 110 ans, a été caractérisée par un effort constant en vue de la mise au point et de la fabrication de séries complètes de machines aratoires toujours plus perfectionnées, et cela non seulement au Canada, où débutèrent les opérations Massey et Harris, mais dans les régions agricoles du monde entier. Dès 1867, la compagnie Massey vendait ses produits en Europe, et quelques années plus tard, on employait ses lieuses en Australie.

Fusion

La fusion des intérêts Massey et Harris eut lieu en 1891, et toujours depuis ce temps la politique de la compagnie a été d'ouvrir à ses produits de nouveaux débouchés internationaux.

Au début du siècle commença une période qui devait durer trente ans et qui se caractérisa par le développement que le génie apporta à la machinerie agricole, et cela en Argentine, en Australie et au Canada. Puis vint la crise, suivie par un regain de vigueur qui engendra le remarquable succès qu'obtint la Compagnie dans la mise au point du tout nouveau concept de la moissonneuse-batteuse automobile, laquelle fit d'ailleurs accepter de par le monde. Et les nouveaux modèles de moissonneuses-batteuses automobiles Massey-Harris sortis au cours des 15 dernières années ont témoigné une fois de plus de la réputation de qualité insurpassée et d'avant-garde que la Compagnie s'est faite de par le monde dans l'industrie des machines aratoires.

Nouveaux débouchés

L'expansion d'après-guerre qu'a prise la Compagnie, tant au point de vue rendement que de développement des débouchés commerciaux, a été sur une très grande échelle. Parmi ces développements, il faut mentionner la place qu'elle réussit à se tailler aux Etats-Unis sur le marché de l'outillage lourd de ferme; l'installation en 1946, d'une nouvelle usine à Manchester; l'extension des opérations sud-africaines, avec en plus un intérêt substantiel dans la South African Farm Implement Manufacturers Ltd.; et l'ouverture, en 1949, de la vaste usine de Kilmarnock, en Ecosse.

Au cours des 4 années suivantes, entre 1949 et 1953, une seconde usine fut inaugurée en Allemagne, à Eschwege; il y eut accroissement de la capacité de rendement à Kilmarnock; et l'usine française de Marquette, établie en 1926, mit en marche un programme de modernisation et d'expansion qui en fait aujourd'hui un des plus actifs et des plus importants secteurs de la Compagnie.

En 1953 eut lieu la fusion des intérêts Massey-Harris et Ferguson, mettant en commun tous les avantages et débouchés internationaux dont jouit indiscutablement Massey-Harris, de même que son remarquable équipement agricole, et le système Ferguson. En Angleterre et aux Etats-Unis, les compagnies Ferguson avaient établi une vaste organisation de distribution, tout particulièrement dans l'hémisphère oriental, et cela au cours d'une période de temps relativement restreinte mais des plus actives. De plus, elles avaient conquis des marchés internationaux des plus importants et créé la demande du tracteur Ferguson et de son unique système d'instruments intégrants.

En 1955, la compagnie Massey-Harris-Ferguson se porta acquéreuse d'une importante manufacture en Australie, pays avec lequel elle maintient des relations d'affaires suivies depuis 70 ans. En 1957, la Compagnie acheta la Mid-Western Industries, située à Kansas, bien connue dans le domaine de l'équipement industriel léger. Ses produits, de même que les tracteurs industriels Massey-Harris-Ferguson et l'équipement qui s'y rattache, constituent une nouvelle division industrielle. Massey-Harris-Ferguson, fabricants de machines aratoires, des tracteurs d'outillage général et d'équipement industriel, possède actuellement 17 usines et ses produits ont des débouchés dans 142 pays différents.

On s'attend à ce que les dépenses de capital destinées à de nouvelles usines et équipements pour le premier trimestre de 1958, déclinent par rapport aux trois mois précédents. Les U. S. Commerce Department et S. E. C. placent le montant des dépenses au taux annuel de \$35.5 milliards pour le premier semestre, soit environ 5% de moins que pour le dernier trimestre de 1957.

charbon, 5,349 wagons (5,804 un an plus tôt); minerai de fer, 4,513 (5,724); sable, gravier et pierre concassée, 3,695 (5,117); d'autres produits miniers, 2,711 (3,265); bois d'oeuvre et de dimension, et contre-plaqué, 3,292 (3,946); bois à pâte, 2,144 (3,092); et denrées diverses, 5,292 (6,057). Aux principales augmentations, figurent les céréales (8,434 contre 6,794) et les bestiaux (2,098 contre 1,370).

Depuis le premier janvier, les charges ont été diminuées pour les marchandises suivantes: céréales, 311,786 wagons (403,614 un an plus tôt); dérivés des céréales, 104,608 (115,141); charbon, 207,428 (225,142); minerais et concentrés non ferreux, 126,751 (146,536); pétrole brut, 21,344 (28,153); sable, gravier et pierre concassée, 169,265 (199,317); bois d'oeuvre et de dimension, et contre-plaqué, 169,507 (200,562); bois à pâte, 154,777 (168,469); charges incomplets, 583,348 (627,556). Les charges d'autres produits miniers ont augmenté pour atteindre 139,696 wagons contre 121,627.



M. J.A. Pagé, président et directeur général de Southern Canada Power Company Limited, annonce la nomination de M. S.J. Atchison (à gauche) comme vice-président - administration, et de M. Howard Martin comme directeur du service des achats succédant à M. Atchison. M. Martin était auparavant directeur adjoint de ce service.

\$139,423,521 de prêts consentis à la construction

Selon le rapport de la Société Centrale d'Hypothèques

OTTAWA — A la fin de la treizième semaine d'activité, des prêts d'une valeur globale de \$139,423,521 représentant 14,738 logements, ont été approuvés en vertu du programme de prêts établi par le Gouvernement du Canada pour la construction de maisons à prix modique; ce rapport nous a été communiqué aujourd'hui par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Des demandes en cours à différents stades au terme de la treizième semaine, pourraient occasionner l'approbation de prêts d'une valeur totale de plus de \$23,260,000.

La Société a fait savoir que les demandes en cours à différents stades au terme de la treizième semaine, pourraient occasionner l'approbation de prêts d'une valeur totale de plus de \$23,260,000.

REGION	Nbre prêts	Nbre logements	Valeur
Atlantique	207	258	\$ 2,238,074
Québec	2,092	2,593	\$24,000,507
Ontario	5,944	8,220	\$79,306,439
Prairies	2,317	2,508	\$23,239,405
Colombie-Britannique	898	1,159	\$10,639,096

La Société a fait savoir que les demandes en cours à différents stades au terme de la treizième semaine, pourraient occasionner l'approbation de prêts d'une valeur totale de plus de \$23,260,000.

GEOFFRION, ROBERT & GELINAS,
BOURSE DE MONTREAL — BOURSE CANADIENNE
TORONTO STOCK EXCHANGE
507, PLACE D'ARMES, MONTREAL
72, RUE ST-PIERRE, QUEBEC 382, RUE MELLON, ARVIDA
Lignes directes avec New-York, Toronto et Québec

Nouveau PLAN DE SECURITE FINANCIERE

Quel que soit VOTRE BUT

INSTRUCTION UNIVERSITAIRE DE VOS ENFANTS
ACHAT D'UNE PROPRIETE
RETRAITE HEUREUSE
VOYAGE OU CROISIERE DE REPOS

Vous pouvez l'atteindre grâce à ce nouveau plan qui permet l'achat systématique des unités de participation du

Fonds Collectif A
FONDS MUTUEL DE PLACEMENTS

✓ DUREE DU PLAN : 3 ANS
✓ MENSUALITES : \$12.50 ET MULTIPLES
✓ BENEFICES D'ASSURANCE-VIE

1er PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

MONTREAL : 333 EST, CRAIG — UN. 1-3418
QUEBEC : 317 EST BOUL. CHAREST — LA. 4-7258

La Cité de Montréal lance une nouvelle émission de \$18,000,000

Modalités intéressantes de la nouvelle émission d'obligations de la Cité

Un important syndicat financier, ayant à sa tête les firmes L. G. Beaubien & Cte Ltée, Dominion Securities Corp. Ltd. et Crédit Interprovincial Ltée et comprenant une quarantaine de maisons de valeurs de placements et maintes banques, offrira en souscription au public, au début de cette semaine, la nouvelle émission de \$18,000,000 d'obligations, 5 1/4%, à fonds d'amortissement, de la Cité de Montréal. Ces valeurs seront datées du 15 décembre 1957 et leur échéance sera en 1978. Cette émission comprend une tranche de \$11,000,000 d'obligations pour les travaux publics dont l'échéance sera le 1er janvier 1978 et une autre tranche de \$7,000,000 d'obligations, pour améliorations locales, dont l'échéance sera le 15 janvier 1978. Les coupons d'intérêt seront payables les 1er janvier et 1er juillet, pour la 1ère tranche, et les 15 janvier et 15 juillet, pour la seconde tranche. Il y aura rachat par anticipation de \$550,000 d'obligations de la première tranche entre 1959 et 1977 et \$350,000 de la seconde tranche, entre 1959 et 1977.

Ces obligations grèvent les immeubles situés dans la cité et évalués à \$2,943,406,827.00

Il ressort du prospectus, publié à l'occasion de cette nouvelle finance de la Cité de Montréal, que les obligations offertes le seront en coupures de \$1,000 et qu'elles constitueront un engagement direct de la Cité précitée et prendront rang, concurrentiellement et pari passu, avec les autres titres émis par elle et, conformément à la loi, elles grèveront les immeubles situés dans ses limites. Ces immeubles, ils représentent une évaluation globale de \$2,943,406,827.00, selon le dernier rôle, à rapprocher de \$1,840,048,825.00 en 1953, et \$1,889,985,903.00 en 1954. Rien d'étonnant que les revenus de la Cité aient passé de \$108,356,409 en 1954, à \$134,995,801 pour l'exercice financier qui se terminera le 30 avril 1958, selon les derniers estimés. De tels revenus ne doivent pas susciter un trop grand enthousiasme, car, avec les progrès constants de la Cité, les dépenses ne cessent d'augmenter et les surplus budgétaires se voient absorbés par les dépenses capitales, les remboursements d'emprunts, etc. Quoiqu'il en soit, comme il y a équilibre entre les revenus et les dépenses, il faut être optimiste.

Il y va du crédit de la Cité de Montréal que la présente émission soit souscrite fort rapidement

Comme les \$18,000,000 d'obligations de la Cité sont offertes à 99, elles rapporteront donc exactement du 5.33%, soit un taux attrayant pour cette époque, d'autant plus qu'il s'agit de valeurs apparemment intéressantes. Nul doute que les institutions d'assurance et autres aussi bien que le public en général s'empresseront de souscrire à ces valeurs, d'autant plus qu'il y va du crédit de la métropole du Canada, titre que Toronto est en train de lui disputer d'ailleurs, et, à moins d'une réaction sérieuse, Montréal ne sera plus, avant longtemps, la métropole commerciale et industrielle du pays, d'autant plus qu'il y a longtemps que la Ville Reine est devenue le centre financier du pays. Possédant 5,147 établissements, produisant plus de \$3,311,615,000.00 par année, notre ville se distingue certes dans les affaires, et elle continuera d'attirer les capitaux en autant que l'excellence de sa position financière lui permettra de faire face à ses engagements, etc.

La tendance à la baisse du loyer de l'argent rend les valeurs offertes particulièrement attrayantes

Comme on sait, le loyer de l'argent est à la baisse depuis quelques temps et il faut en croire le Wall Street Journal de la fin de semaine, il y aurait lieu de s'attendre à de nouveaux avisements des taux monétaires, afin de stimuler les affaires, quelque peu chancelantes. On trouvera ci-contre certaines données fort intéressantes sur les obligations et leurs perspectives reproduites du bulletin de fin de semaine de Savard & Hart. A plusieurs reprises nous avons conseillé l'acquisition des titres obligataires has, en anticipation du changement attendu du côté du loyer de l'argent, car, c'était une utopie de croire que les taux d'intérêt demeureraient à 6% et 1-2%, comme on l'a vu il y a quelques mois. C'était, aussi, une utopie de croire que notre dollar continuerait de coter à une prime de 6% par rapport à la devise américaine, comme ce fut le cas le 21 août 1957 — n'est-il pas descendu en fin de semaine à N.Y. au plus bas cours depuis 1 an, soit depuis octobre 1956, à \$1.02 3/4? Ces données devraient donc inciter notre monde des épargnants à profiter de l'émission actuelle de la Cité de Montréal, d'autant plus que les obligations offertes rapporteront du 5.33% et qu'il est possible que ces valeurs fassent preuve de fermeté, advenant que la tendance contre le resserrement du crédit en Amérique du Nord s'accroisse; ce qui nous semble non seulement possible mais même probable, en dépit des opinions contradictoires émises.

Mar

A la Société de généalogie

La vie domestique du grand Papineau

M. Jean-Jacques Lefebvre, M.S., codéputé de Chambly avec Papineau, a repris devant les membres de la Société de généalogie, à l'assemblée du mois, tenue à la Bibliothèque de la ville, son étude récente sur cette grande figure politique du siècle dernier, à qui la postérité n'a pas encore rendu la reconnaissance qui lui revient indiscutablement.

Le confédéré s'est particulièrement employé à reconstituer l'atmosphère familiale où s'est déroulée la vie du tribun, en dehors de ses luttes politiques. Il a su, à rechercher les atavismes qui vivaient chez les aïeux ou informés son âme, sa pensée, ses réactions, sa vie.

Le père du grand Papineau, Joseph Papineau (1732-1841), avait huit ans quand les habitants d'Amherst envahirent Montréal. Instruit au Séminaire de Québec, d'abord arpenteur, il fut l'un des héros de la défense du Canada en 1775-1776. Plus tard notaire et devenu l'un des praticiens les plus consultés de son temps, il fut encore l'une des figures dominantes au premier Parlement de 1792, qui s'employa à trouver les formes et la procédure législative dérivant d'une constitution mal définie et à l'adapter aux conditions canadiennes. Seigneur de la Petite Nation en 1801, il céda cet immense fief, en 1817, à son fils aîné, Louis-Joseph, devenu, dès lors, président de l'Assemblée législative de Québec, et qui, déjà, par son talent et son ardeur pour la cause nationale, éclipse l'œuvre de son père et tous ses contemporains.

Du côté maternel, Louis-Joseph Papineau était petit-fils d'un Français, François-Pierre Cherrier (1711-1793), originaire du Maine, qui s'établit à Longueuil comme marchand et y fut capitaine dans la milice aux derniers jours de la Nouvelle-France. Commissionné notaire, il exerça peu sa profession. Ruiné par la Conquête, ses propriétés furent vendues, et le dernier marchand, qui avait été un moment

En 1818, Papineau épousait à Québec Julie Bruneau (1795-1862), une jeune fille d'un autre poète, comme l'ancêtre Samuel Papineau, Pierre Bruneau, qui épousa à Québec (1758) au temps de la Conquête, Elisabeth Morin-Chénier.

Le sentiment familial fut toujours très vif chez Papineau, et cela nous a valu de sa part une remarquable correspondance qui n'était connue que par bribes jusqu'à ces derniers temps. Remise aux Archives de la Province par la famille Bourassa, elle a été en partie publiée au dernier Rapport de l'Archiviste de la Province, par M. Fernand Ouellette. Le confédéré cite des extraits caractéristiques de ces lettres dont il faut souhaiter la publication au complet. Il y voit une source documentaire majeure, non seulement sur la vie du tribun, mais encore sur l'histoire des mœurs de son époque.

Comme son père, le grand Papineau eut huit enfants, dont six devinrent le précurseur dans la tombe, y compris la plus jeune, morte à 34 ans, et qui fut la mère, entre autres, de M. Henri Bourassa.

Le confédéré établit également le rôle social de la famille où Papineau naquit (1770), Cherrier transporta sa demeure à St-Denis sur Richelieu, où son fils aîné fut trente ans curé, et douze années vicaire général de l'Évêché de Québec.

Parmi les autres enfants de François-Pierre Cherrier et de Michelle Dubuc, l'un fut la mère du premier évêque de Montréal, Mgr J.-L. Lartigue, une autre, la mère de Louis-Benjamin Viger, l'une des plus remarquables figures de la politique canadienne et la première moitié du siècle dernier, enfin, une troisième, Rosalie, la mère de Papineau. Quant aux deux derniers fils de Cherrier, l'un, Benjamin, arpenteur, fut député de Richelieu au Premier Parlement, et le dernier, Séraphin, fut aussi député de Richelieu en 1815.

CETTE SEMAINE A L'UNIVERSITE

Mardi 1.00 p.m. — H-404

Cours d'histoire de l'art. M. Ra-

dail, professeur à la Faculté des

lettres.

Mardi 6.00 p.m. — Cafeteria

Séminaire de recherche, conférence

M. A. Kabayana, "Chaleur de dilution

du système Polysulfon-benzène"

sous les auspices du département de

chimie.

Mercredi 5.00 p.m. — F-613

Conférence de M. R. Dubreuil

"Quelques données techniques sur la

production du vaccin antipoliomyé-

litique". J. de la Roche, Université

de Montréal.

Jeudi 8.30 p.m. — H-404

Conférence du professeur David Va-

lentine du département de Botanique

de l'Université de Durham (Angleter-

re). "Les contrôles de l'évolution des

plantes". Mécanisme interne et sé-

lection naturelle, sous les auspices

de la Société de biologie de Montréal.

Vendredi 4.00 p.m. — H-404

Séminaire de M. R. Dubreuil

"Quelques données techniques sur la

production du vaccin antipoliomyé-

litique". J. de la Roche, Université

de Montréal.

Samedi 1.00 p.m. — H-404

Séminaire de M. R. Dubreuil

"Quelques données techniques sur la

production du vaccin antipoliomyé-

litique". J. de la Roche, Université

de Montréal.

Samedi 1.00 p.m. — H-404

Séminaire de M. R. Dubreuil

"Quelques données techniques sur la

production du vaccin antipoliomyé-

litique". J. de la Roche, Université

de Montréal.

Samedi 1.00 p.m. — H-404

Séminaire de M. R. Dubreuil

"Quelques données techniques sur la

production du vaccin antipoliomyé-

litique". J. de la Roche, Université

de Montréal.

Règlements de censure mis en cause

OTTAWA (P.C.) — Au moins

une partie des règlements de cen-

sure en vigueur au Canada fera-

ient vraisemblablement l'objet d'une

minutieuse enquête publique au

début de l'année prochaine à l'oc-

casion de l'appel interjeté devant

la Commission du tarif de l'inter-

diction frappant l'importation du

roman "Peyton Place".

Les éditeurs américains de ce-

te œuvre de M. Grace Metal-

lie et l'agence qui en fait la dis-

tribution ont retenu les services

d'un avocat d'Ottawa qui les re-

présentera devant la Commission.

Il s'agit de la première cause

du genre jamais soumise à la

Commission.

Ce livre est banni du Canada en

vertu d'une disposition tarifaire

qui interdit l'entrée au pays de

livres, matières imprimées, des-

sins, peintures, imprimés, pho-

tographies ou reproductions de tou-

tes sortes ayant un caractère sé-

diteux, immoral ou indécent.

M. Ralph D. Sweet, un avocat

d'Ottawa, a interjeté appel de

cette décision devant la Commis-

sion. La Commission du tarif rap-

porte qu'il représente la Dell Pu-

blishing Company et la National

News Company.

La date de l'instruction de la

cause n'a pas encore été fixée.

Mais il semble bien qu'il faudra

attendre au début de l'année pro-

chaine en raison du rôle impor-

tant du livre et de la Commission.

L'action du roman se situe dans

une ville de la Nouvelle-Angle-

terre. Le livre est frappé d'inter-

diction depuis le printemps der-

nier.

Campagne d'abonnement 1957
Un cadeau qui fera plaisir chaque matin: un abonnement au Devoir

Moins de deux semaines avant Noël, à peine quinze jours avant le jour de l'An. C'est la période de l'achat des cadeaux. Il y en a tellement à acheter, pour tant de personnes d'âges et de goûts différents, que l'on s'y perd. Le magasinage qui au début semble faire partie de ce qu'on appelle "l'atmosphère" des fêtes, devient vite une corvée.

Alors une suggestion: à votre père, votre grand-frère, à l'étudiant, à l'ami pour lequel vous cherchez un cadeau, donnez un abonnement au DEVOIR. C'est un cadeau qui comporte de multiples avantages. D'abord c'est un beau cadeau. On nous excusera de faire nous-mêmes l'éloge de notre marchand. Mais nous ne faisons pas de la publicité, nous sommes des hommes de lettres et nous sommes des hommes de lettres. C'est un cadeau qui fait plaisir chaque matin.

Pour celui qui le donne ça simplifie tellement les choses. Il suffit de préparer la liste des personnes à qui on veut offrir un abonnement au DEVOIR.

Robert DUBUC, (35e abon.)			Montréal	1	12 mois
2031 Darling	8x12 mois		Notaire Michel ROBILLARD,		
Montréal	9 1x6 mois		2e abon, 934 est, Ste-Catherine,		
2031 Darling	8x12 mois		Montréal	1	12 mois
Emile DANSEUR, 5733 ave Northmount,			Dominique BOULET,		
Montréal	6 12 mois		880 Ogilvy,		
Paul REMILLARD (7e abon.)			Montréal	1	12 mois
32 Bourque			Mme Pierre HAREL,		
Hull	5 12 mois		2053 boul. Edouard,		
OMER GRATTON (4e abon.)			MacKayville, Mtl 23	1	12 mois
C. P. 7,			Maëlie, scol. de Naudville,		
Cap-de-la-Madeleine	3 12 mois		Naudville,		
J.A. DESROSIERS,			Lac Saint-Jean	1	12 mois
2235 Ansley,			Lise LAMONTAGNE (2e abon.),		
Ville Mont-Royal	2 12 mois		10,450 Berri,		
J.-Omer ROY (5e abon.)			Montréal	1	6 mois
10,650 d'Auteuil,			Roger SIGOUIN (9e abon.)		
Montréal	2 12 mois		10,090 St-Denis		
A. ST-JACQUES,	1x12 mois		Montréal	1	6 mois
Québec	2 1x6 mois		Renato TESTA (2e abon.)		
Fernand TOUSSAINT (10e abon.)	1x12 mois		2430 Sauvé,		
Québec	2 1x6 mois		Montréal	1	6 mois
Dr RYAN JINCHEREAU			Immeubles LATRELLE		
(6e abonnement)			(4e ab.) 50A Bd des Laurentides-		
St-Raymond, Cte Portneuf	2x6 mois		Pont-Viau	1	6 mois
Gilles NORMANDIN	4x3 mois		François DESMARAIS,		
(6e abonnement)			65, ave Duchastel,		
Fort-Chambly, Qué.	1 12 mois		Outremont, Mtl	1	6 mois
Paul-E. MARCOUX (3e abon.)			P.-E. CHARTIER,		
350 boul. Graham, app. 205,			133 Eymard, app. 1,		
Montréal	1 12 mois		Sherbrooke		6 mois
Geo-E. LESSARD,			Abbé Jean HORN,		
171 Riv.-du-Moulin,			Archevêché,		
Chicoutimi	1 12 mois		Montréal	1	Hebd
Paul GARNEAU,			Québec	1	Hebd
C. P. 31,					
Saint-Hubert	1 12 mois				
Dr L.-Ph. BELISLE (10e abon.)					
522 est, Sherbrooke,					
Montréal	1 12 mois				
Jeanne LAROCQUE (3e abon.)					
3555 avenue Grey,					

RÉSUMÉ DE CE RAPPORT :	
38 abonnements de 12 mois.	
11 abonnements de 6 mois.	
2 abonnements de 3 mois.	
2 abonnements hebdo.	
53 abonnements.	

Notre gros lot

La personne qui gagnera le concours d'abonnement au DEVOIR recevra les prix suivants:

1—un voyage gratuit en Europe en 1958;

2—diverses réceptions à Paris, avec les honneurs des Services officiels français de tourisme;

3—un complet (ou un costume) d'une valeur de \$100, des Tailleurs Joly, 251 est, rue Saint-Catherine;

4—\$100 de valises, cadeau de la maison J.-E. Fournier, 17 ouest, rue Notre-Dame;

5—une paire de verres fumés de première qualité, avec les honneurs de la Pharmacie Paul Lippens, 3450 rue Saint-Denis.

Le concours d'abonnement au DEVOIR recevra les prix suivants:

1—un voyage gratuit en Europe en 1958;

2—diverses réceptions à Paris, avec les honneurs des Services officiels français de tourisme;

3—un complet (ou un costume) d'une valeur de \$100, des Tailleurs Joly, 251 est, rue Saint-Catherine;

4—\$100 de valises, cadeau de la maison J.-E. Fournier, 17 ouest, rue Notre-Dame;

5—une paire de verres fumés de première qualité, avec les honneurs de la Pharmacie Paul Lippens, 3450 rue Saint-Denis.

Le concours d'abonnement au DEVOIR recevra les prix suivants:

1—un voyage gratuit en Europe en 1958;

2—diverses réceptions à Paris, avec les honneurs des Services officiels français de tourisme;

3—un complet (ou un costume) d'une valeur de \$100, des Tailleurs Joly, 251 est, rue Saint-Catherine;

4—\$100 de valises, cadeau de la maison J.-E. Fournier, 17 ouest, rue Notre-Dame;

5—une paire de verres fumés de première qualité, avec les honneurs de la Pharmacie Paul Lippens, 3450 rue Saint-Denis.

Le concours d'abonnement au DEVOIR recevra les prix suivants:

1—un voyage gratuit en Europe en 1958;

2—diverses réceptions à Paris, avec les honneurs des Services officiels français de tourisme;

3—un complet (ou un costume) d'une valeur de \$100, des Tailleurs Joly, 251 est, rue Saint-Catherine;

4—\$100 de valises, cadeau de la maison J.-E. Fournier, 17 ouest, rue Notre-Dame;

5—une paire de verres fumés de première qualité, avec les honneurs de la Pharmacie Paul Lippens, 3450 rue Saint-Denis.

Le concours d'abonnement au DEVOIR recevra les prix suivants:

1—un voyage gratuit en Europe en 1958;

2—diverses réceptions à Paris, avec les honneurs des Services officiels français de tourisme;

3—un complet (ou un costume) d'une valeur de \$100, des Tailleurs Joly, 251 est, rue Saint-Catherine;

4—\$100 de valises, cadeau de la maison J.-E. Fournier, 17 ouest, rue Notre-Dame;

5—une paire de verres fumés de première qualité, avec les honneurs de la Pharmacie Paul Lippens, 3450 rue Saint-Denis.

Le concours d'abonnement au DEVOIR recevra les prix suivants:

1—un voyage gratuit en Europe en 1958;

2—diverses réceptions à Paris, avec les honneurs des Services officiels français de tourisme;

3—un complet (ou un costume) d'une valeur de \$100, des Tailleurs Joly, 251 est, rue Saint-Catherine;

4—\$100 de valises, cadeau de la maison J.-E. Fournier, 17 ouest, rue Notre-Dame;

5—une paire de verres fumés de première qualité, avec les honneurs de la Pharmacie Paul Lippens, 3450 rue Saint-Denis.

Le concours d'abonnement au DEVOIR recevra les prix suivants:

1—un voyage gratuit en Europe en 1958;

2—diverses réceptions à Paris, avec les honneurs des Services officiels français de tourisme;

3—un complet (ou un costume) d'une valeur de \$100, des Tailleurs Joly, 251 est, rue Saint-Catherine;

4—\$100 de valises, cadeau de la maison J.-E. Fournier, 17 ouest, rue Notre-Dame;

5—une paire de verres fumés de première qualité, avec les honneurs de la Pharmacie Paul Lippens, 3450 rue Saint-Denis.

Le concours d'abonnement au DEVOIR recevra les prix suivants:

1—un voyage gratuit en Europe en 1958;

Depuis quinze ans, la production chinoise de l'acier s'est accrue de plus de 4 millions de tonnes

PEKIN. — Le gouvernement chinois poursuit ses efforts pour accroître la production nationale de fer et d'acier. Un nouveau complexe sidérurgique, dont la construction, commencée en 1955, occupe quelque 50,000 ouvriers, est en voie de réalisation, dans la région de Wuhan. Actuellement, Anshan, ville de Manchou-rie, porte tout le poids de la production sidérurgique chinoise. Et pourtant, les statistiques considérées comme officielles par plusieurs experts occidentaux, démontrent que la production d'acier, en Chine, est passée de 923,000 tonnes en 1943 à 4,465,000 tonnes en 1956, et laisse prévoir que les 5 millions seront atteints cette année. On estime qu'à la fin du présent plan quinquennal, en 1962, la production aura atteint près de 12,000,000 tonnes. Le complexe de Wuhan, qui touche les trois villes de Hankow, Wuchang et Hanyang, est situé au centre de la Chine rouge, à proximité de la rivière Yangtze.

Record américain éclipsé par un aviateur russe

MOSCOU. — Un nouvel avion de combat russe aurait atteint une vitesse de 1,250 milles à l'heure. Cette performance, rapportée par la revue périodique de l'aviation soviétique et reprise par Radio-Moscou, éclipserait un record récemment établi par l'aviation américaine et qui était considéré comme le record officiel. Le périodique précise que l'exploit a été accompli au cours d'un envol d'essai.

Nominations ecclésiastiques

Son Eminence le cardinal Léger a rendu publiques quelques nominations dans différentes paroisses de Montréal.

M. l'abbé Gérard Lefebvre, curé de Sainte-Cécile, en remplace-

ment de Mgr Charles-Edouard Beaudry, P.D., démissionnaire pour raisons de santé.

M. l'abbé Hector Bonin, curé de Sainte-Jeanne, en remplace-

ment de M. l'abbé Gérard Beaudry, curé de St-Vincent-de-Paul de Laval.

M. l'abbé Henri Gravel, aumô-

nier à la Maison provinciale et à

nombreux avec 317 membres.

Petites annonces du "Devoir"

BUREAU A LOUER

Rue St-Jacques, 10 ouest, Edifice Thé-

mis, 6e étage, PL. 6625. 20-12-57

COMMIS DE BUREAU

Compagnie d'assurance sur la vie de-

mande jeune homme ayant diplôme

d'études universitaires ou Ecole su-

périeure. Avoir une expérience pour

ouvrage général de bureau. Position

d'avenir pour jeune homme quali-

fié. Références exigées. Avantages

fonds de pension, assurance-groupe,

assurance hospitalisation. Casier post-

al 1504, Place d'Armes. 16-12-57

EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS

ou n'importe quelle autre langue, fa-

cilement, rapidement, par la méthode

des cours sur disques Linguaphone.

Seulement 30 minutes par jour dans

l'intimité de votre foyer. Les résul-

tuats vous étonneront. Méthode de re-

nommée mondiale utilisée par les col-

lèges, les gouvernements et par plus

d'un million d'étudiants. Ecrivez ou

appelez pour prospectus et détails

d'essai gratuit. Institut Linguaphone,

Dept. D, 901 Bleury, Montréal, UN-

-1256.

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOIS REMUNERATEURS. Tous

métiers, Canada, îles du Pacifique,

E.-U., Amérique du Sud. Transport

payé. Pour formule de demande,

écrire Dept 38K National, 1020 Broad

Newark, N.-J., E.U. 17-12-57

POUPONNIERE

Pouponnière Jean-Charles, licenciée,

spécialité nourrissons, service pé-

diatre. Tél. OR. 4-1837 à 99 rue Guil-

laume Longueuil. 27-12-57

L'avance prise par Moscou, mortel danger

Les E.-U. perdront la bataille de l'espace, à moins qu'ils consentent un gigantesque effort, d'ici 19

Horizons Sportifs

Par Bernard "Bert" Soulières

Le vétéran ailier droit Gordie Howe, cinq fois champion compteur dans la Ligue de hockey Nationale, demeure encore le pilier des Red Wings de Détroit. Au début de la course au championnat actuellement en cours, les commentaires allaient bon train à l'effet que le départ de l'ailier gauche Ted Lindsay pour Chicago pouvait signifier le déclin du valeureux ailier droit des Red Wings. Les premières joutes semblaient même confirmer cette opinion. Mais Gordie Howe demeure toujours le Gordie Howe des saisons précédentes. Il a toujours débuté lentement et cette année encore, à la coupe Stanley, les premiers jours de décembre semblent l'avoir fouetté. Tout laisse croire que d'ici les séries éliminatoires pour la coupe Stanley, les clubs adversaires devront, comme par le passé, lui désigner un et parfois deux joueurs pour le surveiller étroitement afin de l'empêcher de causer ses ravages en territoire ennemi. Les Red Wings savent parfaitement bien que leurs chances de se qualifier dans les séries éliminatoires reposent principalement sur les épaules de Gordie Howe. C'est surtout lui qui devra porter le lourd fardeau. La première moitié de la course au championnat approche de sa fin. Il est peu probable que le club de Détroit soit un sérieux aspirant à la première position. Sa défensive est trop faible devant Terry Sawchuk. Et les Red Wings sont toujours à la recherche d'un bon ailier gauche pour combler l'absence de Ted Lindsay.

Le magnifique rendement au jeu de Gordie Howe nous justifie de croire que les espoirs des Red Wings de terminer la saison régulière parmi les quatre premiers rangs ne sont pas encore perdus, bien que jusqu'ici les porte-couleurs de l'instructeur Jim Skinner aient plus ou moins déçu leurs admirateurs. Gordie Howe est ce joueur qui peut aider le plus le Detroit à participer aux séries de la coupe Stanley. Les récents succès de Gordie Howe ne manquent pas de créer des maux de tête aux rédacteurs et commentateurs sportifs lorsque vers la fin de décembre il leur faudra choisir les deux équipes d'étoiles dans le grand circuit. Le début foudroyant du célèbre Maurice Richard, coïncidant avec l'inefficacité relative de Gordie Howe, semblait devoir leur simplifier la tâche.

En effet, l'as des Habitants avait un impressionnant record de 23 points en 14 parties, grâce à 11 buts et 12 assistances. Le Rocket ne semblait pas avoir de sérieux rival pour le poste à l'ailier droit dans le premier club tant rêvé le Rocket. Mais il a été malchanceux et pendant son inactivité, le vétéran capitaine du Bleu, Blaine, a perdu du terrain. Par contre, l'ailier droit des Red Wings en a profité pour connaître d'excellentes parties et faire des progrès appréciables chez les compteurs. Le hasard n'a sûrement pas favorisé Maurice Richard qui, en dépit de ses 36 ans, semblait devoir connaître l'une de ses plus fructueuses saisons depuis le début de son illustre carrière athlétique, sinon sa débâcle. Le Rocket ne pourra, dit-on, revenir au jeu avant le début du Nouvel An.

A cause de cette malchance qui l'a frappé, le vétéran capitaine du Tricolore sera vraisemblablement suppléant à l'ailier droit dans le premier club d'étoiles. Le solide ailier droit des Red Wings de Détroit, plus chanceux que Maurice Richard, sera probablement l'heureux élu, non parce que Howe est un meilleur joueur que Maurice Richard, mais parce qu'il aura participé à un plus grand nombre de parties durant la première moitié de la saison régulière. Avec un club qui a de la difficulté à éliminer de la course du classement, Howe aura alors amassé un plus grand nombre de points que le Rocket. Howe forme actuellement un trio avec un joueur de centre qui n'est pas une grande étoile — en l'occurrence Norm Ullman — et un ailier gauche qui n'est rien de plus qu'un joueur de défense converti en joueur d'avant, soit Red Kelly.

Sans Gordie Howe à ses côtés, Ted Lindsay connaît jusqu'ici une saison bien ordinaire avec les Black Hawks de Chicago. Mais Gordie Howe continue à s'affirmer sans la présence de Lindsay pour faciliter sa tâche au jeu. Lorsque Jack Adams a décidé d'échanger Ted Lindsay au club Chicago, nous avons soutenu que Gordie Howe saurait bien se tirer d'affaires. Les chiffres sont là pour le prouver. Si jamais Gordie Howe supplante Maurice Richard à l'ailier droit dans le premier club d'étoiles pour les 35 premières parties régulières, sa nomination ne signifiera pas exactement qu'il est un meilleur joueur que le prolifique compteur

Art Tokle finit en première place

Bear Mountain, N.Y. (AP) — Art Tokle du club de ski Odin a remporté le trophée souvenir Torger Tokle dans un tournoi de sauts disputé ici hier. C'est la quatrième fois que Art Tokle est vainqueur de cet événement sportif.

Hier, il a réussi des sauts de 147 et 151 pieds pour amasser un total de 213.9 points. Torger Tokle, l'un des meilleurs sauteurs en skis à son époque, était le frère aîné de Art. Hier, il a réussi des sauts de 147 et 151 pieds pour amasser un total de 213.9 points. Torger Tokle, l'un des meilleurs sauteurs en skis à son époque, était le frère aîné de Art.

Thor Frantzen, du club Norway et Bern Bliksstad, de Bear Mountain ont terminé ex-aequo au 3e rang avec chacun 194.4 points.

Whitby défait le Tricolore

WHITBY, Ont. (PC) — Les Dunlops de Whitby ont effacé un déficit de trois buts samedi soir pour vaincre les Canadiens d'Ottawa-Hull 10-8, dans une joute de l'OHA senior, division est.

Bob Attersley a conduit l'attaque des Dunlops avec quatre buts. Jack MacKenzie en a compté deux, tous les deux dans le ralliement de la troisième période, alors que les Dunlops ont compté cinq fois.

Robert Rousseau et Gilles Tremblay ont été les meilleurs compteurs des Canadiens avec deux buts chacun. Les autres compteurs des Canadiens ont été Terry Gray, Sandy Air, J.C. Tremblay, Bob Boucher et John Annable.

Un but de Danny Belisle 52 secondes avant la fin de la troisième période a permis hier aux Lions de Trois-Rivières de s'en tirer avec une joute nulle de 2-2 dans leur partie disputée au Royal, hier au Forum. Une foule de 2,173 personnes assista à cette joute de la Ligue Professionnelle du Québec.

des détenteurs de la coupe Stanley. C'est Dame Fortune qui lui aura souri. Mais on ne peut blâmer un athlète d'être chanceux.

Le malencontreux accident survenu au Rocket à sa 14e joute avec les Habitants cette saison est vraiment déplorable. Maurice Richard a été blessé alors qu'il était en excellente voie de remporter les plus grands honneurs dans la Ligue Nationale: voire le championnat des compteurs, le trophée Lady Byng, le trophée Hart et une place dans le premier club d'étoiles. Financièrement, c'est une blessure qui peut priver le Rocket d'une forte somme d'argent provenant des bons accordés par les autorités de la Ligue Nationale et celles du club Canadien. Que Richard soit désigné ou non dans le premier club d'étoiles pour les 35 premières joutes, il demeurera le plus grand joueur dans l'histoire de notre sport national. Et les meilleurs vœux que l'on puisse lui formuler pour 1958, c'est qu'il soit plus chanceux durant la deuxième moitié de la course au championnat.

Shawinigan Falls a raison des As de Québec en supplémentaire

SHAWINIGAN FALLS (PC) — Un but de Leo Amadio sur un "slap shot" de 20 pieds en période supplémentaire, a donné hier à Shawinigan Falls une victoire de 4-3 sur les As de Québec, dans une joute de la Ligue Professionnelle du Québec.

Les Cats, qui traînèrent de l'arrière durant presque toute la partie, avaient retiré leur gardien de buts Al Johnston de ses filets dans les dernières minutes de la troisième période et l'avaient remplacé par un sixième joueur d'avant.

Le brin de stratégie porta fruits car Jean-Paul Denis buta le but égaré à 19:51.

Stan Maxwell, Dick Seaver et Michel Labadie comptèrent pour les As. Dick Wray et Claude Labrosse furent les autres compteurs des Cataractes.

Johnston et Claude Dufour, le gardien de buts des As, furent les deux grandes étoiles de la joute, bloquant respectivement 32 et 35 lancers.



CHANCE RATEE. — Samedi soir, le Canadien a annulé 1 à 1 avec le Boston, au Forum. Ci-dessus, Léo LABINE (No 16) des Bruins vient de lancer le disque à côté des filets de Plante. (Photo "Le Devoir")

Canadien blanchit Chicago 2 à 0

CHICAGO (AP) — Les Canadiens ont enregistré leur deuxième blanchissage consécutif sur la glace des Black Hawks de Chicago en l'emportant au compte de 2 à 0, ici hier soir dans une joute régulière au calendrier de la Ligue Nationale. Une foule de 11,683 personnes a été témoin des hostilités.

Aucun but n'a été réussi dans la première période marquée de deux sentences mineures. Dollard St-Laurent a compté sans aide après dix minutes de jeu dans la seconde reprise pour donner une avance d'un but aux détenteurs de la coupe Stanley. C'était le 2e but de St-Laurent depuis le début de la course au championnat.

Dans la troisième et dernière période alors que les deux clubs étaient au complet, Don Marshall a pris Hall en défaut avec l'aide de Goyette et St-Laurent pour compléter le pointage de la joute. Marshall en était à son 12e but cette saison.

Dans la défaite, Hall a brillé en bloquant un impressionnant total de 37 lancers. Son rival Jacques Plante a effectué seulement 13 arrêts au Forum le samedi suivant.

Plante a ainsi enregistré son 4e blanchissage cette saison. Les Habitants ont toujours une avance de 9 points sur les Rangers de New-York.

Les Canadiens et les New-Yorkais joueront au Madison Square Garden, mercredi soir, et les Bruins de Boston, jeudi.

Les Lions de Trois-Rivières ont tiré avec une joute nulle de 2-2 dans leur partie disputée au Royal, hier au Forum. Une foule de 2,173 personnes assista à cette joute de la Ligue Professionnelle du Québec.

Aucun but n'a été compté dans la période supplémentaire et les deux équipes restent sur un pied d'égalité en dernière place dans le classement. Elles ont chacune 20 points mais le Royal a joué cinq parties de moins que les Lions.

Murray Balfour donna une avance de 1-0 au Royal dans la deuxième période et Glen Cressman porta cette avance à 2-0 dans la première demie du dernier vingt.

L'arbitre Alex Barilko imposa 17 punitions mineures, dont 9 au Royal. Les Montréalais se virent imposer une punition d'équipe à la première période pour avoir eu trop d'hommes sur la glace.

Jacques Marcotte, le gardien de

Canadien annule avec Boston 1 à 1

Henri Richard enregistre son 15e but de la saison pour les Habitants

Les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal, deux équipes criblées de blessures, se sont livrés une joute nulle de 1-1 samedi soir au Forum, dans une partie rude et enlevante de la Ligue Nationale.

Les deux seuls buts de la joute ont été comptés dans la deuxième période. Vic Stasiuk a compté pour les Bruins à 1:49, sur une passe de Bronco Horvath. Stasiuk prit Jacques Plante en défaut avec un "slap shot". Les Bruins étaient à court d'un homme lorsque Henri Richard prit une passe de Marcel Bonin et déjoua Don Simmons sur un lancer bas de 20 pieds.

Deux punitions — dont une mineure — à brève échéance à Doug Harvey donneront l'avantage numérique aux Bruins dans les dernières minutes de la joute mais ils ne surent en profiter.

Les Bruins jouaient sans les joueurs de défense Doug Mohns et Léo Boivin et le joueur d'avant Jerry Toppazzini cependant que les Canadiens étaient privés des services de Maurice Richard, Jean Beliveau et Floyd Curry, tous des joueurs d'avant.

Les Bruins avaient rappelé Harry Pidhirny, des Indians de Springfield, de la Ligue Américaine, cependant que Gene Achymichuk du Royal de la Ligue Professionnelle du Québec, était en uniforme pour les Canadiens.

La direction du Club des Chevaliers Sportifs est heureuse d'annoncer qu'un grand souper sera servi pour les orphelins de l'Institut Dominique Savio, 171 rue Ste-Catherine, ouest, ancienne-ment les Buissonnets.

Ce souper, dans le but de mettre un peu de joie dans ces jeunes cœurs privés de vie de famille, sera servi jeudi le 2 janvier et sera suivi par une soirée récréative entièrement organisée et donnée par les membres du Club des Chevaliers Sportifs et leurs amis.

Des cadeaux seront remis aux enfants.

Service téléphonique et de remorquage de 24 heures CR. 6-5411 Pour tout débarras voyez d'abord BOISCLAIR AUTO BODY LTD 7475 BOUL. SAINT-LAURENT

Le style Ivy atteint maintenant une influence extrême. Nulle part ailleurs n'est-il plus élégamment accompli que dans nos nouveaux modèles à 3 boutons.

Lignes droites... Épaules naturelles Manches élancées... Pantalons étroits Confection des plus minutieuses

69.50 et plus

VEUILLEZ UTILISER NOTRE COMPTE COURANT LIBÉRAL

MAINTENANT 2 MAGASINS RUE STE-CATHERINE OUEST

OUVERTS CE SOIR ET TOUS LES SOIRS — JUSQU'AU 23 DECEMBRE

STATIONNEMENT GRATUIT: 1215, SQUARE PHILLIPS

388 960

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Soyez toujours en "tête" avec le nouveau CHAPEAU Buckley Eldorado

Nouveau... différent... c'est l'ELDORADO de Buckley, paraissant tout aussi bien "habillé" que sportif.

Sa nouvelle calotte plate et "dé-lacopée" donne une impression de chic et de nouveauté.

Vous trouverez l'ELDORADO de Buckley en vente à \$6.95 et plus.

Donnez-lui à Noël un CERTIFICAT CADEAU Bon pour le chapeau de son choix

ED. MICHAUD "Maitre Chapelier"

245 rue UNIVERSITE — UN. 6-6173 (Edifice Tower)

Un échec du Detroit à N.Y.

NEW-YORK (AP) — Les Rangers de New-York ont mis fin à une série de cinq défaites consécutives sur la patinoire du Madison Square Garden en l'emportant au compte de 4 à 2 sur les Red Wings de Detroit, ici hier soir.

Une foule de 12,483 personnes a assisté à la joute. Les buts des New-Yorkais ont été réussis par Camille Henry, Bill Gadsby, Danny Lewicki et Red Sullivan. Gordie Howe et Johnny Wilson ont été compteurs du club de Detroit.

Au cours de la partie, Terry Sawchuk a effectué 27 arrêts dans ses buts et son rival, Marcel Paillet 26.

Classement

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Ligue NATIONALE

Canadien	28	18	5	5	97	53	41
New-York	31	13	12	6	75	72	32
Boston	29	12	13	4	77	73	28
Toronto	29	11	12	6	78	75	28
Detroit	29	9	14	6	58	87	24
Chicago	28	8	15	5	47	72	21

Ligue du QUEBEC

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Chicoutimi	24	17	5	2	94	65	36
Shawinigan	29	15	12	2	107	96	32
Québec	28	13	13	2	90	90	30
Royals	26	9	14	3	71	83	21
Tr-Rivières	31	9	19	3	75	101	21

Ligue AMERICAINE

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Hershey	30	19	8	3	104	77	41
Cleveland	28	15	11	2	91	60	32
Providence	27	13	12	2	96	90	28
Buffalo	27	11	14	2	86	101	24
Rochester	26	10	14	2	74	96	22
Springf.	30	8	17	5	90	117	21

Classement

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Ligue NATIONALE

Canadien	28	18	5	5	97	53	41
New-York	31	13	12	6	75	72	32
Boston	29	12	13	4	77	73	28
Toronto	29	11	12	6	78	75	28
Detroit	29	9	14	6	58	87	24
Chicago	28	8	15	5	47	72	21

Ligue du QUEBEC

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Chicoutimi	24	17	5	2	94	65	36
Shawinigan	29	15	12	2	107	96	32
Québec	28	13	13	2	90	90	30
Royals	26	9	14	3	71	83	21
Tr-Rivières	31	9	19	3	75	101	21

Ligue AMERICAINE

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Hershey	30	19	8	3	104	77	41
Cleveland	28	15	11	2	91	60	32
Providence	27	13	12	2	96	90	28
Buffalo	27	11	14	2	86	101	24
Rochester	26	10	14	2	74	96	22
Springf.	30	8	17	5	90	117	21

Classement

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Ligue NATIONALE

Canadien	28	18	5	5	97	53	41
New-York	31	13	12	6	75	72	32
Boston	29	12	13	4	77	73	28
Toronto	29	11	12	6	78	75	28
Detroit	29	9	14	6	58	87	24
Chicago	28	8	15	5	47	72	21

Ligue du QUEBEC

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Chicoutimi	24	17	5	2	94	65	36
Shawinigan	29	15	12	2	107	96	32
Québec	28	13	13	2	90	90	30
Royals	26	9	14	3	71	83	21
Tr-Rivières	31	9	19	3	75	101	21

Ligue AMERICAINE

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Hershey	30	19	8	3	104	77	41
Cleveland	28	15	11	2	91	60	32
Providence	27	13	12	2	96	90	28
Buffalo	27	11	14	2	86	101	24
Rochester	26	10	14	2	74	96	22
Springf.	30	8	17	5	90	117	21

L'influence Ivy

Le style Ivy atteint maintenant une influence extrême. Nulle part ailleurs n'est-il plus élégamment accompli que dans nos nouveaux modèles à 3 boutons.

Lignes droites... Épaules naturelles Manches élancées... Pantalons étroits Confection des plus minutieuses

69.50 et plus

VEUILLEZ UTILISER NOTRE COMPTE COURANT LIBÉRAL

MAINTENANT 2 MAGASINS RUE STE-CATHERINE OUEST

OUVERTS CE SOIR ET TOUS LES SOIRS — JUSQU'AU 23 DECEMBRE

STATIONNEMENT GRATUIT: 1215, SQUARE PHILLIPS

388 960

Prox. Bleury Prox. de Loew's

Le Détroit annule 4-4 avec N.-Y.

Howe obtient un but et deux assistances pour les Red Wings

DETROIT (AP) — Les Red Wings de Détroit ont annulé au compte de 4 à 4 avec les Rangers de New-York, dans une partie régulière au calendrier de la Ligue de hockey Nationale disputée ici samedi après-midi. Par suite de ce verdict, le Détroit détient la 5e position dans le classement, trois points en avant du Chicago.

Les Rangers sont en deuxième place, 10 points derrière les Habitants qui ont également annulé samedi soir dernier.

Les Red Wings ont effectué un sensationnel ralliement de trois buts dans la troisième période. Ils ont déjoué Marcel Pailhé à trois reprises en l'espace de deux minutes et 22 secondes exactement.

Gordie Howe a brillé pour le Détroit avec son 13e but de la saison et deux assistances. Il a maintenant un total de 30 points à son crédit. Norm Ullman, Don Poile et Warren Godfrey ont été les autres compteurs des Red Wings.

Les buts des New-Yorkais ont été réussis par Gerry Foley, Andy Bathgate, Dave Creighton et Parker Macdonald.

Terry Sawchuk et Marcel Pailhé se sont livrés un intéressant duel dans leurs filets respectifs.

SOMMAIRE

Première période	
1-New-York: Poile (Clasla)	0-36
2-New-York: Bathgate (Lewicki, Poppin)	17-33
Punitions: Fontaine 13-37, Howe 13-32	
ARRÊTS: Sawchuk 8, Pailhé 4	
Deuxième période	
4-Détroit: Howe (Rebel, Kelly)	5-38
4-New-York: Creighton (Clasla, Poile)	4-50
1-New-York: Macdonald (Clasla, Poile)	31-10
Punitions: Kennedy 3-36, Poppin 4-38, Fontaine 4-33, Kelly 7-01, Gadsby 7-01	
ARRÊTS: Sawchuk 13, Pailhé 8	
Troisième période	
6-Détroit: Ullman (Wilson, Prystai)	8-02

Un 2e triomphe des Carabins

Les Carabins de l'Université de Montréal ont défait vendredi soir les Redmen de l'Université McGill au compte de 6-3 dans une joute couverte de punitions. Une foule de quelque 600 personnes a assisté à la joute.

Les Carabins ont ainsi remporté deux victoires en autant de joutes depuis le début de la saison. Les Redmen ont remporté une victoire et subi une défaite. Robert Thériault a été le plus prolifique compteur des Carabins avec deux buts. Les autres compteurs des vainqueurs ont été Gaston Dionne, Maurice Duhaime, Roland Mongeon et Victor Bédard. Ce dernier a également recueilli quatre assistances. Leo Konyk, Joe Irvin et Dave McGregor ont été les compteurs des Redmen.

La joute a été marquée de 22 punitions. Les Redmen se sont vu imposer 11 mineures et deux punitions de mauvaise conduite.

Ray Cogger a bloqué 31 lancers dans la cage des Carabins cependant que Michel Joyal en a bloqué 25 dans la cage des Redmen.

St-Louis met Jim Beauchamp sous contrat

ST-LOUIS (PA) — Les Cardinals de St-Louis ont fait signer un contrat à un jeune voltigeur de 18 ans, de Grove, Oklahoma, pour une somme que l'on dit être de quelque \$50,000. La nouvelle acquisition des Cards, Jimmy Beauchamp, est un des premiers joueurs à boni à être embauché depuis que le règlement des bonis a été aboli par les Majors, il y a quelques jours.

Beauchamp a été assigné au club d'Omaha, dans l'Association américaine. Un grand gaillard de six pieds et un pouce et pesant 185 livres, il est étudiant en première année à l'Université de l'Oklahoma. Il a joué dans les rangs semi-professionnels à Cushing, Oklahoma.

Le règlement que les Majors ont récemment aboli stipulait que tout joueur embauché par un club majeur et recevant plus que \$4,000 à la signature de son contrat était dans l'obligation de passer avec l'équipe qui l'avait engagé les deux premières saisons suivant la signature du contrat.

Combats de boxe de la semaine

CE SOIR
A New-York (St. Nicholas Arena)
Tony Decola, Brooklyn, vs Danny Russo, Brooklyn, 10.
DEMAIN

A Toledo
Harold Johnson, Philadelphie, vs Sid Peaka, Louisville, 10.
Boris Smith, Pittsburgh, vs Clarence Cook, Batavia, 10.

A Boston
Willie Pep, Hartford, Conn. vs Jimmy Connors, New Bedford, Mass., 10.

A Colorado Springs
Ray Terrazas, El Paso, Tex., vs Don Alderson, Pittsburgh, 10.

A Miami Beach Fla.
Nino Valdes, La Havane, vs Claude Chapman, Boston, 10.

A Richmond, Calif.
Bob Butcher, San Francisco, vs Tommy Fields, Los Angeles, 10.

A San Jose, Calif.
Willie Morton, San Jose vs Joey Abasta, Los Angeles, 10.

MERCREDI
A Chicago (Stadium)
Volande Pompey, Trinidad, vs Clarence Hinnant, Washington, 10.

JEUDI
A San Francisco
Bobby Scatlon, San Francisco, vs Lauro Salas, Monterey, Mex., 10.

A Los Angeles
Ray Hernandez, Juarez, Mexico, vs Charley Sawyer, Los Angeles, 10.

VENDREDI
A New-York (Madison Square Garden)
Jimmy Archer, New-York, vs Gale Kerwin, Valley Stream, N.Y., 10.

A Hollywood, Calif.
Frankie Belma, Wilmington, Calif., vs Dave Johnson, San Francisco, 10.

A New Orleans
Charley Joseph, New Orleans, vs Bobby Boyd, Chicago, 10.



JOUTE NULLE. — Le joueur de défense Tom JOHNSON s'est jeté sur la glace pour bloquer le disque dirigé vers Jacques Plante. C'est Ral Chèvrefils (No 12) du Boston que l'on voit près de la cage du Canadien. La partie disputée samedi soir au Forum a pris fin au compte de 1 à 1. (Photo "Le Devoir")

QUE SIGNIFIE "KING SIZE"?

"KING SIZE" est une marque de commerce qui a été employée la première fois en 1937 par la société Rothmans pour indiquer une qualité et une longueur supérieures. Rothmans ont pu lancer cette cigarette élégante et supérieure au même prix que les cigarettes courtes parce que le surplus de tabac qu'on y ajoutait n'exigeait aucun surplus de taxe sur le montant payé pour les cigarettes courtes.

La définition de l'inventeur de la cigarette "King Size" est la suivante: "La quantité maximum de tabac dans une cigarette qui peut être vendue sans la taxe supplémentaire imposée par le gouvernement sur l'excès de poids."

Au Canada, la loi qui réglemente la taxe sur les tabacs stipule que les cigarettes ne pesant pas plus de deux livres et demie par mille sont soumises à une taxe de quatre dollars du mille.

Si les cigarettes pèsent plus que 2½ lbs par 1,000 au Canada, la taxe est haussée à \$5.00 par 1,000, ou de 2 cents la paquette.

Par conséquent, selon la définition de l'inventeur, les cigarettes Rothmans KING SIZE à bout-filtre canadiennes pèsent exactement 2½ lbs par 1,000, ce qui donne au consommateur une cigarette de 80 millimètres de longueur, c'est-à-dire qu'elle est plus longue de 11% que les cigarettes courtes à bout-filtre.

Aux Etats-Unis, la taxe n'augmente que lorsque les cigarettes pèsent plus de 3 lbs par 1,000. Dans ce pays, selon la définition de l'inventeur, les cigarettes "King Size" ont 85 millimètres de longueur. La longueur élégante et la valeur supérieure de la nouvelle cigarette Rothmans KING SIZE sont vite devenues en vogue dans le monde entier. C'est un peu l'histoire du chien majestueux né d'un gland minuscule. Et c'est ainsi que KING SIZE, la marque de commerce de Rothmans, est devenu un adjectif à la mode dans plusieurs pays et plusieurs langues pour décrire une chose de dimensions plus importantes que de coutume.

PREMIERE CIGARETTE "KING SIZE" À BOUT-FILTRE AU CANADA au même prix que les cigarettes courtes



arôme surfin — bouffées exquises

Rothmans KING SIZE

MANUFACTURIERS DE CIGARETTES DE QUALITÉ DEPUIS 1890

Toute fraîche de l'usine de cigarettes la plus moderne au Canada

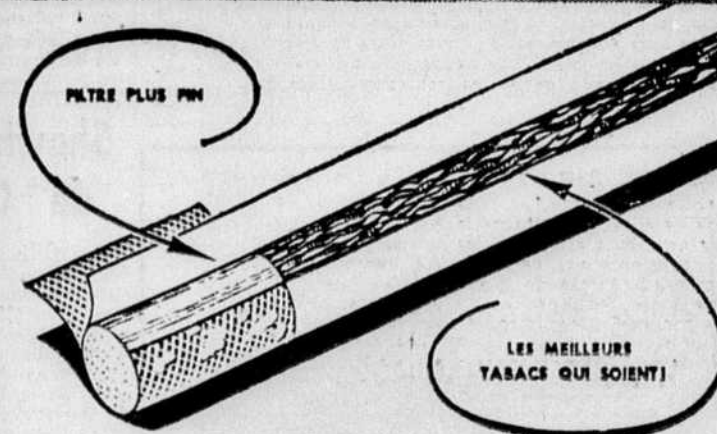
CIGARETTE ORDINAIRE

LA MÊME À BOUT-FILTRE

ROTHMANS KING SIZE

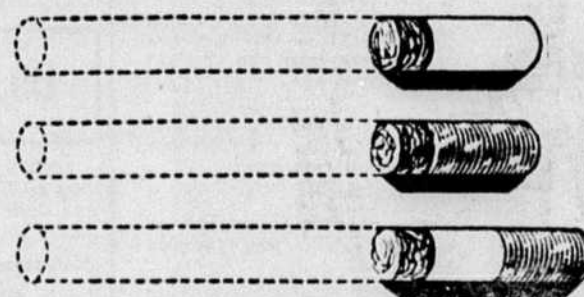
1. LONGUEUR

Dans les cigarettes courtes à bout-filtre, on enlève du tabac pour faire place au filtre. Dans la Rothmans KING SIZE, on ajoute le filtre et votre cigarette devient par le fait même de 11% plus longue. Résultat: une meilleure cigarette, d'un arôme plus agréable, qui donne plus de satisfaction... parce qu'elle est filtrée à la manière de Rothmans.



2. FILTRE

Les bouffées sont plus faciles... et, grâce au filtre plus fin de la Rothmans, vous savourez tout l'arôme naturel du tabac. La maison Rothmans s'y connaît en cigarettes à bout-filtre, elle en manufacture depuis plus de 50 ans... c'est une des raisons pour lesquelles la cigarette Rothmans est plus en vogue que toute autre dans nombre de pays.



3. AGRÉMENT

Vous y gagnez en tous points à fumer la Rothmans "KING SIZE" à bout-filtre. L'avantage de l'extra-longueur de son tabac de Virginie, ajouté à celui de son filtre plus fin, vous donne une abondance d'agrément que vous ne pouvez trouver dans aucune autre cigarette. C'est pourquoi la Rothmans "KING SIZE" est en bon train de devenir la cigarette à bout-filtre la plus en vogue au Canada.

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

On n'a pas fini de s'émerveiller du courage des joueurs de hockey. Samedi soir, par exemple, on voyait Dollard St-Laurent blessé au front, se retirer à la clinique du Forum pour s'y faire faire trois points de suture, et revenir ensuite au jeu comme si de rien n'était. Il n'est pas exagéré de dire que la même blessure, au baseball, aurait mis un joueur au rancart pour deux ou trois jours, sinon plus. Le hockey, au contraire, pullule de cas de véritable courage. Celui de Maurice Richard est unique. Au début de sa carrière, alors qu'il était pratiquement inconnu, il subit tout à tour deux fractures de jambes et d'un poignet. Il ne se découragea pas et après avoir guéri ses blessures, il revint entreprendre ce qui devait être la plus prestigieuse carrière d'un joueur de hockey canadien. En 1957, après 16 ans de jeu, et à l'âge où les athlètes ont accroché leurs patins, il subit un autre accident grave. Mais au lieu de profiter de l'occasion pour prendre sa retraite, Maurice s'impatiente dans l'inaction et se prépare à revenir au jeu.

On sait les innombrables blessures subies par Elmer Lach, au cours de sa carrière qui dura aussi 16 ans. Les amateurs de hockey connaissent des dizaines d'exemples identiques. Il en est un toutefois qui remonte assez loin dans le passé et qui est un magnifique exemple de ténacité à offrir aux jeunes. Nous voulons parler de Mervin "Red" Dutton qui, après une carrière fabuleuse, devint président de la Ligue Nationale de hockey. Il fut le prédécesseur du président actuel, Clarence Campbell. Enrôlé dans l'armée canadienne durant la guerre de 1914, il fut blessé sur le champ de bataille. L'explosion d'une bombe ennemie lui avait troué une hanche et il resta une heure étendu par terre, baignant dans son sang, au milieu de camarades morts. Rescapé et transporté sur une civière, il devint de nouveau la cible de l'ennemi.

Une autre bombe fit explosion une douzaine de pieds de sa civière et exactement 45 fragments de l'explosion l'atteignirent. De peine et de misère, il réussit à gagner l'hôpital. Le lendemain, la gangrène le guettait et les chirurgiens décidèrent de lui amputer une jambe, mais Red Dutton s'y opposa. Les médecins l'avertirent qu'il avait peu de chances d'en guérir et que de toutes façons, il devrait s'immobiliser dans un lit pendant des semaines et des mois, la jambe dans le plâtre et levée en suspens à un angle de 30 degrés. "C'est très bien, dit Dutton, j'ai besoin de cette jambe, parce que je veux jouer au hockey". C'est ce qu'on fit. Sa jambe fut hissée et retenue par une solide poulie, dans une immobilité complète de 14 mois. Mais on avait sauvé sa jambe. Après sa sortie de l'hôpital, il lui fallut un an avant de pouvoir marcher sans aide. Quand la guerre prit fin, il revint au pays. Il obtint un essai au hockey et pendant plus d'une décennie, il fut considéré comme un des grands joueurs de son époque.

Incidentement, sait-on que le joueur ayant eu la plus longue carrière dans le hockey est Eddie Oatman. Eddie débuta comme amateur en 1902. En 1911, il devint professionnel avec les Bull Dogs de Québec. Il termina sa carrière dans le hockey majeur avec les Cougars de Détroit en 1927. Mais il n'accrocha pas ses patins et retourna aux ligues mineures où il resta jusqu'en 1934, alors qu'il s'alignait avec le club St-Paul, de la Ligue Centrale. Tommy Burns, dont le nom réel était Noël Brousseau, était né au Canada. Il fut le plus petit homme à détenir le titre de champion mondial des poids-lourds. Il ne mesurait que cinq pieds et sept pouces et ne pesait que 175 livres. La moyenne de la carrière des joueurs de hockey dans la Ligue Nationale est de sept ans.

Faits assez rares: au cours d'une partie de football entre St. Stephens et Connecticut State College, en 1921, le ballon se desouffla alors qu'il était dans les airs. Un joueur de St. Stephens s'empara du ballon et fit une course de 32 verges. Après une courte discussion, les officiels acceptèrent le jeu. En 1933, dans une partie entre Castleton, N.Y. et Salem, N.H., le 4 novembre, un joueur fit une course de 105 verges avec le ballon sans enregister un touché. En effet, Ken Wilcox s'empara du ballon six verges en arrière de la ligne de ses buts et traversa tout le terrain, mais il s'évanouit à une demi-verge de la ligne des buts de l'adversaire. Jack Demsey, âgé de 62 ans, est né le 24 juin 1895, à Manassas, dans le Colorado. Packey McFarlane livra 62 combats au cours de sa carrière et n'en perdit qu'un seul. En 1933, une jeune infirme, Isabel Bentel, âgée de 23 ans, nagea pendant 80 heures consécutives dans le Mississippi.

Johnstown triomphe — Le joueur de défense Jerry Frizzelle Bill Tuttle, un des cinq joueurs à compte deux buts alors que les Jets de Johnstown ont défait le Washington au compte de 5 à 2 avec les Tigers de Detroit, a signé dans une joute régulière de la son contrat pour la prochaine saison de hockey Eastern disputée ici hier. Les conditions du contrat n'ont pas été divulguées. Tuttle est âgé de 28 ans.

Willie Mays remporte le championnat des frappeurs de coups de longue distance

NEW-YORK (PA) — Willie Mays a remporté le championnat des frappeurs de coups de longue distance dans la Ligue Nationale, après avoir frappé 583 fois et accumulé un total de

366 buts et une moyenne de .625 pour les coups de longue distance. C'est la troisième fois en quatre saisons que Mays remporte ce titre.

Musial a fini en deuxième place avec une moyenne de .612 cependant qu'Aaron en a conservé une de .600. Les statistiques publiées hier révèlent cependant que Musial, en recueillant un total de plus de 300 buts pour la 13e fois, a amélioré son record de ligue.

Quant à Aaron, il a recueilli le plus grand nombre de buts avec ses coups de longue distance, soit un total de 369. Musial, la grande étoile des Cardinals de St-Louis, a également recueilli le plus grand nombre de buts sur balles intentionnelles, soit 19, cependant que Richie Ashburn, des Phillies de Philadelphie et Johnny Temple, de Cincinnati, ont recueilli le plus grand nombre de buts sur balles, soit 94 chacun.

Duke Snider, des Dodgers de Brooklyn, a été le plus souvent retiré sur des "strikes", soit 104 fois.

La tournée des Russes au Canada a été un franc succès financier

TORONTO, (PC) — George Ley, "Mais la tournée s'est soldée par un succès complet. Les Russes sont repartis heureux. L'Association est heureuse et bien que nous n'ayons pas encore les chiffres définitifs, je sais qu'il restera assez d'argent pour envoyer une équipe canadienne en Russie l'an prochain."

Les Dunlops de Whitby, qui représenteront le Canada au tournoi amateur mondial à Oslo, du 28 février au 9 mars, ont déjà demandé d'aller en Russie, s'ils gagnent en Norvège. S'ils perdent, les Dunlops ne tiendront pas trop à affronter les Russes à nouveau.

Taurus l'emporte

Voici les résultats des joutes de ballon au panier disputées hier dans le tournoi "Golden Ball". Dans la Ligue Senior Centrale, le Taurus a défait le R.C.A.S. St-Hubert par 77 à 75.

Dans la Ligue Junior, les Blues de Y.M.H.A. ont eu raison du Collège St-Laurent par 69 à 34. Le club juvénile Y.M.H.A. a battu le Northeastern "Y" par 69 à 50, tandis que le Georgian a eu raison du Lakeshore "Y" par 79 à 34.

Des jumeaux pour l'épouse d'Aaron

Milwaukee (AP) — Mme Hank Aaron, épouse du brillant voltigeur des Braves de Milwaukee, champions du baseball majeur, a donné naissance, hier, à des jumeaux.

Les nouveaux-nés et la mère se portent très bien. Les jumeaux sont nés prématurément et ont été placés dans des incubateurs.

A Sanford, Flo.

Burkemo gagne et Balding finit en troisième place

Sanford, Floride (AP) — Walter Burkemo a remporté hier les honneurs du tournoi de golf omnium de Sanford d'une bourse de \$15,000.

Burkemo a réussi un total de 269 coups pour les quatre rondes. Jay Hebert et Ed Oliver ont terminé ex-aequo en deuxième place avec chacun 270 coups.

Art Doering et le Canadien, Al Balding ont fini sur un pied d'égalité en troisième position avec chacun un total de 274 coups.

La victoire assure une somme de \$2,000 à Walter Burkemo.

Voici les cartes des meilleurs joueurs. Entre parenthèses on trouvera le montant d'argent qu'ils ont gagné.

Walt Burkemo	70-65-66-68-269 (\$2,000)
Jay Hebert	66-70-66-66-270 (\$1,350)
Ed Oliver	68-71-67-64-270 (\$1,350)
Art Doering	70-71-66-67-274 (\$ 950)
Al Balding	70-67-71-65-274 (\$ 950)
D. Finsterwald	69-64-70-73-273 (\$ 725)
Tony Lema	73-66-68-67-273 (\$ 725)
Bo Wintinger	70-67-74-64-273 (\$ 725)
Stan Mosel	62-75-72-67-276 (\$ 600)
Ernie Vossler	69-70-70-68-277 (\$ 525)
W. Imman Jr.	69-70-69-69-277 (\$ 525)
Fr. Roynton	71-69-72-66-278 (\$ 514)
Joe Conrad	70-73-69-68-278 (\$ 514)
Doug Ford	73-71-71-65-278 (\$ 514)
Freddie Haas	70-67-72-69-278 (\$ 514)
Dave Ragan	72-68-70-65-278 (\$ 514)
Bob Tonkl	70-69-70-69-278 (\$ 514)
Art Wall	69-71-65-66-278 (\$ 514)
George Bayer	75-68-67-69-279 (\$ 195)
Chick Harbert	69-67-71-72-279 (\$ 195)

Canadien junior est victorieux

Claude Richard, Terry Gray et Robert Rousseau ont deux buts chacun pour les jeunes Habitants

Hull, Qué. (PC) — Les Canadiens juniors d'Ottawa-Hull ont compté quatre buts en première période, enfilant ainsi tous ceux des Canadiens, Rousseau a également recueilli deux assistances.

Roy Partridge et Ray Buckachevski ont été les deux compteurs de Kingston, dans la première et la deuxième période respectivement.

Les Canadiens se sont vu imposer quatre des neuf punitions mineures de la joute.

Barbizon vendu à Warner Jones

Miami, Floride (AP) — La ferme Calumet a vendu le réputé pur-sang Barbizon au sportsman Warner L. Jones junior, à l'âge de 3 ans, Barbizon a été le champion pur-sang de deux ans en 1956. Cet automne, Barbizon a remporté la victoire dans les stakes: Garden State d'une bourse de \$319,210.

Jones est le propriétaire de la ferme Hermitage près de Louisville, Ky. Le prix de vente n'a pas été divulgué. Barbizon est un rejeton de Polynesian.

National perd

Les Jets de St-Laurent ont remporté hier soir une victoire de 3 sur le National de Montréal, dans une joute de la Ligue de hockey junior métropolitaine.

André Samson a conduit l'attaque des Jets avec deux buts. Robert Dejard et Claude Tougas en ont compté chacun un.

Les Leafs infligent un revers de 3 à 1 aux Bruins de Boston

Boston (AP) — Les Bruins de Boston ont encaissé un revers de 3 à 1 aux mains des Maple Leafs Cullen et Bob Pulford. Ce dernier a logé le disque dans une 11,749 personnes, dans une joute régulière au calendrier de la Ligue de hockey Nationale. Les Leafs n'ont subi qu'une seule défaite au cours de leurs 10 dernières parties.

La victoire des porte-couleurs de la Ville-Reine, hier, leur a permis de rejoindre les Bruins en troisième place dans le classement. Ces deux clubs ont chacun obtenu 28 points depuis le début de la course au championnat.

Fleming Mackell a privé Ed Chadwick d'un blanchissage en comptant le seul but des Bruins.

2-Hull-Ottawa: Rousseau	10.41
(Gray, Langarini)	
3-Hull-Ottawa: Gray	11.28
(Bouchard, Langarini)	
4-Hull-Ottawa: Richard	12.03
(Rousseau, J.C. Tremblay)	
Punitions: Thompson 2.17, Gauthier 17.98	

Deuxième période	
Kingston: Buckachevski	8.50
(Toppazini, Gauthier)	
Hull-Ottawa: Rousseau	12.03
(Bouchard, Langarini)	
Punitions: Dawson 7.43, Gauthier (mineure et majeure conduites)	
15.08, Gray 16.20, Toppazini 18.23	

Troisième période	
7-Hull-Ottawa: Richard	13.33
(Langarini, Rousseau)	
8-Hull-Ottawa: Gray	13.10
Punitions: Dawson 9.12, Tardif 13.10	

Sommaire	
Première période	
Toronto: Mahovich	17.13
(Sloan, Harris)	
Punitions: Duff 17.42, Barry Cullen 19.32	

Deuxième période	
(Labbine)	13.07
Punitions: Migay 1.21, Horvath 3.15, Sloan, Braun, Horvath 4.59, Sloan, Regan 11.51, Flaman 13.20	

Troisième période	
Toronto: Barry Cullen	16.20
(Barry Cullen)	
Toronto: Pulford (Morrison)	19.54
Ausone punition	
Arrêts: Simmonds 13.13, Chadwick 9.10, 10.28	



DING, DANG, DOW!

Sonnez, gais carillons!

Que vos joyeux tintements remplissent nos coeurs de bonheur!

L'âme en fête, distribuons cadeaux et présents

à nos parents et amis... et que notre hospitalité

soit marquée par la bière Dow au sceau de la gaieté

et de la franche camaraderie.

Emportez de la Dow à la maison.

Tous diront: Une Dow? D'accord!

Tous chanteront: Ding, dang, Dow!



SEULE LA BIÈRE **Dow** EST "CLIMATISÉE"



Livraison
garantie
pour
Noël

RAYÉS

Les nouveaux tissus rayés du
ELEGANT LOOK sont une
innovation de la mode automnale...
et M'G* vous apporte ces rayés
dans une très grande variation...
rayés étroits, rayés discrets,
rayés uniformes, rayés ombragés.

\$69⁵⁰

26 semaines pour payer

Morrie Gold
385 créations distinctes pour hommes
OUEST, RUE ST-L-CATHARINE
JUSTE A L'OUEST DE BUREAU

Milwaukee alignera un club encore formidable en 1958

NEW-YORK, (PA) — Les Braves de Milwaukee ne trônent au sommet du monde du baseball que depuis deux mois et déjà le cri de "brisons le monopole des Braves" a été lancé.

Il fut un temps où on criait la même chose au sujet des Yankees de New-York. Mais cette clameur a pris fin depuis que de récentes transactions ont renforcé les White Sox de Chicago et quelques autres équipes de la Ligue Américaine.

C'est cependant bien différent dans le cas des Braves. Ils sont bourrés de talents et une analyse de leur alignement ne tarde pas à convaincre les sceptiques à ce sujet.

La semaine dernière, les Braves ont bâclé une transaction en vertu de laquelle les lanceurs Bob Rush et Don Kaiser et le

voltigeur Ed Haas, des Cubs de Chicago, sont passés à leurs services.

Grâce à ces acquisitions, les Braves ont amélioré sensiblement leurs chances de conserver le championnat en 1958, voire même de le monopoliser pour plusieurs années à venir.

Sombre avenir

Buzzie Bavasi, le vice-président des Dodgers de Los Angeles, a été un des premiers à admettre que l'avenir n'est pas particulièrement rose pour les autres équipes de la Ligue Nationale.

Nombreux sont les experts qui ont émis l'avis que la transaction de la semaine dernière entre les Cubs et les Braves était loin d'être équilibrée et qu'elle était toute à l'avantage des Braves. Les Cubs ont reçu le lanceur Taylor Phillips et le receveur Sam Taylor en échange pour Rush et les autres.

Quoi qu'il en soit, les autres équipes ont beaucoup à faire si elles veulent rattraper les Braves.

Puissance à revendre

Et ce ne sera pas une sinécure que celle de fonder un département de lanceurs en mesure de tenir tête à des as de la trempe de Lew Burdette, Warren Spahn et Bob Buhl. Si vous voulez d'autres noms assez imposants chez les lanceurs des Braves, vous n'avez qu'à ajouter ceux de Rush, Gene Conley, Bob Trowbridge, Don McMahon et Juan Pizarro, un bonhomme qui a retiré 19 frappeurs sur des strikes et a réussi récemment une partie sans point ni coup sûr dans la Ligue d'hiver de Porto Rico. Puis il y aura Carlton Willey, le seul lanceur à gagner 20 parties dans l'Association Américaine la saison dernière et Joey Jay, qui en a gagné 17 et enregistré 199 "strikeouts" dans le même circuit en 1957.

Au parc Richelieu

Le total des paris dépasse \$20,000,000.

La direction du parc Richelieu, à Montréal, a révélé qu'il s'est parié en 1957, en 96 jours de courses sous harnais, une somme de \$20,832,000, soit une moyenne de \$217,000 par jour.

C'est une augmentation de 26 pour cent par rapport à la saison précédente.

En 100 jours de course la saison dernière, la piste avait fait une chiffre d'affaires total de \$16,500,000, soit une moyenne de \$165,000 par jour.

La plus grosse journée en 1957 fut le 7 septembre, soit la journée avant la fermeture, alors qu'une somme de \$504,972 passa dans les guichets du pari-mutuel.

Le record antérieur de \$352,841 avait été établi le 24 août.



HABILES TIREURS. — Deux étoiles du club de hockey Canadien, Bert Olmstead et Tom Johnson gardent leur oeil en forme en pratiquant le sport du tir. Même s'il n'y a pas de filet Bert et Tom prouvent qu'ils savent manier aussi bien le fusil que le bâton de hockey, en gagnant des dindes au concours annuel de tir à la dinde qui a eu lieu en fin de semaine au champ de tir des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal à Dorval.

Toronto défait Chicago 4-1

Un but de Bobby Hull prive Ed Chadwick d'un blanchissage — Plusieurs punitions imposées par Lou Farelli

TORONTO (CP) — Les Maple Leafs de Toronto, habilement dirigés par Billy Reay, se sont approchés à deux points de la troisième place que détiennent les Bruins de Boston, en triomphant des Black Hawks de Chicago au compte de 4 à 1, ici samedi soir, dans une joute régulière au calendrier de la Ligue Nationale. Une foule de 12,572 personnes a été témoin de la partie.

C'est un but enregistré par la recrue Bobby Hull dans la période initiale qui a privé le cerbère Ed Chadwick d'un blanchissage. Hed Lindsay a obtenu une assistance sur ce but des perdants.

Brian Cullen, Ron Stewart, la recrue Frank Mahovlich et Billy Harris ont déjoué le cerbère Glenn Hall une fois chacun.

Au cours des hostilités, Chadwick a effectué 27 arrêts dans sa forteresse en comparaison de 25 pour son rival, Glenn Hall.

Bien qu'il n'ait pu déjouer le gardien de buts adversaire Barry Cullen s'est distingué à l'offensive pour les porte-couleurs de la Ville-Reine avec trois assistances.

SOMMAIRE

Première période
1-Toronto: Brian Cullen (Barry Cullen, Pifford) 0-22

Vejar victorieux

Détroit (AP) — Le vétéran boxeur Chico Vejar, de Stamford, Conn., a remporté une décision unanime de 10 rondes sur Pat Lowry, de Toledo, Ohio, ici samedi soir.

Dans un combat préliminaire de 10 rondes également, Wilf Greaves d'Edmonton, Alberta, a eu raison de Duke Harris, Détroit, par décision unanime.

2-Chicago: Hall (Lindsay) 13.33	3-Toronto: Stewart (Barry et Brian Cullen) 14.20
Punitions: Morrison 3.07, Neustrom 12.45, Mahovlich 15.22, Baun 19.18, Neustrom 19.50.	ARRÊTS: Chadwick 4, Hall 4.
Deuxième période	
4-Toronto: Mahovlich (Pifford, Barry Cullen) 15.12	5-Toronto: Harris (Glenn Hall) 16.33
Punitions: Duff 3.33, Morrison 3.50, Pifford 12 minutes, 14.16, Duff 17.45, Skov 20.00, Miga 20.00.	ARRÊTS: Chadwick 31, Hall 4.
Troisième période	
Aucun point.	
Punitions: Thompson 2.50, Duff 2.50, Rheaume 12.08, Melby 14.21, Barry Cullen 16.12.	

Café The Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY & Co
MONTREAL



Servez
Seagram
en toute confiance

Seagram's Crown Royal
Seagram's V.O. Seagram's "83"
Seagram's Golden Gin



3.50 flacon et rapporteur

"MAX FACTOR"

Une eau de Cologne au nouveau parfum primitif de Max Factor.

dupuis — rez-de-chaussée (240)



5.50

"NINA RICCI"

Eau de Cologne l'Air du temps, l'Air de l'été ou l'Air de l'hiver dans un flacon original et élégant.

dupuis — rez-de-chaussée (240)



5.25

"SEAFORTH"

Pour homme savon à barbe avec lotion à barbe et Cologne.

dupuis — rez-de-chaussée (240)



2.00

"OLD SPICE"

de Shulton pour LUI Lotion à barbe. Jolie poterie.

dupuis — rez-de-chaussée (240)

OUVERTS JUSQU'À 9h.30

du 16 au 20 décembre, ainsi que
lundi 23 décembre
Samedi: 9h.30 à 5h.30

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne



Suggestions de cadeaux pour Noël...

Choix complet de cadeaux pour tous, répondant à tous les goûts et à des prix que vous désirez payer.



Amenez les enfants voir
Père Noël à la Cité des
Jouets (4e étage)

LA FÉE DES ÉTOILES

Elle aime recevoir souvent les petits garçons et petites filles dans son beau palais. Elle remet à chacun un souvenir.

Entrée 25

LE PETIT TRAIN DU NORD

On entre dans le couloir, on monte en voiture, chacun dans son siège et hop... le petit train se met en marche... Il parcourt un chemin brillant, illuminé avec des personnages et animaux le long de la route... Venez souvent faire cette randonnée.

Le voyage 15

PERE NOEL

au poste CJMS chaque soir
à 5h.50
Enfants écoutent
les merveilleuses aventures
racontées par le Père Noël

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président



un jeu 4.50 2 jeux 8.95

Jeu de cartes "KEI"

Les plus jolis motifs sur cartes tout en plastique. Coffres fantaisie.

dupuis — rez-de-chaussée (280)



14.95

GLOBES "DUGYRAL"

Chaque sur meridian complet et à bascule. Base métallique. Dia. 12" — Français.

dupuis — rez-de-chaussée (280)



2.00

"ADAM ET EVE"

Dans le monde d'aujourd'hui par le Dr Philippe Panneton. Caricatures Jacques Gagnier.

dupuis — rez-de-chaussée (281)



3.00

"TRENTÉ ARPENTS"

Par Ringuet, Roman canadien par le Dr Philippe Panneton. Collection "Nenuphar".

dupuis — rez-de-chaussée (281)

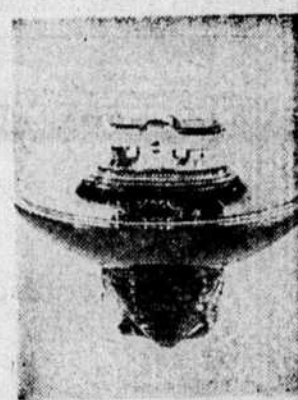


8.00

BIJOUX EN EMAIL

signés Claude Rébucq. Teintes et modèles variés. Raffinement pour l'élégance au goût artistique.

dupuis — rez-de-chaussée (281)



(ord. 12.95) 8.50

Briquets "RONSON"

Série Tempo pour la table. Métal chromé. Modèle entièrement automatique.

dupuis — rez-de-chaussée (280)



2.98 (ord. 3.98)

HOUSSES "JUMBO"

Epais plastique 4 jantes opaques et de couleur en rose, turquoise, American Beauty.

dupuis — mezzanine (230)



39.95 (prix ord. 39.95)

Polissoirs "BELL-TOWER"

Modèle électrique pratique pour linoléum et parquets — avec 2 lampes à eau mousson. GARANTIE DE 2 ANS.

dupuis — quatrième (782)



4.59 (ord. 6.35) 6 couteaux

POUR LE BIFTECK

Six beaux couteaux à lame d'acier inoxydable et à bout denté. Manche de catalin gris charbon.

dupuis — quatrième (783)



6.50 (4 x \$1.50)

MISSILES QUOTIDIENS

RITUEL ET VESPERAL par l'abbé A. Guillemin et H. Surin 2008 pages. Reliure cuir noir et glissière.

dupuis — quatrième (282)



4.49

PETITES BERCEUSES

Bois franc solide pour l'enfant. Siège rembourré, 11 1/2" avec surface en plastique.

dupuis — quatrième (910)



7.95

TABLE et 2 CHAISES

Pour les enfants à la dinette, au jeu. Table 20" x 18", hauteur 18". 2 chaises 10 1/2" x 11", hauteur siège 11".

dupuis — quatrième (910)